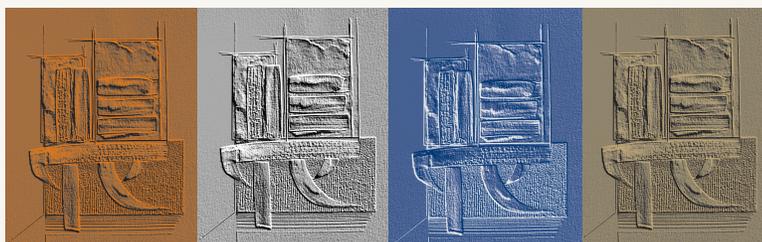


Office québécois de la langue française

*La langue de l'enseignement :
indicateurs pour l'éducation préscolaire,
l'enseignement primaire et secondaire,
le collégial et l'université*



Fascicule 4

**La langue de l'enseignement :
indicateurs pour l'éducation préscolaire,
l'enseignement primaire et secondaire,
le collégial et l'université**

*Office québécois
de la langue
française*

Québec 

Conception et réalisation de la couverture : Michel Allard Avel

Mise en pages : Jacques L. Frenette

Révision linguistique : Lise Harou

Responsable de l'édition : Lise Harou

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-49000-5



Préface

Conformément aux dispositions de l'article 160 de la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française a le mandat de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport au ministre, au moins tous les cinq ans, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux comportements et attitudes des différents groupes linguistiques.

Afin de s'acquitter de ce mandat, l'Office doit établir « les programmes de recherche nécessaires à l'application de la présente loi. Il peut effectuer ou faire effectuer les études prévues par ces programmes ».

Après avoir dressé un portrait général de la situation démolinguistique au Québec à partir des données linguistiques des trois derniers recensements (Fascicule 1 : *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*), examiné, dans un deuxième fascicule, certaines données relatives à la langue du travail, plus particulièrement celles recueillies, pour la première fois, par Statistique Canada sur les langues utilisées au travail (Fascicule 2 : *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*) et amorcé l'établissement d'un premier diagnostic relativement à la maîtrise du français écrit par les jeunes (Fascicule 3 : *Maîtrise du français : indicateurs pour le secondaire et le collégial*), l'Office a souhaité traiter de la langue d'enseignement, une question qui a des incidences importantes sur la francisation du Québec. En effet, exception faite de ceux et celles qui sont admissibles à l'enseignement en anglais, tous les enfants au Québec doivent fréquenter les écoles primaires et secondaires de langue française. Ces éléments d'information, compte tenu des enjeux qu'ils suscitent, doivent nécessairement faire partie du prochain bilan et exigeront peut-être des recherches qui permettront, étant donné les mesures d'exception prévues par la Charte, de comprendre et de mieux prévoir les choix faits dans ce domaine.

Les renseignements utilisés dans ce quatrième fascicule ont été gracieusement fournis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ils ont été analysés en étroite collaboration avec M. Antoine Kouadio N'Zué, de ce ministère, qui a aimablement répondu aux questions et aux demandes de compléments d'information ou de validation que nous lui avons adressées.

Ce quatrième fascicule a été préparé par M. Michel Paillé, chercheur autonome, sous la supervision de M. Pierre Bouchard, directeur de la recherche à l'Office. Je les remercie vivement des efforts nourris qu'ils ont consentis pour la production de la présente publication, qui permettra d'enrichir les connaissances sur l'état de la situation linguistique au Québec. Il m'importe également de souligner tout le travail accompli par les membres du Comité de suivi de la situation linguistique et les membres de l'Office pour valider ces indicateurs et en tirer les conclusions qui s'imposent.

France Boucher
Présidente-directrice générale

Table des matières

Préface	3	Deuxième partie	
Introduction	7	Études collégiales	61
Première partie		4.13 Population étudiante du collégial et nouveaux inscrits selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1983-2003.....	63
Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire	9	4.14 Les nouveaux inscrits aux études collégiales selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1983-2003.....	67
4.1 Les élèves selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004	11	4.15 Les nouveaux inscrits aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement au collégial. Ensemble du Québec, 1993-2003	71
4.2 Les élèves selon la langue d'enseignement. Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004	17	4.16 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langue maternelle française. Ensemble du Québec, 1993-2003.....	74
4.3 Les élèves selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004	21	4.17 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langue maternelle anglaise. Ensemble du Québec, 1993-2003.....	76
4.4 Les élèves selon leur langue maternelle. Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004	27	4.18 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langues maternelles tierces. Ensemble du Québec, 1995-2003.....	79
4.5 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais. Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004	34	Troisième partie	
4.6 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004	37	Études universitaires	83
4.7 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. Île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004	41	4.19 Les inscriptions à l'université selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1986-2003	85
4.8 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. Reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004.....	44	4.20 Les inscriptions à l'université selon la langue maternelle des étudiants. Ensemble du Québec, 1986-2003.....	88
4.9 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la disposition invoquée. Ensemble du Québec, jusqu'en 2002.....	47	4.21 Les inscriptions à l'université des étudiants de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1986-2003	91
4.10 L'évolution annuelle du nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais. Ensemble du Québec, 1990 à 2002	51	4.22 Les inscriptions à l'université des étudiants de langues maternelles tierces, selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1986-2003	95
4.11 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui ont choisi d'étudier en français. Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004....	54	Conclusion	99
4.12 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004	57	Annexe	105

Introduction

Au même titre que la langue de travail et la langue de l'affichage, la langue d'enseignement est un domaine majeur d'application de la *Charte de la langue française*. Cette dernière consacre un chapitre entier à la langue d'enseignement, prévoyant que, exception faite des enfants admissibles à l'enseignement en anglais, tous les enfants fréquentent au Québec les écoles primaires et secondaires de langue française (à l'exception des établissements privés non subventionnés).

Déjà un an après l'adoption de la Charte, des effets notoires ont pu être observés pour ce qui est de la langue d'enseignement (St-Germain, 1980)¹. À plus long terme, les effets de la loi ont continué à se faire sentir : en 2004, plus de 79 % des jeunes de langue maternelle tierce recevaient l'enseignement en français, comparativement à 20 % en 1977. Il est dès lors important d'approfondir cette question en se donnant les moyens d'en faire le suivi.

La première série d'indicateurs présentés dans ce fascicule (indicateurs 4.1 à 4.12) rend compte de la langue d'enseignement au primaire et au secondaire, situation qui, rappelons-le, est soumise à certaines dispositions de la Charte de la langue française. En fait, après avoir dressé un portrait sommaire de l'évolution des clientèles dans les deux réseaux publics d'enseignement et des écoles privées (écoles françaises et écoles anglaises) dans le temps (entre 1971-1972 et 2003-2004), les indicateurs 4.5 à 4.8 établissent le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais au cours de la période allant de 1983 à 2004. Quant aux indicateurs 4.9 à 4.10, ils permettent de déterminer par quel article de la Charte de la langue française les jeunes concernés ont été déclarés comme admissibles à l'enseignement en anglais, alors que les indicateurs 4.11 et

4.12 montrent qu'un nombre appréciable d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais ont tout de même opté pour l'enseignement en français.

La deuxième série d'indicateurs (4.13 à 4.18) rend compte de la langue d'enseignement au collégial pour les années 1983 à 2003. Ces indicateurs, en plus de présenter les clientèles de nouveaux inscrits aux études collégiales² (langue maternelle et langue d'enseignement), font état des choix de langue d'enseignement que ces étudiants ont fait au moment de leur passage du secondaire au collégial (indicateurs 4.15 à 4.18).

Enfin, les indicateurs 4.19 à 4.22 fournissent quelques informations sommaires sur les inscriptions à l'université pour les années 1986 à 2003.

Les analyses réalisées dans le cadre de ce fascicule considèrent généralement les territoires suivants : l'ensemble du Québec, l'île de Montréal et le reste du Québec.

Enfin, les indicateurs sont présentés selon le modèle suivant : un texte descriptif de quelques paragraphes, un ou des tableaux et un ou des graphiques³. Les années et territoires couverts sont précisés lors de chaque analyse.

En terminant, il est important de mentionner que les données utilisées pour l'élaboration des indicateurs de ce fascicule proviennent exclusivement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Elles ont été traitées et interprétées par l'Office québécois de la langue française et les textes descriptifs qui en ont résulté prennent en compte les observations du MELS.

1 Claude St-Germain (1980). *La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79*, Québec, Conseil de la langue française.

2 Rappelons que par *nouveaux inscrits*, on entend les étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

3 Les graphiques présentés ne reproduisent pas nécessairement les mêmes données que celles présentées dans les tableaux. Ils sont plutôt utilisés pour mettre en évidence une information qu'il serait difficile de faire ressortir autrement.

Première partie

Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire

4.1 Les élèves selon la langue d'enseignement. *Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004*

Le tableau 4.1a présente les effectifs scolaires¹ du Québec par bonds de cinq ans de 1971-1972 à 1991-1992 et annuellement par la suite. Il donne aussi la répartition en nombres absolus et en pourcentages selon la langue d'enseignement, le français et l'anglais.

Au cours des deux premières décennies considérées, les écoles du Québec ont perdu près de 490 000 inscrits. Il s'agit là d'une chute de 30 % due, pour une bonne part, à la dénatalité. C'est dans le secteur d'enseignement de langue anglaise que la décroissance s'est avérée la plus importante. En effet, la diminution de près de 145 000 élèves, soit 56,5 % en 20 ans, résulte à la fois de la dénatalité, des échanges migratoires négatifs avec le reste du Canada et, à partir de 1977-1978, des effets de la Charte de la langue française. Le graphique 4.1a montre bien le changement de tendance : le secteur anglophone, qui augmentait en pourcentage jusqu'au milieu des années 1970, diminuait par la suite pour se stabiliser à $\pm 10\%$ en 1991-1992.

C'est la période quinquennale 1976-1981 qui montre la régression la plus prononcée avec une perte générale de 17 % (240 000 élèves en moins), et ce, plus particulièrement dans le cas du secteur d'enseignement de langue anglaise. Par contre, les pertes du secteur d'enseignement de langue française ont été les plus élevées entre 1971-1972 et 1976-1977 avec une décroissance de près de 193 000 (- 14 %). L'obligation de la scolarisation en français pour tous les Québécois, exception faite des enfants admissibles à l'enseignement en anglais, à compter de 1977-1978, a par la suite compensé partiellement la décroissance due à la dénatalité, du moins jusqu'en 1991-1992, au point de permettre, comme le montre le graphique 4.1b, une croissance relative du secteur d'enseignement de langue française.

Après 1992, les effectifs scolaires ont continué à baisser. Le nombre d'élèves a diminué de 46 100, pour une décroissance de 4 % entre 1992 et 2004. Si le lustre 1991-1992 à 1996-1997 montre une certaine stabilité, une baisse importante peut cependant être observée à partir de 1996-1997. En effet, au cours de cette dernière période, la diminution a été de près de 31 800 élèves, soit - 2,8 %.

Ce constat pour l'ensemble du Québec cache une importante différence selon la langue d'enseignement. En effet, dans l'ensemble de cette période, seul le secteur d'enseignement de langue française a connu une baisse généralisée. Entre 1992 et 2004, les écoles de langue française ont perdu plus de 58 350 élèves, soit une perte de 5,6 %. En 2001-2002, on comptait pour la première fois moins de un million d'élèves qui étudiaient en français. Et les données provisoires pour 2003-2004 recensent 982 600 élèves dans le secteur d'enseignement de langue française, soit moins de 89 % de l'ensemble des élèves du Québec.

Sauf entre 1992-1993 et 1993-1994, où la situation fut quasi stationnaire, le secteur d'enseignement de langue anglaise a augmenté continuellement par la suite, à la fois en nombres absolus et en proportions, ce que le graphique 4.1a illustre éloquemment. En 12 ans (1992-2004), le secteur anglophone a gagné plus de 12 200 élèves (gain de 11 %), dont près de 8 000 entre 1996-1997 et 2001-2002 (croissance de 7,0 %). Son importance relative a régulièrement augmenté, passant de 9,6 % à 11,1 % des effectifs scolaires du Québec.

Le tableau 4.1b donne la répartition par langue d'enseignement des élèves de langues maternelles autochtones pour l'ensemble du Québec (de 1986-1987 à 2003-2004). Illustré par le graphique 4.1c, ce tableau montre une importante augmentation de

1 Il s'agit des élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire fréquentant une école publique ou une école privée; ceux qui étudient dans une langue autochtone sont exclus. Sauf avis contraire, il en sera de même dans tous les textes qui suivent.

l'enseignement en langue autochtone. De moins de 600 élèves au début de la période, on en comptait 2 000 de plus 18 ans plus tard. Le nombre d'enfants autochtones qui étudient dans leur langue maternelle est passé de moins de 7 % à 25 %. Si

l'enseignement en français passe de plus de 61 % à moins de 47 %, l'enseignement en anglais, quant à lui, glisse légèrement du tiers des effectifs à moins de 30 % à partir de l'année 1991-1992.

En bref

Entre 1971-1972 et 1991-1992, les écoles du Québec ont vu leurs effectifs diminuer de près de 490 000 inscrits (- 30 %), le secteur d'enseignement de langue anglaise, notamment au moment de l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, étant alors le plus touché. Par la suite, l'ensemble des effectifs scolaires a continué à baisser : le secteur d'enseignement de langue française diminuait de 58 350 élèves, alors que le secteur d'enseignement de langue anglaise a augmenté de 12 200 élèves. Quant aux élèves de langue maternelle autochtone, ils sont de plus en plus nombreux à recevoir leur enseignement dans leur langue (de moins de 600 en 1986-1987 à 2 600 en 2003-2004).

Tableau 4.1a

**Nombres et répartitions des élèves selon la langue d'enseignement^a
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Année scolaire	Langue d'enseignement				Total	
	Français		Anglais			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1971-1972	1 378 788	84,3	256 251	15,7	1 635 039	100,0
1976-1977	1 186 102	83,4	236 588	16,6	1 422 690	100,0
1981-1982	1 026 951	86,8	155 585	13,2	1 182 536	100,0
1986-1987	1 021 105	89,4	120 818	10,6	1 141 923	100,0
1991-1992	1 035 358	90,3	111 391	9,7	1 146 749	100,0
1992-1993	1 040 985	90,4	110 735	9,6	1 151 720	100,0
1993-1994	1 034 606	90,3	110 715	9,7	1 145 321	100,0
1994-1995	1 036 202	90,3	111 466	9,7	1 147 668	100,0
1995-1996	1 038 192	90,2	112 947	9,8	1 151 139	100,0
1996-1997	1 037 112	90,2	113 267	9,8	1 150 379	100,0
1997-1998	1 033 879	90,0	114 267	10,0	1 148 146	100,0
1998-1999	1 024 799	89,9	115 703	10,1	1 140 502	100,0
1999-2000	1 013 316	89,6	117 602	10,4	1 130 918	100,0
2000-2001	1 003 578	89,4	119 500	10,6	1 123 078	100,0
2001-2002	997 358	89,2	121 225	10,8	1 118 583	100,0
2002-2003	991 047	89,0	122 527	11,0	1 113 574	100,0
2003-2004	982 634	88,9	122 950	11,1	1 105 584	100,0

a : Ces données excluent les élèves qui étudient dans une langue amérindienne ou en inuktitut.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 4.1b

Nombres et répartitions des élèves de langues maternelles autochtones selon leur langue d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1986-1987 à 2003-2004

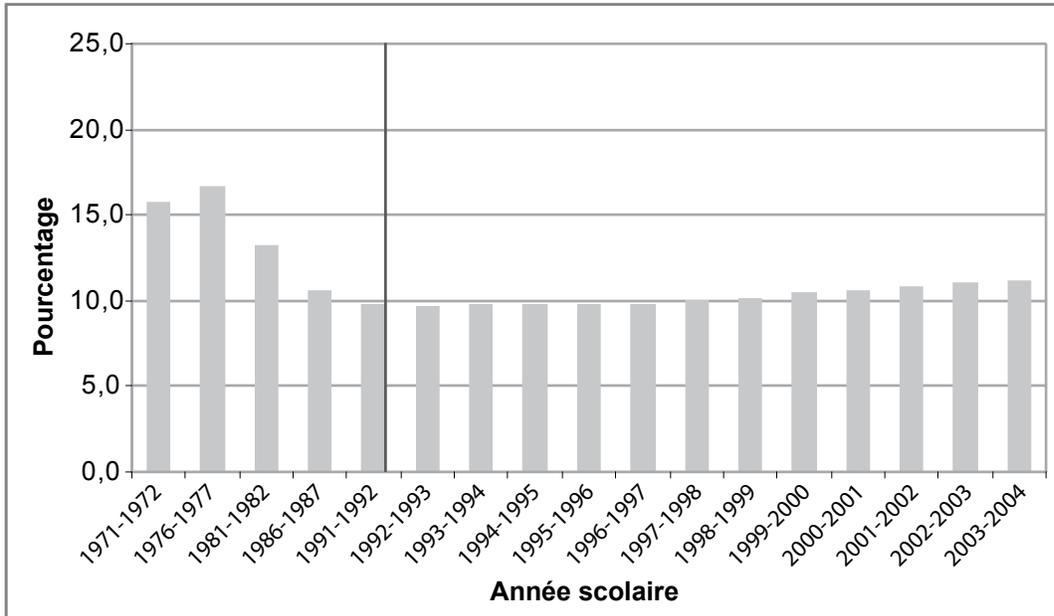
Année scolaire	Langue d'enseignement						Total	
	Français		Anglais		Langues autochtones		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
1986-1987	5 077	61,2	2 663	32,1	559	6,7	8 299	100,0
1987-1988	4 875	58,8	2 782	33,6	627	7,6	8 284	100,0
1988-1989	5 309	60,4	2 863	32,6	622	7,1	8 794	100,0
1989-1990	4 735	57,0	2 740	33,0	830	10,0	8 305	100,0
1990-1991	4 573	55,6	2 554	31,1	1 095	13,3	8 222	100,0
1991-1992	4 729	55,6	2 518	29,6	1 253	14,7	8 500	100,0
1992-1993	5 232	56,6	2 451	26,5	1 566	16,9	9 249	100,0
1993-1994	5 096	55,3	2 294	24,9	1 833	19,9	9 223	100,0
1994-1995	4 978	54,8	2 378	26,2	1 733	19,1	9 089	100,0
1995-1996	5 375	55,4	2 396	24,7	1 923	19,8	9 694	100,0
1996-1997	4 739	51,9	2 251	24,6	2 144	23,5	9 134	100,0
1997-1998	5 347	53,1	2 284	22,7	2 432	24,2	10 063	100,0
1998-1999	4 495	48,2	2 346	25,2	2 482	26,6	9 323	100,0
1999-2000	4 500	47,0	2 381	24,9	2 688	28,1	9 569	100,0
2000-2001	4 604	47,4	2 525	26,0	2 584	26,6	9 713	100,0
2001-2002	4 837	48,0	2 703	26,8	2 543	25,2	10 083	100,0
2002-2003	4 784	46,8	2 823	27,6	2 616	25,6	10 223	100,0
2003-2004 ^a	4 889	46,7	3 011	28,8	2 570	24,5	10 470	100,0

a : Année 2003-2004 : données provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

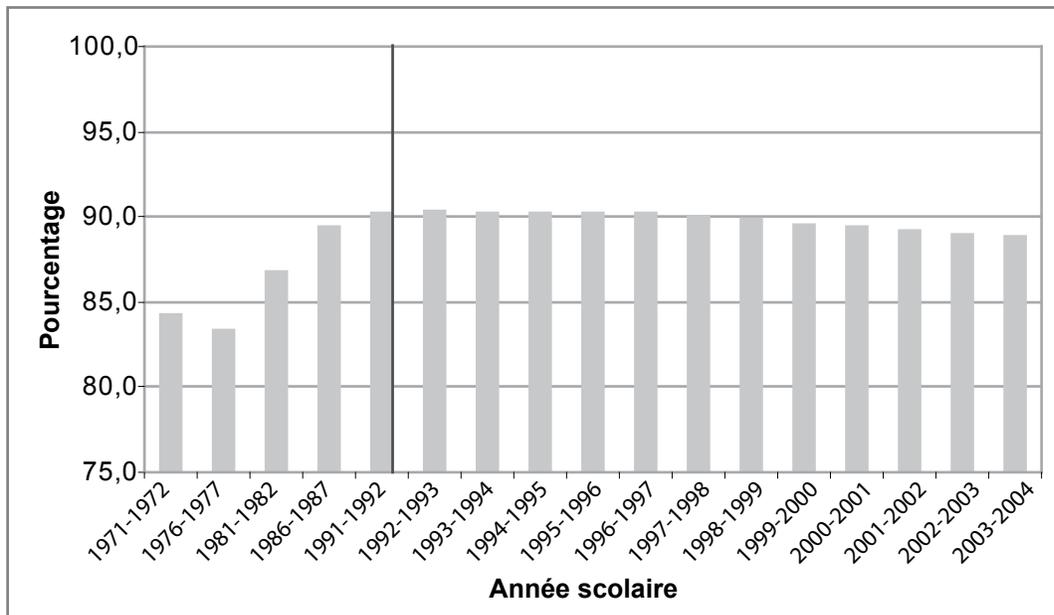
Graphique 4.1a

Pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles de langue anglaise
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004



Graphique 4.1b

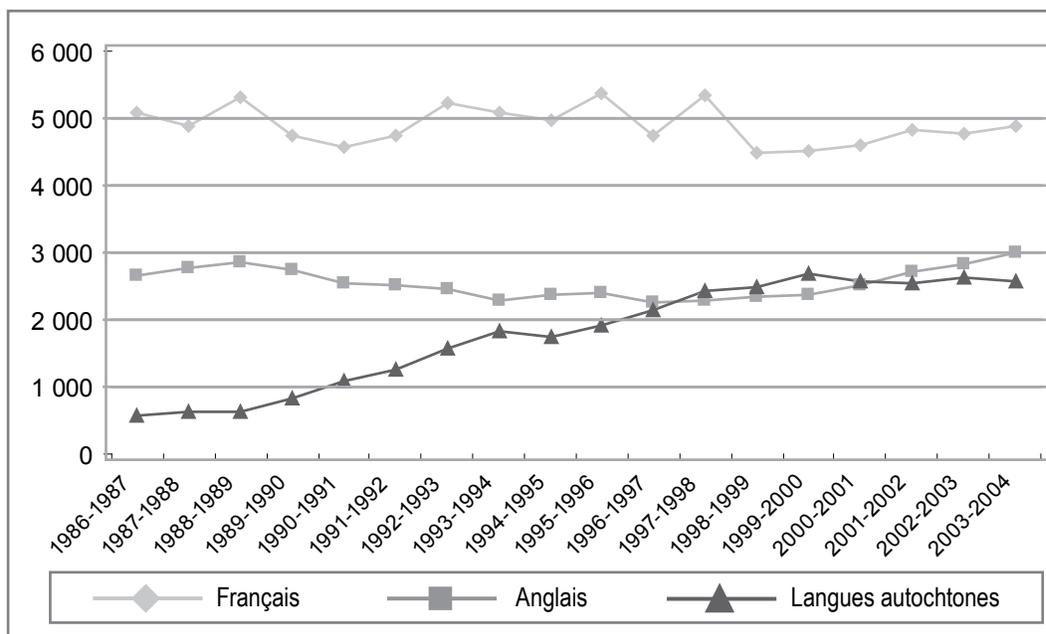
Pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles de langue française
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004



Graphique 4.1c

Évolution du nombre d'élèves de langues maternelles autochtones selon leur langue d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1986-1987 à 2003-2004



4.2 Les élèves selon la langue d'enseignement. *Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004*

Le tableau 4.2 reprend les données du tableau précédent en distinguant l'île de Montréal et le reste du Québec.

Au cours des deux premières décennies, c'est dans les écoles de l'île de Montréal que le déclin des effectifs s'est avéré proportionnellement le plus important : perdant plus de 190 000 élèves, elles accusent une régression de 45 %, alors que, dans le reste du Québec, les pertes sont plutôt de 25 % (296 900 élèves). La décroissance plus marquée dans l'île de Montréal a eu pour effet d'affaiblir son importance relative dans l'ensemble du milieu scolaire québécois. En effet, alors que les écoles montréalaises comptaient pour plus de 26 % des effectifs du Québec en 1971-1972, elles régresaient jusqu'à 20,5 % au début des années 1990. Les secteurs d'enseignement de langue française et de langue anglaise de l'île de Montréal ont perdu respectivement 3,0 et 4,6 points en 20 ans, passant de 19,7 % à 16,7 % des effectifs dans le cas des écoles françaises et de 60,2 % à 55,6 % dans le cas des écoles anglaises.

C'est la période quinquennale 1976-1981 qui montre la régression la plus prononcée de cette période, et ce, tant dans l'île de Montréal (plus particulièrement dans le cas des écoles anglaises) qu'ailleurs au Québec (plus particulièrement dans le cas des écoles françaises). Par ailleurs, alors que dans l'île, la décroissance des effectifs du secteur d'enseignement de langue française continuait à la fin des années 1980, elle s'est transformée en croissance à l'extérieur de l'île de Montréal. On y observe en effet des gains de près de 17 300 élèves (+ 2,0 %) entre les années scolaires 1986-1987 et 1991-1992, ce qui contraste avec la perte de 3 000 élèves (- 1,7 %) dans l'île.

La baisse des effectifs que l'on observe à partir de 1992-1993 dans l'ensemble du Québec (voir indicateur 4.1) provient de l'extérieur de l'île de Montréal. En effet, si l'île de Montréal a graduellement gagné près de 10 900 élèves au cours des 12 années subséquentes (augmentation relative de 4,6 %), le reste du Québec a par contre perdu 57 000 élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, soit - 6,2 % de ses effectifs de 1992-1993.

Les gains dans l'île de Montréal valent pour les deux secteurs d'enseignement, avec un léger avantage pour le secteur francophone. En effet, les écoles de langue française ont connu une augmentation de plus de 8 100 élèves pour un gain relatif de 4,7 %, tandis que les écoles de langue anglaise se sont accrues de 2 700 élèves, ce qui donne une croissance relative un peu plus faible de 4,4 % pour les 12 années considérées.

Par contre, les pertes généralisées pour le reste du Québec ne valent que pour le secteur d'enseignement de langue française. Les données du tableau 4.2 permettent en effet de calculer que si l'ensemble des écoles françaises a perdu 66 500 élèves (- 7,7 %), les écoles de langue anglaise pour leur part ont augmenté de 9 500, pour un gain relatif de 19,2 %.

Le graphique 4.2 montre bien l'évolution numérique des écoles de langue anglaise de l'île de Montréal et du reste du Québec au cours de la période 1992-2004 : c'est à l'extérieur de l'île que les progrès ont été les plus importants. Tant et si bien que l'on pourrait dénombrer dans quelques années, si la tendance se maintenait, plus d'élèves dans des écoles anglaises à l'extérieur de l'île qu'au sein des écoles de l'île de Montréal. L'écart de 12 000 qui sépare les deux territoires en 1992-1993 n'était plus que de 5 300 élèves en 2003-2004.

En bref

Entre 1971-1972 et 1991-1992, le déclin des effectifs scolaires s'est avéré proportionnellement plus important dans l'île de Montréal (45 %) que dans le reste du Québec (25 %). Par contre, depuis 1992-1993, l'île de Montréal a plutôt gagné près de 10 900 élèves (4,6 %), alors que le reste du Québec a perdu plus de 57 000 élèves (- 6,2 %). Les gains dans l'île de Montréal au cours de cette dernière période valent pour les deux secteurs d'enseignement, avec un léger avantage pour le secteur français (4,7 % [secteur français] contre 4,4 % [secteur anglais]). Quant aux pertes pour le reste du Québec, elles n'affectent que le secteur français (- 7,7 %), le secteur anglais ayant augmenté de 19,2 %.

Tableau 4.2

**Nombres et répartitions des élèves selon la langue d'enseignement^a
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

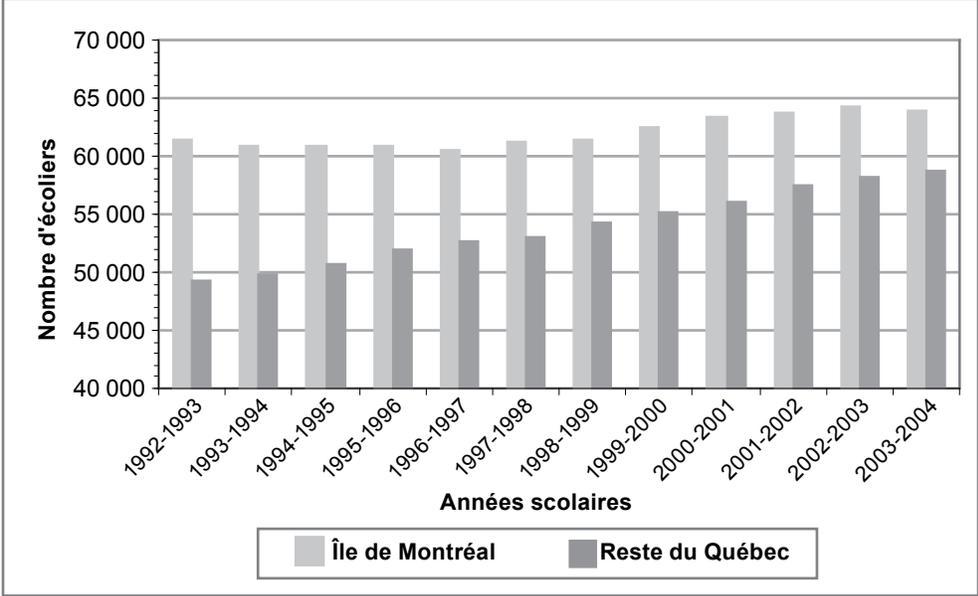
Région/ Année scolaire ^b	Langue d'enseignement				Total	
	Français		Anglais		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île de Montréal						
1971-1972	271 753	63,8	154 338	36,2	426 091	100,0
1976-1977	214 876	60,9	138 144	39,1	353 020	100,0
1981-1982	177 704	66,2	90 898	33,8	268 602	100,0
1986-1987	175 776	71,6	69 667	28,4	245 443	100,0
1991-1992	172 762	73,6	61 955	26,4	234 717	100,0
1992-1993	173 783	73,9	61 389	26,1	235 172	100,0
1993-1994	174 273	74,1	60 955	25,9	235 228	100,0
1994-1995	176 074	74,3	60 832	25,7	236 906	100,0
1995-1996	176 391	74,3	60 934	25,7	237 325	100,0
1996-1997	177 257	74,5	60 549	25,5	237 806	100,0
1997-1998	177 641	74,4	61 175	25,6	238 816	100,0
1998-1999	177 745	74,3	61 497	25,7	239 242	100,0
1999-2000	178 827	74,1	62 484	25,9	241 311	100,0
2000-2001	180 401	74,0	63 365	26,0	243 766	100,0
2001-2002	181 713	74,0	63 812	26,0	245 525	100,0
2002-2003	182 011	73,9	64 331	26,1	246 342	100,0
2003-2004	181 932	73,9	64 107	26,1	246 039	100,0
Reste du Québec						
1971-1972	1 107 035	91,6	101 913	8,4	1 208 948	100,0
1976-1977	971 226	90,8	98 444	9,2	1 069 670	100,0
1981-1982	849 247	92,9	64 687	7,1	913 934	100,0
1986-1987	845 329	94,3	51 151	5,7	896 480	100,0
1991-1992	862 596	94,6	49 436	5,4	912 032	100,0
1992-1993	867 202	94,6	49 346	5,4	916 548	100,0
1993-1994	860 333	94,5	49 760	5,5	910 093	100,0
1994-1995	860 128	94,4	50 634	5,6	910 762	100,0
1995-1996	861 801	94,3	52 013	5,7	913 814	100,0
1996-1997	859 855	94,2	52 718	5,8	912 573	100,0
1997-1998	856 238	94,2	53 092	5,8	909 330	100,0
1998-1999	847 054	94,0	54 206	6,0	901 260	100,0
1999-2000	834 489	93,8	55 118	6,2	889 607	100,0
2000-2001	823 177	93,6	56 135	6,4	879 312	100,0
2001-2002	815 645	93,4	57 413	6,6	873 058	100,0
2002-2003	809 036	93,3	58 196	6,7	867 232	100,0
2003-2004	800 702	93,2	58 843	6,8	859 545	100,0

a : Ces données excluent les élèves qui étudient dans une langue amérindienne ou en inuktitut.

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Le reste du Québec a été obtenu par soustractions.

Graphique 4.2
Nombre d'élèves inscrits dans les écoles de langue anglaise
(Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Île de Montréal et reste du Québec, 1992-1993 à 2003-2004



4.3 Les élèves selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Le tableau 4.3a est construit sur le même modèle que le tableau 4.1. En lieu et place de la langue d'enseignement, il présente les données selon la langue maternelle des élèves¹ (français, anglais, autre²).

La baisse généralisée des effectifs scolaires au cours de la période allant de 1971-1972 à 1992-1993 est principalement attribuable à celle de la majorité francophone. Alors que, pour l'ensemble des effectifs scolaires, les pertes s'élèvent à 495 500 élèves, celles des effectifs de langue française sont de plus de 418 000 élèves, dont quelque 195 000 pour chacune des deux premières périodes quinquennales (années 1970).

Dans le cas de la population de langue anglaise, c'est surtout au cours des années scolaires 1976-1977 à 1981-1982 que la baisse s'est avérée la plus importante (53 000 élèves), résultat d'un solde migratoire négatif avec le reste du Canada. Ainsi, l'importance relative des élèves de langue maternelle anglaise pour l'ensemble du Québec est passé de 11,6 % à 8,4 %.

Contrairement aux élèves de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, ceux de langues maternelles tierces ont connu une augmentation substantielle de 25 % attribuable principalement aux migrations internationales. Conséquemment, les écoles du Québec en 1991-1992 comptaient 16 500 élèves de langues maternelles tierces de plus qu'en 1971-1972.

La décroissance généralisée de 4 % que nous avons constatée plus haut (voir l'indicateur 4.1) pour la période de 1992-1993 à 2003-2004 cache une importante différence, non seulement selon la langue d'enseignement, mais aussi selon la langue maternelle. Le tableau 4.3a montre en effet que le déclin global de près de 48 300 élèves résulte d'une perte de près de 73 600 enfants dont la langue ma-

ternelle est le français, jumelée à un gain de près de 25 700 élèves de langues maternelles tierces. Quant aux jeunes de langue maternelle anglaise, leur nombre a peu varié pendant ces 12 années (pertes de moins de 400).

Les gains du groupe de langues maternelles tierces sont à peu près les mêmes entre les deux lustres de la décennie 1990, soit 11 500 au début et 10 000 à la fin. Par contre, les pertes du côté de la majorité de langue française sont concentrées en fin de période: - 41 100 entre 1996-1997 et 2001-2002, comparativement à seulement - 7 900 entre 1991-1992 et 1996-1997. Quant aux enfants de langue maternelle anglaise, les faibles pertes pour l'ensemble de la période cachent un gain de près de 1 300 dans la première période quinquennale suivie d'une perte de près de 2 300 au cours de la suivante.

L'évolution des groupes linguistiques dans le milieu scolaire des années 1990 a eu pour résultat d'inverser le rapport entre le groupe de langue maternelle anglaise et le groupe de langues maternelles tierces. Comme le montre le graphique 4.3, à compter de l'année scolaire 1998-1999 on recensait plus d'élèves de langues maternelles tierces que d'élèves de langue maternelle anglaise. Si l'importance relative de ces derniers a augmenté de quelques dixièmes de point (de 8,3 % à 8,6 %), celle des élèves de langues maternelles tierces a grossi de près de 3 points, passant de 7,4 % des effectifs à 10,1 % en 12 ans (tableau 4.3a). En nombres absolus, l'écart entre les deux groupes linguistiques est passé de près de 9 700 élèves en faveur des anglophones en 1992-1993 à près de 16 400 à l'avantage des allophones 12 ans plus tard.

Cela étant dit, il ressort du tableau 4.3b qu'entre 1992-1993 et 2003-2004, la proportion d'élèves de langue maternelle française est passée de 98,9 % à 97,7 % au sein du secteur d'enseignement de langue française (perte de 83 665 élèves), alors

1 La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par celui-ci.

2 Le groupe « autre » ou de langues maternelles tierces comprend toutes les langues, à l'exception du français, de l'anglais et des langues autochtones. Les totaux des tableaux 4.3a et 4.4a ne concordent pas toujours avec ceux des deux tableaux précédents car ces derniers font abstraction des élèves qui étudient dans une langue autochtone.

que celle des élèves de langue maternelle anglaise et celle des élèves de langues maternelles tierces ont augmenté (de 17,1 % à 19,3 % dans le cas des élèves de langue maternelle anglaise pour un gain de 1 996 élèves et de 77,5 % à 79,5 % dans le cas des élèves de langues maternelles tierces pour un gain de 22 068 élèves). Au sein du secteur d'enseignement de langue anglaise (tableau 4.3c), il y a

eu augmentation des effectifs de langue maternelle française (10 080 élèves au cours de la période) et de ceux de langues maternelles tierces (une augmentation de 3 589 élèves qui se traduit aussi par une diminution en pourcentage, de 22,5 % à 20,5 %), mais diminution des effectifs de langue maternelle anglaise (2 354 élèves au cours de la période).

En bref

Dans l'ensemble du Québec, entre 1971-1972 et 1992-1993, il y a eu diminution des élèves de langue maternelle française (30 %) et de ceux de langue maternelle anglaise (50 %), mais augmentation de 25 % de ceux de langues maternelles tierces. Entre 1992-1993 et 2003-2004, les effectifs de langue maternelle française ont continué à diminuer (près de 73 600 élèves), alors que ceux du groupe de langues maternelles tierces ont augmenté (de près de 25 700 élèves). Bien que la population scolaire de langue maternelle anglaise ait perdu un peu moins de 400 élèves au cours de la même période, son poids relatif a néanmoins gagné quelques dixièmes de point (de 8,3 % à 8,6 %). Au sein du secteur d'enseignement de langue française, la proportion d'élèves de langue maternelle française a diminué, alors qu'elle a augmenté chez ceux de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces. Par contre, au sein du secteur d'enseignement de langue anglaise, il y a eu diminution des effectifs de langue maternelle anglaise et augmentation de ceux des deux autres groupes, le groupe de langue maternelle française et celui de langues maternelles tierces.

Tableau 4.3a

**Nombres et répartitions des élèves selon leur langue maternelle^a
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Année scolaire	Langue maternelle						Total	
	Français		Anglais		Autre		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
1971-1972	1 379 912	84,4	189 099	11,6	66 028	4,0	1 635 039	100,0
1976-1977	1 184 834	83,3	173 618	12,2	64 127	4,5	1 422 579	100,0
1981-1982	989 736	84,2	120 403	10,2	65 859	5,6	1 175 998	100,0
1986-1987	962 670	84,9	101 085	8,9	70 428	6,2	1 134 183	100,0
1991-1992	961 581	84,4	95 418	8,4	82 503	7,2	1 139 502	100,0
1992-1993	964 550	84,3	94 571	8,3	84 916	7,4	1 144 037	100,0
1993-1994	956 577	84,1	94 414	8,3	86 940	7,6	1 137 931	100,0
1994-1995	955 609	83,8	94 887	8,3	89 816	7,9	1 140 312	100,0
1995-1996	955 761	83,6	96 030	8,4	91 577	8,0	1 143 368	100,0
1996-1997	953 684	83,3	96 677	8,4	94 028	8,2	1 144 389	100,0
1997-1998	950 357	83,3	95 241	8,4	94 917	8,3	1 140 515	100,0
1998-1999	942 706	83,2	95 057	8,4	95 898	8,5	1 133 661	100,0
1999-2000	931 439	82,9	94 823	8,4	97 775	8,7	1 124 037	100,0
2000-2001	920 491	82,5	94 880	8,5	100 578	9,0	1 115 949	100,0
2001-2002	912 610	82,1	94 403	8,5	104 030	9,4	1 111 043	100,0
2002-2003	903 458	81,7	94 296	8,5	108 213	9,8	1 105 967	100,0
2003-2004*	890 963	81,3	94 212	8,6	110 572	10,1	1 095 747	100,0

* Données provisoires

a : Ces données excluent les élèves de langue maternelle autochtone.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Les élèves selon leur langue maternelle, Ensemble du Québec,
1971-1972 à 2003-2004

Tableau 4.3b

Pourcentage des élèves qui étudient en français selon la langue maternelle

Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Année scolaire	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1991-1992	951 220	98,9	16 414	17,2	62 995	76,4
1992-1993	953 728	98,9	16 203	17,1	65 822	77,5
1993-1994	945 152	98,8	16 040	17,0	68 318	78,6
1994-1995	943 481	98,7	16 414	17,3	71 329	79,4
1995-1996	942 884	98,7	16 970	17,7	72 963	79,7
1996-1997	939 769	98,5	17 439	18,0	75 165	79,9
1997-1998	935 490	98,4	17 475	18,3	75 567	79,6
1998-1999	926 880	98,3	17 322	18,2	76 102	79,4
1999-2000	911 052	98,2	17 140	18,2	76 693	79,0
2000-2001	902 279	98,0	17 455	18,4	79 240	78,8
2001-2002	893 105	97,9	17 585	18,6	81 831	78,7
2002-2003	883 045	97,7	17 801	18,9	85 417	78,9
2003-2004*	870 063	97,7	18 199	19,3	87 890	79,5

* Données provisoires

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 4.3c

Pourcentage des élèves qui étudient en anglais selon la langue maternelle

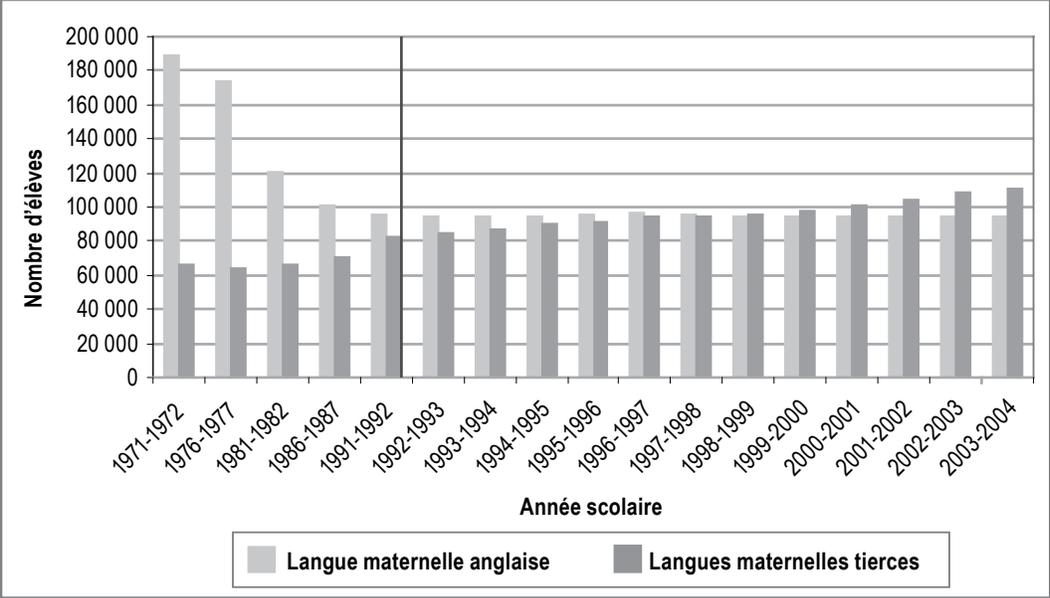
Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Année scolaire	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1991-1992	10 361	1,1	79 004	82,8	19 508	23,6
1992-1993	10 822	1,1	78 368	82,9	19 094	22,5
1993-1994	11 425	1,2	78 374	83,0	18 622	21,4
1994-1995	12 128	1,3	78 473	82,7	18 487	20,6
1995-1996	12 877	1,3	79 060	82,3	18 614	20,3
1996-1997	13 915	1,5	79 238	82,0	18 863	20,1
1997-1998	14 867	1,6	77 766	81,7	19 350	20,4
1998-1999	15 826	1,7	77 735	81,8	19 796	20,6
1999-2000	16 964	1,8	76 901	81,8	20 409	21,0
2000-2001	18 212	2,0	77 425	81,6	21 338	21,2
2001-2002	19 505	2,1	76 818	81,4	22 199	21,3
2002-2003	20 413	2,3	76 495	81,1	22 796	21,1
2003-2004*	20 902	2,3	76 014	80,7	22 683	20,5

* Données provisoires

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.3
Nombre d'élèves de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces
(éducation préscolaire, enseignements primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Ensemble du Québec, 1971-1972 à 2003-2004



4.4 Les élèves selon leur langue maternelle. Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Le tableau 4.4a reprend les données du tableau précédent en distinguant l'île de Montréal et le reste du Québec.

Entre 1971-1972 et 1991-1992, l'île de Montréal a perdu environ 149 000 élèves de langue maternelle française alors que le reste du Québec en perdait 269 000.

Dans le cas de la population de langue anglaise, les pertes de plus de 93 000 élèves de langue maternelle anglaise observées pour l'ensemble du Québec (voir indicateur 4.3) se partagent presque moitié-moitié entre l'île de Montréal (51 400) et le reste du Québec (42 300). Ainsi, l'importance relative des élèves de langue maternelle anglaise est passée de 24,1 % à 21,9 % dans l'île de Montréal et de 7,1 % à 4,9 % dans le reste du Québec.

Quant aux effectifs d'élèves de langues maternelles tierces, ils ont connu une augmentation attribuable principalement aux migrations internationales (9 180 dans l'île de Montréal et 7 300 dans le reste du Québec). Cette croissance s'est surtout produite au cours de la deuxième moitié des années 1980. D'ailleurs, le graphique 4.4 montre que, dans l'île de Montréal, les élèves de langues maternelles tierces ont rattrapé ceux de langue maternelle anglaise au milieu des années 1980, pour ensuite les dépasser par près de 12 000 en 1991-1992.

Par la suite, entre 1992-1993 et 2003-2004, la diminution du nombre d'élèves de langue maternelle française était sensiblement égale dans les deux territoires considérés (tableau 4.4a). En effet, la majorité de langue maternelle française dans les écoles de l'île de Montréal a décliné de 7,3 % (près de 8 700 élèves en moins), tandis qu'elle perdait 7,5 % de ses effectifs dans le reste du Québec (– 63 550 élèves). Conséquemment, le poids des élèves de langue maternelle française de l'île de Montréal dans l'ensemble du Québec est demeuré inchangé avec 12,4 % des effectifs. Si en 2003-2004, les élèves de langue maternelle française de l'île dépassaient encore les 110 000, le nombre d'élèves de langue maternelle française à l'extérieur de l'île de Montréal avait déjà glissé, quant à lui, sous les

800 000 entre les années scolaires 2000-2001 et 2001-2002.

En revanche, le nombre et la proportion d'élèves de langues maternelles tierces ont augmenté dans l'île de Montréal comme ailleurs au Québec. Dans l'île, une augmentation de 18 800 jeunes donne une croissance relative de près de 29 %. De moins de 65 000 en 1992-1993, les élèves de langues maternelles tierces sont passés à plus de 83 600 en fin de période. Si l'augmentation relative dans le reste du Québec a été plus forte avec un pourcentage de près de 36 %, les 27 400 élèves de langues maternelles tierces dénombrés en 2003-2004 ne compaient toutefois que pour 3,2 % de l'ensemble des effectifs de cette vaste région, pour un gain de seulement un point en 12 ans.

Pour ce qui est des élèves de langue maternelle anglaise, leur nombre a augmenté au cours de cette période d'un peu plus de 800 dans l'île de Montréal (1,6 %) et diminué de quelque 1 000 ailleurs au Québec (– 2,2 %). Dans l'île, leur importance relative a diminué jusqu'à 21 % tandis que dans le reste du Québec elle a atteint 5 % en 2000-2001, une proportion qui a été conservée par la suite.

Cela étant dit, il ressort du tableau 4.4b qu'entre 1992-1993 et 2003-2004, la proportion d'élèves de langue maternelle française, quel que soit le territoire considéré, a diminué au sein du secteur d'enseignement de langue française, alors que celle de langue maternelle anglaise et celle de langues maternelles tierces ont augmenté. En chiffres absolus, les pertes encourues sur l'île de Montréal par les effectifs de langue maternelle française (perte de 10 206 élèves) au sein du secteur français ont été amplement compensées par celles des élèves de langue maternelle anglaise (gains de 1 600 élèves) et celles de langues maternelles tierces (gains de 16 246 élèves), ce qui est loin d'être le cas dans le reste du Québec où les pertes d'élèves de langue maternelle française sont de l'ordre de 70 000 élèves, soit 12 fois plus que les gains des effectifs de langue maternelle anglaise (339 élèves) et de ceux de langues maternelles tierces (5 822 élèves). Par contre, au sein du secteur d'enseignement de

langue anglaise (tableau 4.4c), on observe, entre 1992-1993 et 2003-2004, une augmentation continue des effectifs de langue maternelle française, et ce, tant en nombre (gains totaux de 1 220 élèves dans l'île et de 8 860 dans le reste du Québec) qu'en pourcentage (de 2,5 % à 3,8 % dans l'île et de 0,9 % à 2,1 % dans le reste du Québec). Quant aux effec-

tifs de langues maternelles tierces, ils ont augmenté en nombre (2 456 dans l'île et 1 133 dans le reste du Québec), mais leur proportion est demeurée à peu près stable. Les effectifs de langue maternelle anglaise, quant à eux, tournent bon an mal an autour de 42 000 élèves dans l'île, alors qu'ils diminuent très légèrement dans le reste du Québec.

En bref

Entre 1971-1972 et 1992-1993, les effectifs du groupe de langue maternelle française et ceux du groupe de langue maternelle anglaise ont beaucoup diminué dans l'île de Montréal et ailleurs au Québec. Par contre, les effectifs de langues maternelles tierces ont augmenté au cours de la deuxième moitié des années 1980, et ce, plus particulièrement dans l'île. Par la suite, entre 1992-1993 et 2003-2004, la baisse du nombre d'élèves de langue maternelle française n'a atteint que 7,3 % dans l'île de Montréal et 7,5 % dans le reste du Québec. Quant aux effectifs de langues maternelles tierces, ils ont augmenté de 29 % dans l'île et de 36 % ailleurs au Québec, alors que les effectifs de langue de langue maternelle anglaise ont connu un léger gain (1,6 %) dans l'île de Montréal et une perte de plus de 2 % à l'extérieur de l'île. Au sein du secteur d'enseignement de langue française, la proportion d'élèves de langue maternelle française, quel que soit le territoire considéré, a diminué, alors que celle de langue maternelle anglaise et celle de langues maternelles autres ont augmenté. Par contre, au sein du secteur d'enseignement de langue anglaise, les effectifs de langue maternelle française et d'autres langues maternelles ont augmenté, ceux de langue maternelle anglaise demeurant à peu près stables, surtout dans l'île de Montréal.

Tableau 4.4a

Nombres et répartitions des élèves selon leur langue maternelle^a (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Région/ Année scolaire ^b	Langue maternelle						Total	
	Français		Anglais		Autre		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Île de Montréal								
1971-1972	269 345	63,2	102 694	24,1	54 052	12,7	426 091	100,0
1976-1977	210 948	59,8	92 034	26,1	50 038	14,2	353 020	100,0
1981-1982	151 443	56,4	64 742	24,1	52 101	19,4	268 286	100,0
1986-1987	133 018	54,2	55 718	22,7	56 525	23,0	245 261	100,0
1991-1992	120 047	51,2	51 314	21,9	63 231	27,0	234 592	100,0
1992-1993	119 253	50,7	50 927	21,7	64 854	27,6	235 034	100,0
1993-1994	117 380	49,9	51 006	21,7	66 702	28,4	235 088	100,0
1994-1995	116 496	49,2	51 138	21,6	69 140	29,2	236 774	100,0
1995-1996	115 483	48,7	51 250	21,6	70 475	29,7	237 208	100,0
1996-1997	114 426	48,1	50 963	21,4	72 289	30,4	237 678	100,0
1997-1998	114 468	48,0	51 055	21,4	73 175	30,7	238 698	100,0
1998-1999	114 250	47,8	51 064	21,4	73 799	30,9	239 113	100,0
1999-2000	114 376	47,4	51 480	21,3	75 338	31,2	241 194	100,0
2000-2001	114 407	47,0	51 621	21,2	77 608	31,9	243 636	100,0
2001-2002	113 799	46,4	51 463	21,0	80 128	32,7	245 390	100,0
2002-2003	111 866	45,4	51 649	21,0	82 686	33,6	246 201	100,0
2003-2004	110 532	44,9	51 758	21,0	83 616	34,0	245 906	100,0

suite à la page suivante

Tableau 4.4a (suite)

Nombres et répartitions des élèves selon leur langue maternelle^a (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Île de Montréal et reste du Québec, 1971-1972 à 2003-2004

Région/ Année scolaire ^b	Langue maternelle						Total	
	Français		Anglais		Autre			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Reste du Québec								
1971-1972	1 110 567	91,9	86 405	7,1	11 976	1,0	1 208 948	100,0
1976-1977	973 886	91,1	81 584	7,6	14 089	1,3	1 069 559	100,0
1981-1982	838 293	92,4	55 661	6,1	13 758	1,5	907 712	100,0
1986-1987	829 652	93,3	45 367	5,1	13 903	1,6	888 922	100,0
1991-1992	841 534	93,0	44 104	4,9	19 272	2,1	904 910	100,0
1992-1993	845 297	93,0	43 644	4,8	20 062	2,2	909 003	100,0
1993-1994	839 197	93,0	43 408	4,8	20 238	2,2	902 843	100,0
1994-1995	839 113	92,9	43 749	4,8	20 676	2,3	903 538	100,0
1995-1996	840 278	92,7	44 780	4,9	21 102	2,3	906 160	100,0
1996-1997	839 258	92,6	45 714	5,0	21 739	2,4	906 711	100,0
1997-1998	835 889	92,7	44 186	4,9	21 742	2,4	901 817	100,0
1998-1999	828 456	92,6	43 993	4,9	22 099	2,5	894 548	100,0
1999-2000	813 640	92,7	42 561	4,8	21 764	2,5	877 965	100,0
2000-2001	806 084	92,4	43 259	5,0	22 970	2,6	872 313	100,0
2001-2002	798 811	92,3	42 940	5,0	23 902	2,8	865 653	100,0
2002-2003	791 592	92,1	42 647	5,0	25 527	3,0	859 766	100,0
2003-2004	781 747	91,8	42 665	5,0	27 366	3,2	851 778	100,0

a : Ces données excluent les élèves de langue maternelle autochtone.

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Le reste du Québec est obtenu par soustractions.

Tableau 4.4b

Pourcentage des élèves qui étudient en français selon la langue maternelle

Île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Région/ Année scolaire	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île de Montréal						
1991-1992	117 233	97,7	8 153	15,9	47 323	74,8
1992-1993	116 300	97,5	8 093	15,9	49 323	76,1
1993-1994	114 437	97,5	8 125	15,9	51 665	77,5
1994-1995	113 443	97,4	8 304	16,2	54 283	78,5
1995-1996	112 315	97,3	8 421	16,4	55 608	78,9
1996-1997	111 149	97,1	8 734	17,1	57 308	79,3
1997-1998	111 078	97,0	8 802	17,2	57 710	78,9
1998-1999	110 724	96,9	8 933	17,5	58 037	78,6
1999-2000	110 633	96,7	9 031	17,5	59 119	78,5
2000-2001	110 453	96,5	9 135	17,7	60 766	78,3
2001-2002	109 712	96,4	9 384	18,2	62 556	78,1
2002-2003	107 693	96,3	9 553	18,5	64 699	78,4
2003-2004*	106 094	96,2	9 760	18,8	65 569	78,5
Reste du Québec						
1991-1992	833 987	99,1	8 261	18,7	15 672	81,3
1992-1993	837 428	99,1	8 110	18,6	16 499	82,2
1993-1994	830 715	99,0	7 915	18,2	16 653	82,3
1994-1995	830 038	98,9	8 110	18,5	17 046	82,4
1995-1996	830 569	98,8	8 549	19,1	17 355	82,2
1996-1997	828 620	98,7	8 705	19,0	17 857	82,1
1997-1998	824 412	98,6	8 673	19,6	17 857	82,1
1998-1999	816 156	98,5	8 389	19,1	18 065	81,7
1999-2000	800 419	98,4	8 109	19,1	17 574	80,7
2000-2001	791 826	98,2	8 320	19,2	18 474	80,4
2001-2002	783 393	98,1	8 201	19,1	19 275	80,6
2002-2003	775 352	97,9	8 248	19,3	20 718	80,7
2003-2004*	763 969	97,9	8 439	19,9	22 321	82,6

* Données provisoires

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 4.4c

Pourcentage des élèves qui étudient en anglais selon la langue maternelle

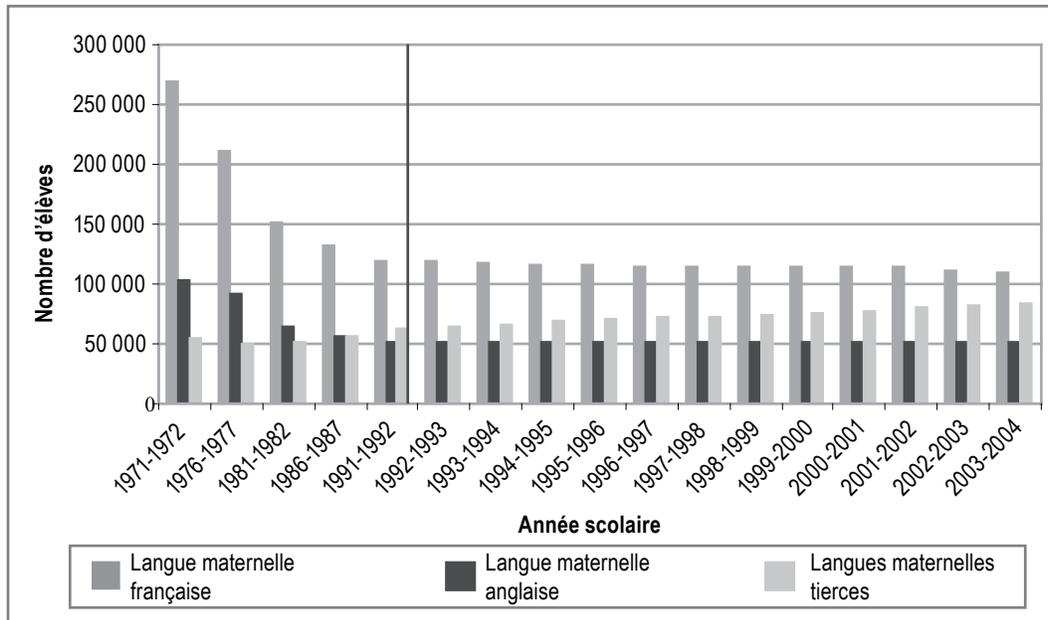
Île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Région/ Année scolaire	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île de Montréal						
1991-1992	2 814	2,3	43 161	84,1	15 908	25,2
1992-1993	2 953	2,5	42 834	84,1	15 531	23,9
1993-1994	2 943	2,5	42 881	84,1	15 037	22,5
1994-1995	3 053	2,6	42 834	83,8	14 857	21,5
1995-1996	3 168	2,7	42 829	83,6	14 867	21,1
1996-1997	3 277	2,9	42 229	82,9	14 981	20,7
1997-1998	3 390	3,0	42 253	82,8	15 465	21,1
1998-1999	3 526	3,1	42 131	82,5	15 762	21,4
1999-2000	3 743	3,3	42 449	82,5	16 219	21,5
2000-2001	3 954	3,5	42 486	82,3	16 842	21,7
2001-2002	4 087	3,6	42 079	81,8	17 572	21,9
2002-2003	4 134	3,7	42 021	81,5	17 840	21,6
2003-2004*	4 173	3,8	42 096	81,2	17 987	21,5
Reste du Québec						
1991-1992	7 547	0,9	35 843	81,3	3 600	18,7
1992-1993	7 869	0,9	35 534	81,4	3 563	17,8
1993-1994	8 482	1,0	35 493	81,8	3 585	17,7
1994-1995	9 075	1,1	35 639	81,5	3 630	17,6
1995-1996	9 709	1,2	36 231	80,9	3 747	17,8
1996-1997	10 638	1,3	37 009	81,0	3 882	17,9
1997-1998	11 477	1,4	35 513	80,4	3 885	17,9
1998-1999	12 300	1,5	35 604	80,9	4 034	18,3
1999-2000	13 221	1,6	34 452	80,9	4 190	19,3
2000-2001	14 258	1,8	34 939	80,8	4 496	19,6
2001-2002	15 418	1,9	34 739	80,9	4 627	19,4
2002-2003	16 279	2,1	34 474	80,7	4 956	19,3
2003-2004*	16 729	2,1	33 918	80,1	4 696	17,4

* Données provisoires

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.4
Nombre d'élèves selon la langue maternelle
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Île de Montréal, 1971-1972 à 2003-2004



4.5 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais. *Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004*

Le tableau 4.5 présente les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) relativement aux élèves admissibles à l'enseignement en anglais depuis l'année scolaire 1983-1984. Ces données nous disent, pour chacune des années scolaires considérées, combien d'élèves avaient été reconnus admissibles à l'enseignement en anglais.

En 1983-1984, le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise était légèrement inférieur à 139 500. Un peu plus de 82 800 d'entre eux étudiaient dans l'île de Montréal, soit 59,4%, alors que les 56 600 autres se trouvaient dans l'ensemble des autres régions du Québec. Graduellement, ces nombres ont diminué. Dans l'ensemble du Québec, ils sont passés sous les 116 000 en 1992-1993, pour un déclin relatif de près de 17% en 10 ans. Mais au cours des 10 années suivantes, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a progressivement augmenté pour dépasser en 2002-2003 les 129 000, pour un gain relatif de 10,2%.

L'évolution du nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais est similaire, tant dans l'île de Montréal que dans le reste du Québec: après une baisse en début de période, on assiste ensuite à une augmentation. Mais le calendrier et l'intensité du phénomène ne sont pas les mêmes,

de sorte que la répartition des élèves admissibles entre ces deux territoires a changé au cours de la période étudiée.

Comme le montre le graphique 4.5, entre 1983-1984 et 1996-1997, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a diminué de près de 24% dans l'île de Montréal pour atteindre 63 100 admissibles et augmenter par la suite. Dans les autres régions du Québec, la diminution s'est achevée dès 1989-1990 avec un peu plus de 51 500 élèves pour une diminution relative de 9%.

En ce qui a trait à la reprise qui suit cette baisse, le graphique 4.5 montre un rétrécissement graduel de l'écart qui sépare le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais de l'île de Montréal de celui du reste du Québec. Entre 1996-1997 et 2003-2004, l'île de Montréal gagne moins de 3 000 élèves admissibles supplémentaires (gain de 4,3% en 7 ans) tandis que le reste du Québec voit ses effectifs augmenter de plus de 10 400 sur une période de 15 ans (croissance relative de plus de 20%). Ainsi, en fin de période, les élèves de l'île de Montréal admissibles à l'enseignement en anglais ne comptaient plus que pour 51,5% des élèves admissibles de l'ensemble du Québec. Une différence de moins de 4 000 enfants séparent désormais les deux territoires.

En bref

Dans l'ensemble du Québec, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais a diminué de près de 17% entre 1983-1984 et 1992-1993 pour augmenter de plus de 10% entre 1993-1994 et 2002-2003. Si plus de 59% des élèves admissibles à l'enseignement en anglais se trouvaient dans l'île de Montréal en 1983-1984, ils ne comptaient plus que 51,5% en 2003-2004.

Tableau 4.5

**Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Territoire					
	Île de Montréal		Reste du Québec		Total Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1983-1984	82 818	59,4	56 643	40,6	139 461	100,0
1984-1985	80 923	59,4	55 294	40,6	136 217	100,0
1985-1986	76 971	59,2	52 976	40,8	129 947	100,0
1986-1987	75 256	59,1	51 978	40,9	127 234	100,0
1987-1988	72 128	58,3	51 647	41,7	123 775	100,0
1988-1989	69 331	57,4	51 552	42,6	120 883	100,0
1989-1990	67 250	56,6	51 542	43,4	118 792	100,0
1990-1991	65 750	56,0	51 722	44,0	117 472	100,0
1991-1992	64 332	55,4	51 778	44,6	116 110	100,0
1992-1993	63 770	55,0	52 217	45,0	115 987	100,0
1993-1994	63 547	54,5	53 060	45,5	116 607	100,0
1994-1995	63 344	54,0	53 894	46,0	117 238	100,0
1995-1996	63 506	53,4	55 326	46,6	118 832	100,0
1996-1997	63 101	52,7	56 567	47,3	119 668	100,0
1997-1998	63 778	52,7	57 322	47,3	121 100	100,0
1998-1999	64 267	52,5	58 257	47,5	122 524	100,0
1999-2000	64 893	52,4	59 002	47,6	123 895	100,0
2000-2001	65 961	52,3	60 230	47,7	126 191	100,0
2001-2002	66 705	52,1	61 382	47,9	128 087	100,0
2002-2003	66 897	51,9	62 110	48,1	129 007	100,0
2003-2004	65 859	51,5	61 989	48,5	127 848	100,0

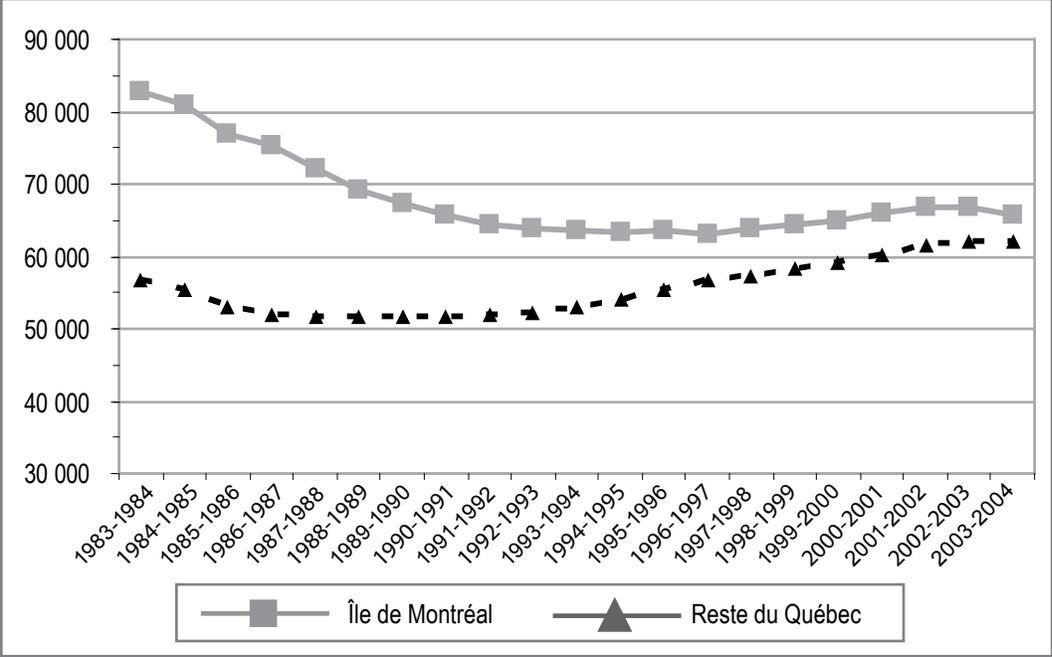
a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Les données pour le reste du Québec sont le résultat de soustractions.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais.
Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Graphique 4.5
Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Île de Montréal et reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004



4.6 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Le tableau 4.6 reprend les données du tableau précédent en répartissant cette fois les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle.

Lors de l'année scolaire 1983-1984, les élèves de langue maternelle anglaise formaient un peu plus de 67 % de l'ensemble des élèves admissibles à l'enseignement en anglais au Québec. Leur nombre était alors légèrement inférieur à 93 700. Depuis, il y a cependant eu une diminution des effectifs de langue maternelle anglaise de 15,7 %, ce que la partie inférieure du graphique 4.6a illustre bien. De plus, on peut clairement observer, dans le tableau comme dans le graphique, que les effectifs sont restés stationnaires entre 1991-1992 et 1997-1998. Ils tournaient alors autour d'une moyenne d'environ 82 500 élèves.

La partie supérieure du graphique 4.6a montre cependant une augmentation de la proportion d'élèves admissibles de langue maternelle anglaise jusqu'en 1989-1990 où elle atteint un sommet (71,6 %). On assiste ensuite à une baisse pour atteindre, en 2003-2004 (données provisoires du ministère), moins de 62 % des élèves de langue maternelle anglaise admissibles à l'école anglaise au Québec.

Au début de la période considérée, les élèves de langues maternelles tierces comptaient pour 22,7 % des enfants admissibles à l'enseignement en anglais au Québec. De 31 600 en 1983-1984, ils n'étaient plus que 18 100 élèves en 1994-1995. Cependant, au cours des années suivantes, il y a eu reprise avec plus de 22 100 élèves admissibles en 2003-2004, soit 17,3 % du bassin de l'éducation en langue anglaise au Québec.

Le groupe d'élèves de langue maternelle française admissibles à l'école anglaise est le seul à voir ses effectifs augmenter au cours des 20 ans considérés. En effet, de 14 100 qu'ils étaient en 1983-1984, ils ont progressé de près de 90 % pour atteindre 26 800 en 2003-2004 et former ainsi 21 % des admissibles à l'école anglaise. Après une diminution de près de 11 % entre 1983-1984 et 1987-1988, les élèves admissibles à l'enseignement en anglais dont la langue maternelle est le français ont connu une hausse de leurs effectifs de près de 113 % au cours des 15 années suivantes.

Le graphique 4.6b montre très bien l'évolution propre aux élèves admissibles de langue maternelle française et à ceux de langues maternelles tierces : depuis le milieu des années 1990, les premiers dépassent les seconds.

En bref

Les effectifs absolus d'élèves de langue maternelle anglaise et leur importance relative ont diminué en 20 ans : de près de 93 700 en 1983-1984, ils étaient moins de 79 000 en 2003-2004, comptant ainsi pour moins de 62 % des élèves admissibles. Dans le cas des élèves de langues maternelles tierces, leurs effectifs ont diminué de 57 % entre 1983-1984 et 1994-1995, mais depuis, il y a eu reprise (+ 22 %) pour atteindre 22 100 élèves admissibles en 2003-2004. Par ailleurs, les effectifs d'élèves de langue maternelle française ont augmenté : de 14 100 en début de période, ils sont passés à 26 800 en fin de période, alors que leur importance relative parmi les admissibles s'élevait de 10 % à 21 %.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais
selon leur langue maternelle, Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Tableau 4.6

**Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle (éducation
préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre ^c	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1983-1984	14 139	10,1	93 678	67,2	31 644	22,7
1984-1985	13 667	10,0	92 724	68,1	29 826	21,9
1985-1986	12 767	9,8	89 967	69,2	27 213	20,9
1986-1987	12 656	9,9	88 858	69,8	25 720	20,2
1987-1988	12 605	10,2	87 336	70,6	23 834	19,3
1988-1989	12 748	10,5	85 909	71,1	22 226	18,4
1989-1990	12 995	10,9	85 027	71,6	20 770	17,5
1990-1991	13 751	11,7	83 700	71,3	20 021	17,0
1991-1992	14 168	12,2	82 843	71,3	19 099	16,4
1992-1993	15 013	12,9	82 296	71,0	18 678	16,1
1993-1994	15 916	13,6	82 454	70,7	18 237	15,6
1994-1995	16 557	14,1	82 588	70,4	18 093	15,4
1995-1996	17 431	14,7	83 231	70,0	18 170	15,3
1996-1997	18 847	15,7	82 487	68,9	18 334	15,3
1997-1998	20 173	16,7	82 004	67,7	18 923	15,6
1998-1999	21 300	17,4	81 696	66,7	19 528	15,9
1999-2000	22 625	18,3	81 200	65,5	20 070	16,2
2000-2001	23 933	19,0	81 168	64,3	21 090	16,7
2001-2002	25 421	19,8	80 680	63,0	21 986	17,2
2002-2003	26 463	20,5	80 176	62,1	22 368	17,3
2003-2004	26 805	21,0	78 927	61,7	22 116	17,3

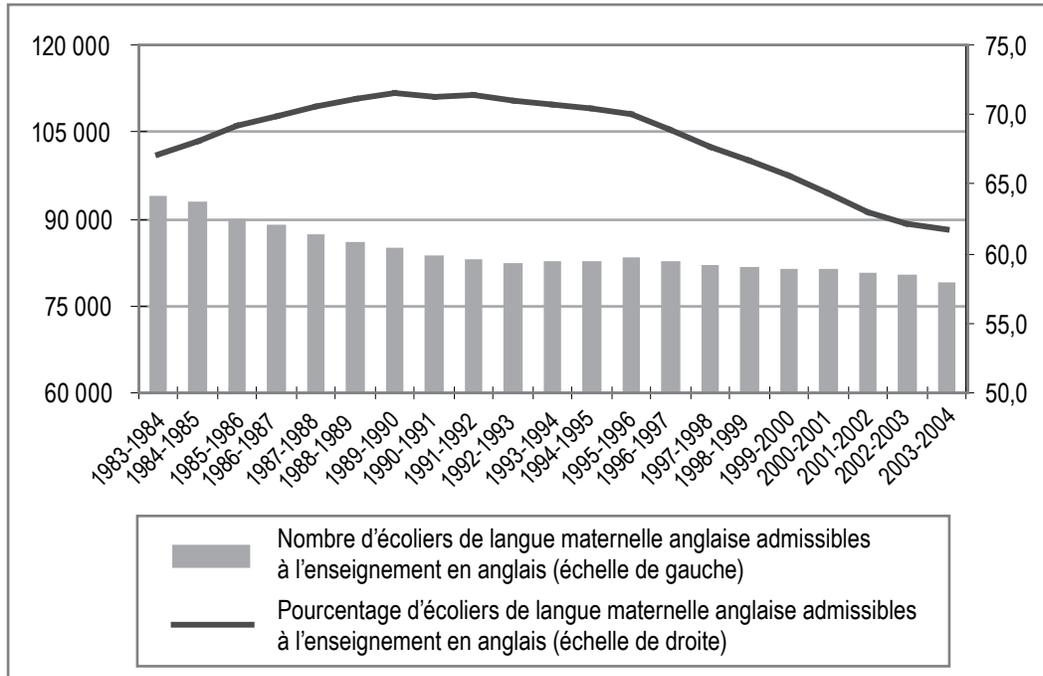
a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

c : Ne comprend pas les élèves de langue maternelle autochtone.

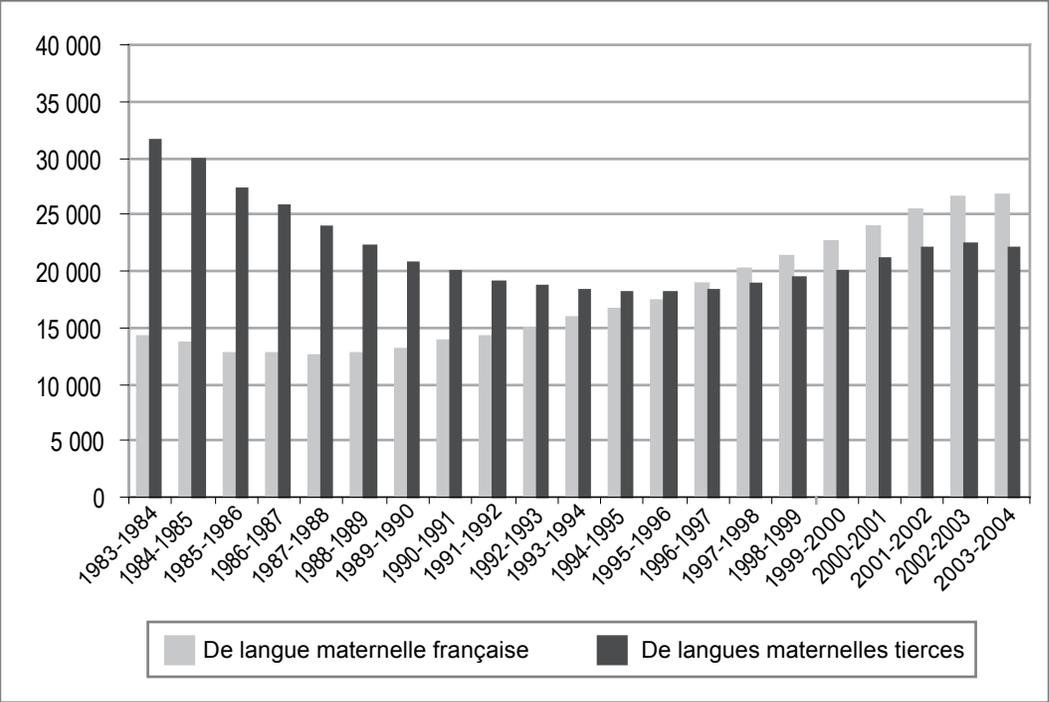
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.6a
Nombre et proportions d'élèves de langue maternelle anglaise admissibles
à l'enseignement en anglais
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004



Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais
selon leur langue maternelle, Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Graphique 4.6b
Nombre d'élèves de langue maternelle française et de langues maternelles tierces admissibles à l'enseignement en anglais (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Ensemble du Québec, 1983-1984 à 2003-2004



4.7 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. Île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004

Du tableau 4.6, le tableau 4.7 ne retient que les élèves de l'île de Montréal. Bien que la décroissance des élèves de langue maternelle anglaise admissibles à l'enseignement en anglais ait été un peu plus forte dans l'île que dans l'ensemble du Québec (- 16,7% contre - 15,7%), leur poids parmi les admissibles montréalais a globalement augmenté de trois points, passant de 62,4% en 1983-1984 à 65,3% en 2003-2004. En nombres absolus, ils étaient 43 000 en 2003-2004 comparativement à près de 51 700 au début de la période sous analyse.

Vu la très forte concentration dans l'île de Montréal des élèves de langues maternelles tierces admissibles à l'enseignement en anglais, leur régression absolue et relative y est de même nature que celle que nous avons observée au tableau 4.6. Elle est toutefois un peu plus importante (- 35% contre - 30%). Notons simplement que de 26 600 (32,2%), les élèves de langues maternelles tierces admissibles à

l'enseignement en anglais ont décliné en deçà de 15 000 et de 23% au milieu des années 1990 pour ensuite remonter à 17 300 (plus de 26%) en fin de période.

Enfin, le pourcentage d'élèves de langue maternelle française de l'île de Montréal admissibles à l'enseignement en anglais, a globalement augmenté d'un peu moins de 23%, ce qui est nettement inférieur à la situation observée dans l'ensemble du Québec. Après une perte de 800 élèves à la fin des années 1980, on assiste à une croissance de 2 000 élèves par la suite. Leur importance relative dans l'île de Montréal est donc passée de 5,4% à 8,4% des élèves admissibles à l'enseignement en anglais.

Le graphique 4.7 illustre bien l'évolution du nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais dans l'île de Montréal pour chacun des trois groupes linguistiques retenus.

En bref

Dans l'île de Montréal, le nombre des élèves de langue maternelle anglaise admissibles à l'enseignement en anglais a régulièrement diminué entre 1983 et 2004. Du côté des élèves de langues maternelles tierces admissibles à l'enseignement en anglais, il y a aussi eu déclin, mais seulement jusqu'en 1995-1996, où, par la suite, il y a eu reprise pour atteindre 17 300 élèves en fin de période. Enfin, chez les élèves de langue maternelle française admissibles à l'enseignement en anglais, on assiste à une diminution du nombre d'élèves entre 1983-1984 et 1989-1990 et à une croissance par la suite.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais
selon leur langue maternelle, Île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004

Tableau 4.7

**Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle (éducation
préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre ^c	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1983-1984	4 493	5,4	51 684	62,4	26 641	32,2
1984-1985	4 331	5,4	51 602	63,8	24 990	30,9
1985-1986	4 037	5,2	50 304	65,4	22 630	29,4
1986-1987	3 925	5,2	49 860	66,3	21 471	28,5
1987-1988	3 737	5,2	48 622	67,4	19 769	27,4
1988-1989	3 666	5,3	47 382	68,3	18 283	26,4
1989-1990	3 661	5,4	46 597	69,3	16 992	25,3
1990-1991	3 857	5,9	45 576	69,3	16 317	24,8
1991-1992	3 891	6,0	44 905	69,8	15 536	24,1
1992-1993	4 027	6,3	44 554	69,9	15 189	23,8
1993-1994	4 173	6,6	44 678	70,3	14 696	23,1
1994-1995	4 174	6,6	44 659	70,5	14 511	22,9
1995-1996	4 349	6,8	44 667	70,3	14 490	22,8
1996-1997	4 462	7,1	44 081	69,9	14 558	23,1
1997-1998	4 668	7,3	43 999	69,0	15 111	23,7
1998-1999	4 837	7,5	43 848	68,2	15 582	24,2
1999-2000	5 114	7,9	43 951	67,7	15 828	24,4
2000-2001	5 312	8,1	44 038	66,8	16 611	25,2
2001-2002	5 513	8,3	43 801	65,7	17 391	26,1
2002-2003	5 612	8,4	43 666	65,3	17 619	26,3
2003-2004	5 516	8,4	43 033	65,3	17 310	26,3

a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

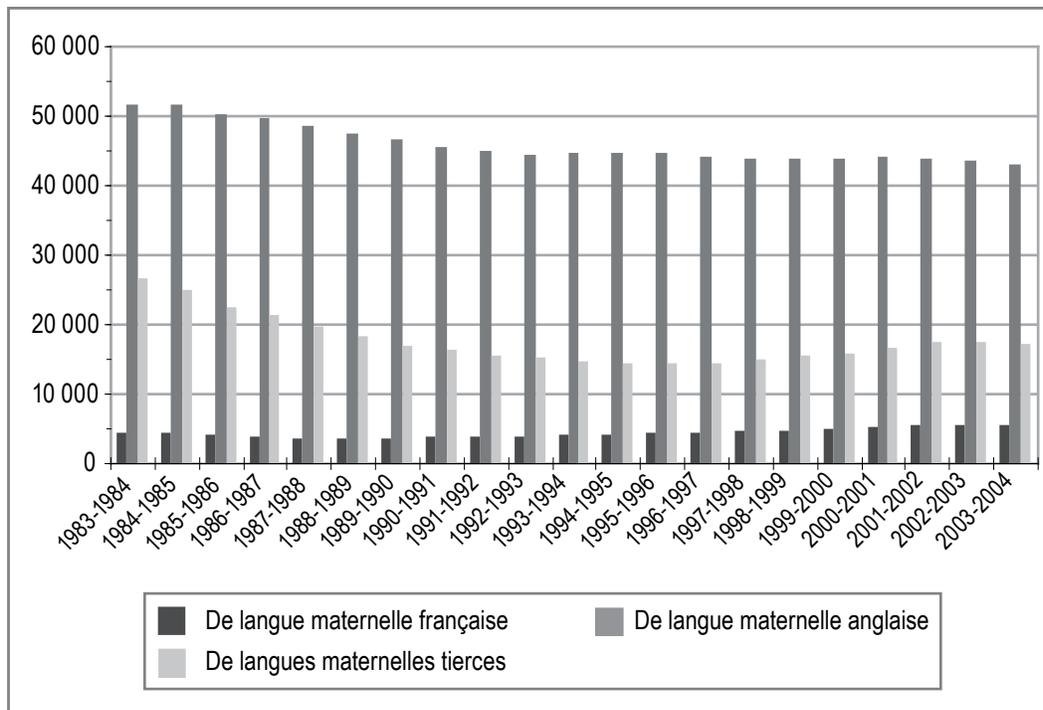
c : Ne comprend pas les élèves de langue maternelle autochtone.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.7

**Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004



4.8 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle. *Reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004*

Après l'examen des données concernant l'île de Montréal (tableau 4.7), voyons maintenant au tableau 4.8, l'évolution des élèves admissibles à l'enseignement en anglais du reste du Québec répartis selon leur langue maternelle.

La diminution globale des élèves de langue maternelle anglaise admissibles à l'enseignement en anglais et inscrits dans les écoles de l'extérieur de l'île de Montréal est de 14,5%. De près de 42 000 élèves admissibles en 1983-1984, leur nombre a glissé jusqu'à 35 900 en 2003-2004. Si l'importance relative de ces élèves diminue lentement jusqu'au milieu des années 1990 – se maintenant au dessus de 70% –, elle chute plus rapidement par la suite. En effet, en moins de dix années scolaires, elle tombe sous les 60% des élèves admissibles à l'école anglaise inscrits ailleurs que dans l'île de Montréal.

Peu nombreux à l'extérieur de Montréal, les élèves de langues maternelles tierces admissibles à l'enseignement en anglais voient leur pourcentage diminuer de 30,3% au cours des 10 premières années (de 1983-1984 à 1992-1993), ce qui a porté les élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais à moins de 3 500 en 1992-1993. Mais par la suite, une augmentation de près de 38% les ramène à 4 800 élèves admissibles en 2003-2004. Globalement, leur diminution n'aura donc été que

de 3,9%. Quant à leur importance relative, elle va d'abord de 8,8% à 6,6% pour remonter à 7,8%.

C'est du côté des élèves de langue maternelle française que l'on observe les changements les plus importants. Après un recul des effectifs d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais de 9,5% en deux ans seulement (entre 1983 et 1985), on assiste ensuite à une importante augmentation de 144% entre 1985 et 2004. Avec un minimum de 8 730 élèves en 1985-1986, comptant pour 16,5% des admissibles à l'enseignement en anglais en dehors de l'île de Montréal, les enfants d'âge scolaire de langue maternelle française dépassent les 21 200 en 2003-2004, pour former alors plus de 34% des admissibles.

Le graphique 4.8a montre combien la progression du nombre d'élèves de langue maternelle française contraste avec le recul du nombre de ceux qui sont de langue maternelle anglaise et l'augmentation depuis 1992-1993 chez ceux de langues maternelles tierces. Quant au graphique 4.8b, il illustre l'importante progression du poids des élèves de langue maternelle française de l'extérieur de l'île de Montréal parmi tous les élèves admissibles à l'enseignement en anglais dans l'ensemble du Québec : de moins de 7% en 1985-1986, ils approchaient de 17% en 2003-2004.

En bref

Le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise admissibles à recevoir leur enseignement en anglais à l'extérieur de l'île de Montréal a diminué de 14,5% entre 1983-1984 (42 000 élèves) et 2003-2004 (36 000 élèves). Par contre, les élèves admissibles de langue maternelle française ont augmenté : de moins de 17% qu'ils étaient au milieu des années 1980 (8 700 enfants), ils comptaient pour plus du tiers des admissibles du reste du Québec en 2003-2004 (21 300 élèves). Quant aux élèves de langues maternelles tierces, ils sont passés de 5 000 (en 1983-1984) à moins de 3 500 (en 1992-1993) pour augmenter par la suite jusqu'à 4 800 élèves en 2003-2004.

Tableau 4.8

Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre ^c	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1983-1984	9 646	17,0	41 994	74,1	5 003	8,8
1984-1985	9 336	16,9	41 122	74,4	4 836	8,7
1985-1986	8 730	16,5	39 663	74,9	4 583	8,7
1986-1987	8 731	16,8	38 998	75,0	4 249	8,2
1987-1988	8 868	17,2	38 714	75,0	4 065	7,9
1988-1989	9 082	17,6	38 527	74,7	3 943	7,6
1989-1990	9 334	18,1	38 430	74,6	3 778	7,3
1990-1991	9 894	19,1	38 124	73,7	3 704	7,2
1991-1992	10 277	19,8	37 938	73,3	3 563	6,9
1992-1993	10 986	21,0	37 742	72,3	3 489	6,7
1993-1994	11 743	22,1	37 776	71,2	3 541	6,7
1994-1995	12 383	23,0	37 929	70,4	3 582	6,6
1995-1996	13 082	23,6	38 564	69,7	3 680	6,7
1996-1997	14 385	25,4	38 406	67,9	3 776	6,7
1997-1998	15 505	27,0	38 005	66,3	3 812	6,7
1998-1999	16 463	28,3	37 848	65,0	3 946	6,8
1999-2000	17 511	29,7	37 249	63,1	4 242	7,2
2000-2001	18 621	30,9	37 130	61,6	4 479	7,4
2001-2002	19 908	32,4	36 879	60,1	4 595	7,5
2002-2003	20 851	33,6	36 510	58,8	4 749	7,6
2003-2004	21 289	34,3	35 894	57,9	4 806	7,8

a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

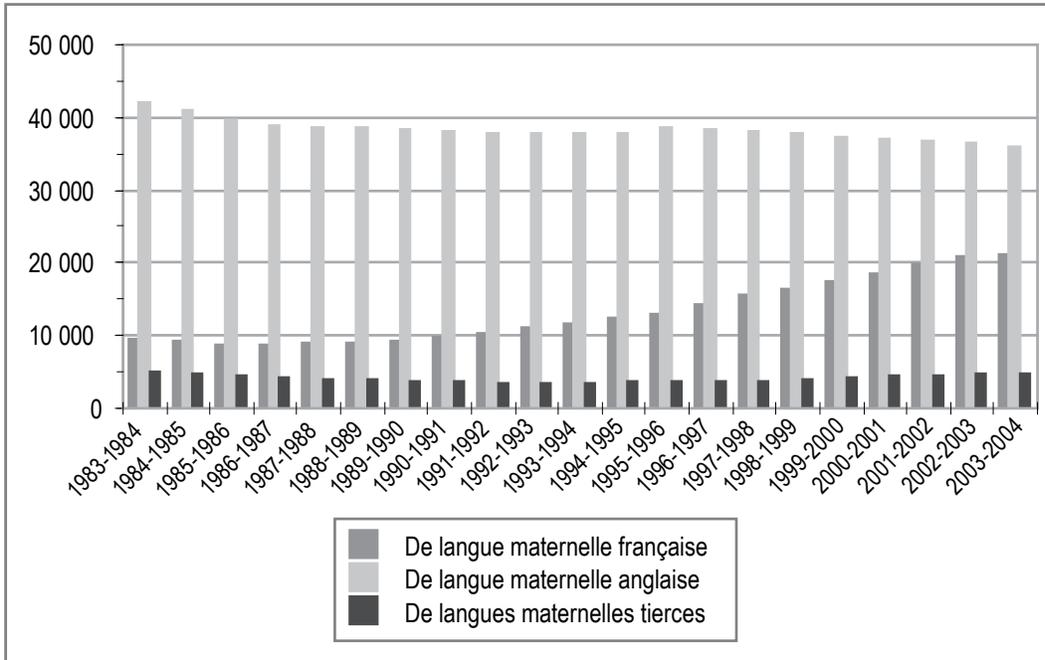
b : Année 2003-2004 : données provisoires.

c : Ne comprend pas les élèves de langue maternelle autochtone.

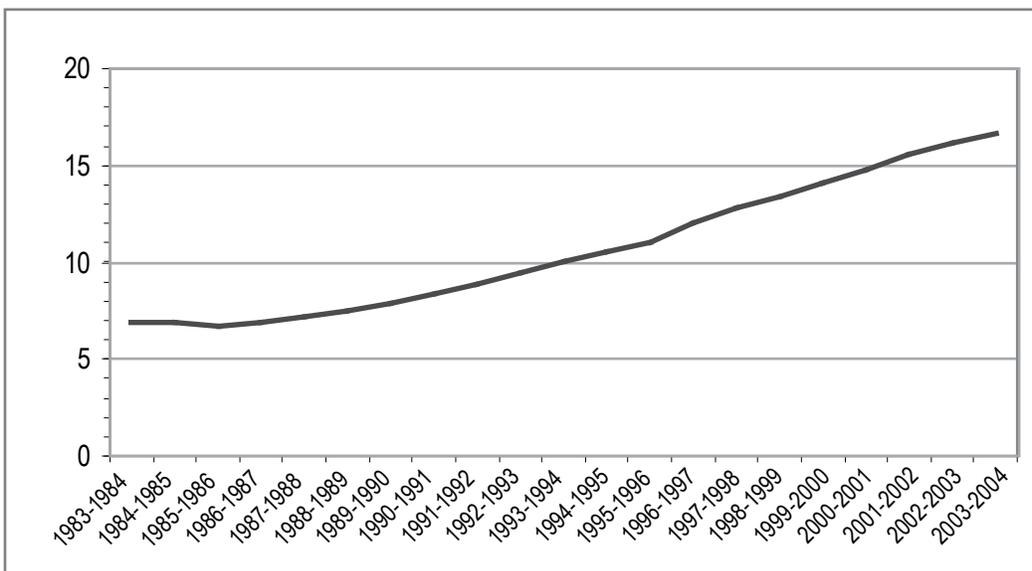
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais
selon leur langue maternelle, Extérieur de l'île de Montréal, 1983-1984 à 2003-2004

Graphique 4.8a
Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon leur langue maternelle
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Reste du Québec, 1983-1984 à 2003-2004



Graphique 4.8b
Importance relative (%) des élèves de langue maternelle française du reste du Québec admissibles à l'école anglaise
Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes, 1983-1984 à 2003-2004



4.9 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la disposition invoquée. Ensemble du Québec, jusqu'en 2002

On trouvera au tableau 4.9 le nombre d'élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais en vertu de la Charte de la langue française. L'information est ventilée selon l'article de la Charte par lequel le droit de l'enfant à l'enseignement en anglais a été reconnu et regroupée en deux grandes catégories, l'admissibilité selon les critères généraux de l'article 73 et les autorisations particulières. Les critères d'admissibilité inscrits dans la Charte de la langue française ont été reproduits en annexe.

Avant 1990, 412 738 élèves ont reçu un document attestant de leur droit à recevoir leur enseignement primaire et secondaire en anglais au Québec, 397 201 en vertu de l'article 73 et 15 537 en vertu d'autorisations particulières.

Près de 272 800 élèves ont été déclarés admissibles, du fait qu'eux ou leurs frères et sœurs fréquentaient déjà l'école anglaise au moment de l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, le 26 août 1977 (art. 73 (4°)) et 90 600 du fait que le père ou la mère de l'élève est citoyen canadien et a reçu la majeure partie de son enseignement primaire en anglais au Canada (art. 73 (1°)). Le graphique 4.9 montre qu'avant 1990, les élèves admis à l'enseignement en anglais l'ont été majoritairement en vertu d'études effectuées en anglais avant l'entrée en vigueur de la Charte. Parmi les 12% qui restent, 23 897 élèves ont été déclarés admissibles du fait qu'un de leurs parents résidait au Québec le 26 août 1977 et avait reçu la majeure partie de son enseignement primaire en anglais à l'extérieur du Québec (art. 73 (5°)), 10 181 du fait qu'ils séjournaient au Québec de façon temporaire (art. 85), soit 66% des cas d'autorisations particulières, et 9 905 du fait que les enfants recevaient ou avaient reçu la majeure partie de leur enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada, de même que leurs frères et sœurs (art. 73 (2°)).

Pour la période de 1990-2002, deux critères d'admissibilité à l'enseignement en anglais (études de l'un des parents et études de l'enfant, de ses frères et sœurs en anglais au Canada) l'emportent sur tous les autres. En effet, les études primaires de l'un des parents (art. 73 (1°)), les études primaires ou secondaires de l'élève et celles de ses frères ou sœurs en anglais au Canada (art. 73 (2°)) ont respectivement permis à 130 755 et à 24 659 élèves d'être déclarés admissibles à l'enseignement en anglais au cours de la période étudiée, soit plus de 86% des cas admissibles.

En troisième place selon l'ordre d'importance numérique, il y a les élèves séjournant au Québec de façon temporaire (8 978 élèves) qui regroupent 5% de tous ceux qui ont été reconnus admissibles à l'école anglaise au Québec (art. 85). Parmi les autres critères, seul l'article 73 (5°) (un des parents résidant au Québec le 26 août 1977 et ayant reçu la majeure partie de son enseignement primaire en anglais à l'extérieur du Québec) aura conduit à reconnaître plus de 2% des élèves admissibles à l'enseignement en anglais.

En somme, depuis 1990, près de 94% des élèves admissibles à l'école anglaise ont pu faire reconnaître leur droit en vertu des dispositions suivantes de la Charte de la langue française du Québec : études de l'un des parents en anglais au Canada [art. 73 (1°)]; études de l'enfant, de ses frères et sœurs en anglais au Canada [art. 73 (2°)]; séjour temporaire au Québec [art. 85] et un des parents résidant au Québec le 26 août 1977 et ayant reçu la majeure partie de son enseignement hors du Québec [art. 73 (5°)].

En bref

Pour la période de 1977-1990, les élèves admissibles à l'enseignement en anglais regroupaient, principalement, des enfants légalement inscrits à l'école anglaise avant l'adoption de la Charte ou ayant des frères et sœurs dans cette situation (près de 272 800) et des enfants dont l'un des parents, citoyens canadiens, a fait la majeure partie de ses études primaires en anglais au Canada (90 600). Entre 1990-2002, plus de 180 500 élèves ont été reconnus admissibles à l'enseignement en anglais. Des critères donnant légalement accès à l'école anglaise, celui des études primaires en anglais de l'un des parents ou encore celui des études primaires ou secondaires de l'élève, de son frère ou de sa sœur rallient 86 % des admissibles.



Tableau 4.9

Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la disposition invoquée (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, jusqu'en 2002

Article	Dispositions		Nombre	%	% ^a
1977-1990					
Admissibilité (art. 73)					
73 (1°)	Études de l'un des parents au Canada	<i>incluant l'alinéa 86.1.a</i>	90 600	22,0	64,7
73 (2°)	Études au Canada (l'élève, le frère ou la sœur)	<i>incluant les alinéas 86.1.b et 86.1.c</i>	9 905	2,4	7,1
73 (4°)	Études de l'enfant au Québec	<i>études commencées avant le 26 août 1977</i>	272 799	66,1	—
73 (5°)	Études de l'un des parents hors Québec	<i>résidence au Québec le 26 août 1977</i>	23 897	5,8	17,1
	Sous-total		397 201	96,2	88,9
Autorisations particulières					
81	Difficultés graves d'apprentissage	<i>de l'élève</i>	2 811	0,7	2,0
	Difficultés graves d'apprentissage	<i>du frère ou de la sœur</i>	225	0,1	0,2
85	Séjour temporaire au Québec	<i>de l'élève</i>	10 181	2,5	7,3
85.1	Raisons graves familiales ou humanitaires	<i>de l'élève</i>	203	0,0	0,1
97	Dérogation pour les réserves indiennes		684	0,2	0,5
Loi 58	Amnistie	<i>sanctionnée en avril 1986</i>	1 433	0,3	1,0
	Sous-total		15 537	3,8	11,1
	Total général		412 738	100,0	100,0
1990-2002					
Admissibilité (art. 73 et 76)					
73 (1°)	Études de l'un des parents au Canada	<i>incluant l'alinéa 86.1.a</i>	130 755	72,4	73,0
73 (2°)	Études au Canada (l'élève, le frère ou la sœur)	<i>incluant les alinéas 86.1.b et 86.1.c</i>	24 659	13,7	13,8
73 (3°)	Études au Québec d'un parent non citoyen	<i>à partir de 1993</i>	3 156	1,7	1,8
73 (4°)	Études de l'enfant au Québec	<i>études commencées avant le 26 août 1977</i>	1 374	0,8	—
73 (5°)	Études de l'un des parents hors Québec	<i>résidence au Québec le 26 août 1977</i>	4 950	2,7	2,8
76	Clause de sauvegarde d'admissibilité	<i>à partir de 1993</i>	2 460	1,4	1,4
	Sous-total		167 354	92,7	92,6
Autorisations particulières					
81	Difficultés graves d'apprentissage	<i>de l'élève</i>	2 031	1,1	1,1
	Difficultés graves d'apprentissage	<i>du frère ou de la sœur</i>	1 366	0,8	0,8
85	Séjour temporaire au Québec	<i>de l'élève</i>	8 978	5,0	5,0
85.1	Raisons graves familiales ou humanitaires	<i>pour l'élève</i>	286	0,2	0,2
97	Dérogation pour les réserves indiennes	<i>dérogation élargie en 1993</i>	507	0,3	0,3
Loi 58	Amnistie	<i>sanctionnée en avril 1986</i>	0	0,0	0,0
	Sous-total		13 168	7,3	7,4
	Total général		180 522	100,0	100,0

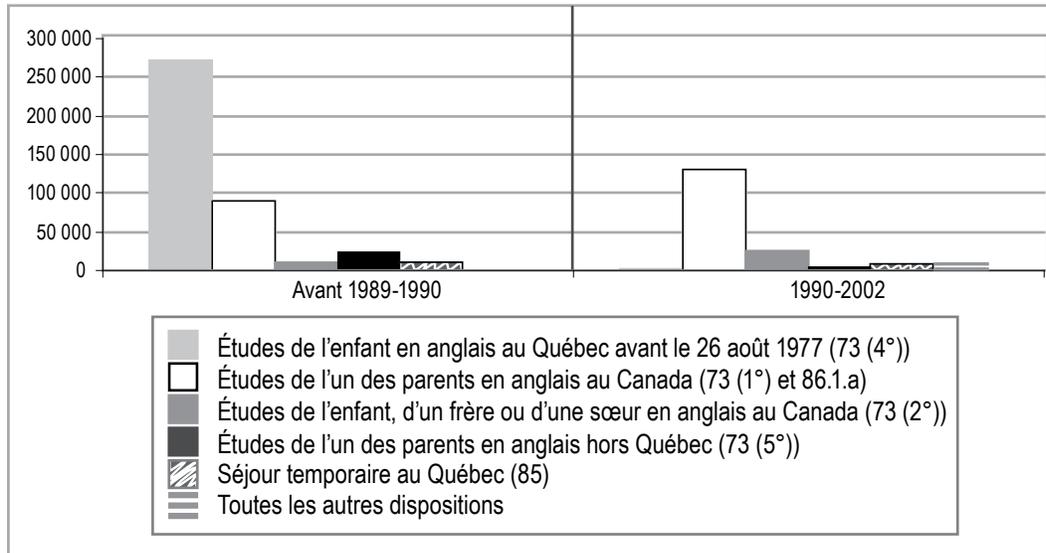
a : Pourcentages calculés en faisant abstraction de l'alinéa 73, 4°.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Fichiers DSC et ADAN.

Graphique 4.9

**Élèves admissibles à l'enseignement en anglais d'après les dispositions invoquées
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, jusqu'en 2002



4.10 L'évolution annuelle du nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais. Ensemble du Québec, 1990 à 2002

Au tableau 4.10, on trouvera le nombre annuel d'élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais à partir de 1990 selon les critères de la Charte de la langue française qui ont permis de déterminer le droit de ces enfants à recevoir leur enseignement en anglais.

Le total pour chaque année est compris entre un minimum d'un peu plus de 12 600 élèves (1992) et un maximum de 14 650 enfants reconnus admissibles à l'enseignement en anglais (1997). Le tableau 4.10 montre bien l'évolution de l'admissibilité à l'enseignement en anglais déterminée par les critères généraux prévus dans les articles 73 et 76, d'une part, et les autorisations particulières (art. 81, 85, 85.1 et 97), d'autre part. Entre 1991 et 1995 inclusivement, le pourcentage d'élèves admissibles à partir des critères généraux augmente de 3,3%, passant de 91,4% à 94,7%. Par la suite, cependant, le nombre d'élèves admissibles en vertu des autorisations particulières prend de plus en plus d'importance, et ce, plus particulièrement depuis 1994-1995.

Le nombre d'élèves admissibles en vertu des articles 73 (4°) (élève ou ses frères et sœurs fréquentant déjà l'école anglaise au moment de la sanction de la Charte de la langue française, le 26 août 1977) et 73 (5°) (un des parents résidant au Québec le 26 août 1977 et ayant reçu la majeure partie de son enseignement primaire hors du Québec) de la Charte de la langue française, a diminué graduellement. Par contre, l'article 76, introduit en 1993, a permis à un nombre de plus en plus grand d'enfants de faire reconnaître leur admissibilité à l'école anglaise : de 3 qu'il était en 1993, il est passé, en 2002, à 441 déclarations reconnues.

Parmi les autorisations particulières, c'est l'article 85 (séjour temporaire au Québec) qui retient l'attention (graphique 4.10). En effet, le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise du fait qu'ils étaient au Québec de façon temporaire, a diminué jusqu'au milieu des années 1990 (- 23%) pour ensuite connaître un important gain de 79%, ce qui a amené leur nombre à 1 120 en 2002.

En bref

Entre 1990 et 2002 inclusivement, en moyenne près de 13 900 élèves ont reçu, chaque année, une déclaration d'admissibilité à l'école anglaise au Québec. Après 1995, les autorisations particulières prévues dans la Charte de la langue française ont pris de plus en plus d'importance, ralliant 10,3% des déclarations d'admissibilité en 2002.

L'évolution annuelle du nombre d'élèves admis
à l'enseignement en anglais, Ensemble du Québec, 1990 à 2002

Tableau 4.10

**Évolution annuelle du nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais selon la disposition invoquée (éducation
préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)**

Ensemble du Québec, 1990 à 2002

Article ^a	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Admissibilité selon les critères généraux													
73 (1°)	9 596	9 258	9 481	10 134	8 279	11 039	11 265	11 322	10 154	10 569	10 480	9 843	9 335
73 (2°)	1 558	1 489	1 354	1 830	1 619	1 717	1 899	1 842	1 833	2 185	2 373	2 396	2 564
73 (3°)	0	0	1	98	2 534	20	23	58	99	84	72	48	119
73 (4°)	338	254	188	127	98	76	67	51	45	44	42	27	17
73 (5°)	976	739	612	569	455	341	291	295	188	174	136	88	86
76	0	0	0	3	94	131	168	210	264	332	414	403	441
Sous-total	12 468	11 740	11 636	12 761	13 079	13 324	13 713	13 778	12 583	13 388	13 517	12 805	12 562
Autorisations particulières													
81 (élève)	164	185	203	200	125	101	112	120	142	156	163	191	169
81 (frère/ sœur)	45	50	36	72	145	99	114	131	105	139	147	140	143
85	748	734	640	681	564	481	568	573	555	646	800	868	1 120
85.1	57	55	21	15	13	12	17	19	16	20	17	13	11
97	86	81	97	89	44	47	20	31	2	5	4	1	0
Sous-total	1 100	1 105	997	1 057	891	740	831	874	820	966	1 131	1 213	1 443
Total	13 568	12 845	12 633	13 818	13 970	14 064	14 544	14 652	13 403	14 354	14 648	14 018	14 005

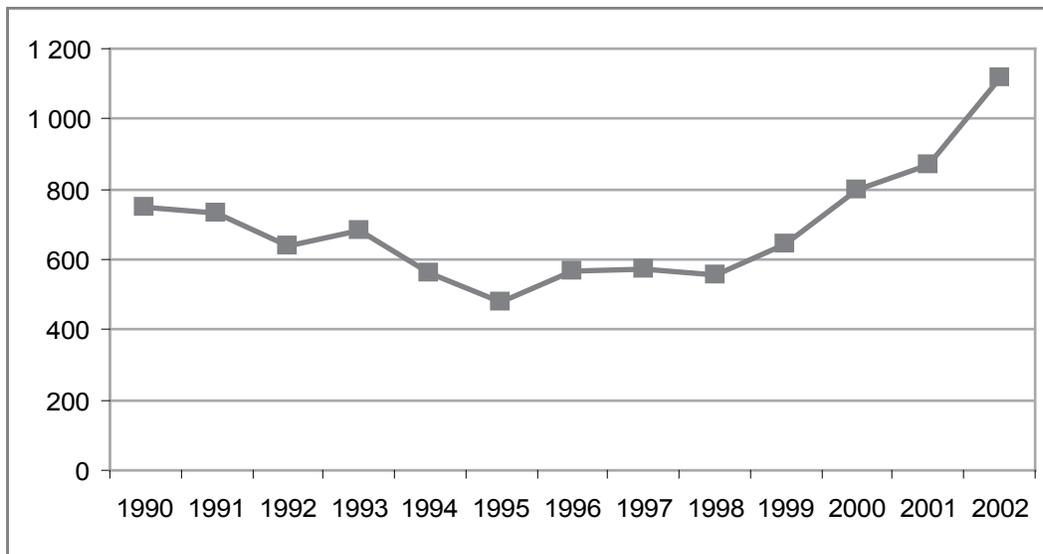
a : Les caractéristiques de ces articles de la loi 101 sont présentées aux deux tableaux précédents.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, Fichiers DCS et ADAN.

Graphique 4.10

Évolution annuelle des exemptions pour séjour temporaire donnant droit à l'enseignement en anglais (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1990 à 2002



4.11 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui ont choisi d'étudier en français. Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

L'alinéa 76.1 de la Charte de la langue française permet à tout élève admissible à recevoir son enseignement en anglais de s'inscrire dans une école publique de langue française sans perdre ses droits, ni pour lui-même, ni pour ses éventuels enfants. Le tableau 4.11 présente le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui ont choisi de s'inscrire dans une école où l'enseignement se donnait en français.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion des élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étaient inscrits dans une école française a augmenté d'un point, passant de 9,5% au début des années 1990 à 10,5% en 2002-2003. En nombres absolus, la croissance est de quelque 2 500 élèves entre 1991 et 2003, pour une augmentation de près de 23%.

Dans l'île de Montréal, la proportion des élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui se sont inscrits dans une école française a légèrement oscillé entre 7,6% et 8%. Entre 1991 et 1997, on

comptait en moyenne 4 900 de ces élèves. Au cours des six années scolaires suivantes, la moyenne est passée à un peu plus de 5 150 élèves, pour une croissance de 5,2%.

L'augmentation générale des inscriptions dans des écoles françaises d'élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais vient principalement de l'extérieur de l'île de Montréal. En effet, de moins de 6 200 en 1991-1992, leur nombre dépasse 8 300 en 2002-2003, pour une croissance de plus de 35%. Si moins de 12% des élèves admissibles à l'enseignement en anglais du reste du Québec étaient inscrits dans une école française en 1991-1992, il y en avait 13,4% en 2002-2003.

Le graphique 4.11, qui distingue l'île de Montréal et le reste du Québec, illustre très clairement la progression des inscriptions à l'école française d'enfants que la Charte de la langue française autorise à recevoir leur enseignement primaire et secondaire en anglais.

En bref

Entre 1991 et 2003, le nombre d'élèves déclarés admissibles à l'enseignement en anglais inscrits dans une école française a augmenté de près de 23% (de 11 100 à 13 600).

Tableau 4.11

Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais qui étudient en français et proportions de ceux-ci par rapport à l'ensemble des élèves admissibles (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Territoire					
	Île de Montréal		Reste du Québec		Total Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1991-1992	4 900	7,6	6 170	11,9	11 070	9,5
1992-1993	4 843	7,6	6 525	12,5	11 368	9,8
1993-1994	4 987	7,8	6 675	12,6	11 662	10,0
1994-1995	4 847	7,7	6 734	12,5	11 581	9,9
1995-1996	4 899	7,7	6 828	12,3	11 727	9,9
1996-1997	4 912	7,8	7 283	12,9	12 195	10,2
1997-1998	5 030	7,9	7 635	13,3	12 665	10,5
1998-1999	5 140	8,0	7 566	13,0	12 706	10,4
1999-2000	5 031	7,8	7 564	12,8	12 595	10,2
2000-2001	5 156	7,8	7 867	13,1	13 023	10,3
2001-2002	5 327	8,0	8 040	13,1	13 367	10,4
2002-2003	5 245	7,8	8 341	13,4	13 586	10,5
2003-2004	4 617	7,0	8 200	13,2	12 817	10,0

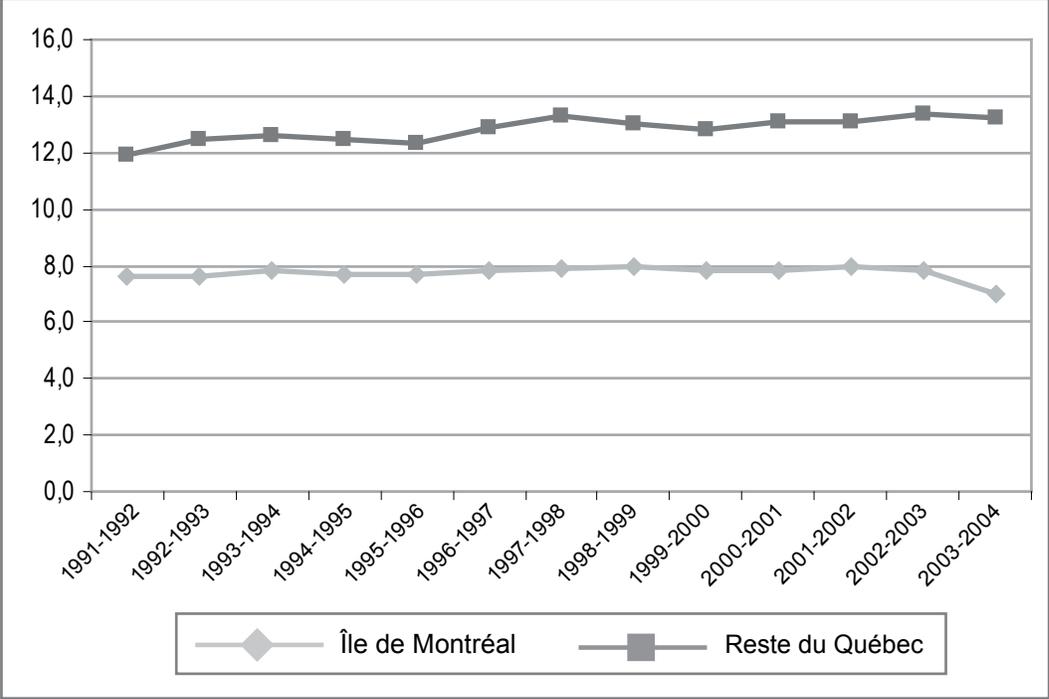
a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. Les données pour le reste du Québec sont le résultat de soustractions.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui ont choisi d'étudier en français, Ensemble du Québec, île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Graphique 4.11
Pourcentage d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français
(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)
Île de Montréal et reste du Québec, 1991-1992 à 2003-2004



4.12 Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Les données du tableau 4.11 sont reprises au tableau 4.12, ventilées cette fois selon la langue maternelle des élèves qui, bien qu'ils aient droit à recevoir leur enseignement en anglais, se sont inscrits dans une école de langue française entre 1991 et 2004.

Le nombre d'élèves de langue maternelle française déclarés admissibles à l'enseignement en anglais qui se sont inscrits à l'école française a régulièrement augmenté entre 1991 et 2003. En effet, passant de 4 300 jusqu'à plus de 7 200, la croissance est de l'ordre de 67 %.

Du côté des élèves de langue maternelle anglaise déclarés admissibles à l'enseignement en anglais, le choix du français comme langue d'enseignement a connu une baisse, tant en nombre qu'en proportion. En effet, si près de 5 500 élèves de langue maternelle anglaise ont choisi une école française en 1991-1992, on en comptait moins de 5 000 en 2002-2003, pour une baisse de 9,5 % au cours de la période considérée. Quant au poids que ces élèves représentent parmi ceux qui sont de langue maternelle anglaise, il n'a que très faiblement diminué, passant de 6,6 % au début de la période à l'étude, jusqu'à 6,2 % au tournant du siècle. Seules les données provisoires pour 2003-2004 montrent une proportion inférieure à 6 %.

En 1991-1992, les écoles françaises du Québec comptaient un peu moins de 1 300 élèves de langues maternelles tierces déclarés admissibles à

l'enseignement en anglais, pour une proportion de 6,7 % des élèves allophones. Au cours des huit années scolaires suivantes, leur nombre a oscillé autour d'une moyenne annuelle de 1 333, soit 7,1 % des élèves admissibles de ce groupe linguistique. Les premières années scolaires du troisième millénaire montrent une augmentation nettement au-dessus de 1 400, pour une croissance relative de 11 % entre 1991-1992 et 2002-2003. Cette hausse a toutefois été insuffisante pour maintenir au-dessus de 7 % la proportion d'élèves de langues maternelles tierces admissibles à l'école anglaise qui ont librement choisi le secteur d'enseignement de langue française (6,6 % en moyenne entre 1999-2000 et 2002-2003). Les données provisoires pour 2003-2004 indiqueraient une diminution de cette proportion jusqu'à 5,5 %.

Le graphique 4.12a illustre les données absolues du tableau 4.12. Il montre très clairement l'augmentation chez les élèves de langue maternelle française et la décroissance chez ceux de langue maternelle anglaise. En début de période, le nombre d'élèves de langue maternelle anglaise déclarés admissibles à l'enseignement en anglais qui étudiaient en français dépassait celui des francophones de 21 %. Mais en fin de période, l'avantage va aux francophones avec un excédent de 46 % (2002-2003). Le graphique 4.12b, quant à lui, montre l'évolution des proportions : on peut y voir les propensions quasi identiques des élèves de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces déclarés admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français.

En bref

Entre 1991 et 2003, le nombre d'élèves de langue maternelle française admissibles à l'enseignement en anglais a augmenté de 67 % dans les écoles françaises, mais leur proportion a diminué passant de 30,5 % à 26,7 %. Chez les élèves de langue maternelle anglaise déclarés admissibles à l'enseignement en anglais, il y a eu un léger recul tant en nombre (- 9,5 %) qu'en proportion (baisse de 6,6 % à 6,2 %), alors que chez ceux d'autres langues maternelles, la croissance de 11 % des élèves admissibles à l'école anglaise qui ont choisi d'étudier en français entre 1991 et 2000 a été insuffisante pour maintenir par la suite leur propension à choisir l'école française au-dessus de 7 %.

Les élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, selon leur langue maternelle, Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Tableau 4.12

Nombre d'élèves admissibles^a à l'enseignement en anglais qui étudient en français selon leur langue maternelle, et proportions de ceux-ci parmi les élèves admissibles du même groupe linguistique (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

Année scolaire ^b	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre ^c	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1991-1992	4 315	30,5	5 466	6,6	1 289	6,7
1992-1993	4 621	30,8	5 433	6,6	1 314	7,0
1993-1994	4 992	31,4	5 327	6,5	1 343	7,4
1994-1995	4 944	29,9	5 311	6,4	1 326	7,3
1995-1996	5 138	29,5	5 267	6,3	1 322	7,3
1996-1997	5 534	29,4	5 349	6,5	1 312	7,2
1997-1998	5 936	29,4	5 366	6,5	1 363	7,2
1998-1999	6 184	29,0	5 144	6,3	1 378	7,1
1999-2000	6 289	27,8	5 001	6,2	1 305	6,5
2000-2001	6 569	27,4	5 014	6,2	1 440	6,8
2001-2002	6 873	27,0	5 017	6,2	1 477	6,7
2002-2003	7 211	27,2	4 944	6,2	1 431	6,4
2003-2004	7 163	26,7	4 446	5,6	1 208	5,5

a : À l'exception des élèves admis en vertu de l'article 85 de la Charte de la langue française (séjour temporaire au Québec).

b : Année 2003-2004 : données provisoires.

c : Comprend toutes les langues autres que le français, l'anglais et les langues autochtones.

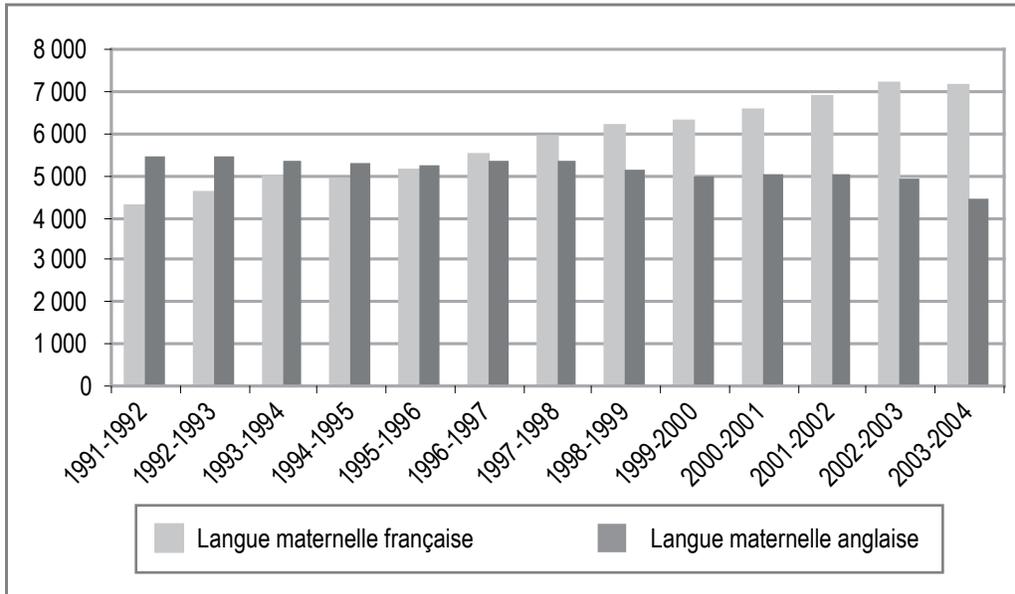
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.12a

Nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, selon la langue maternelle

(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004

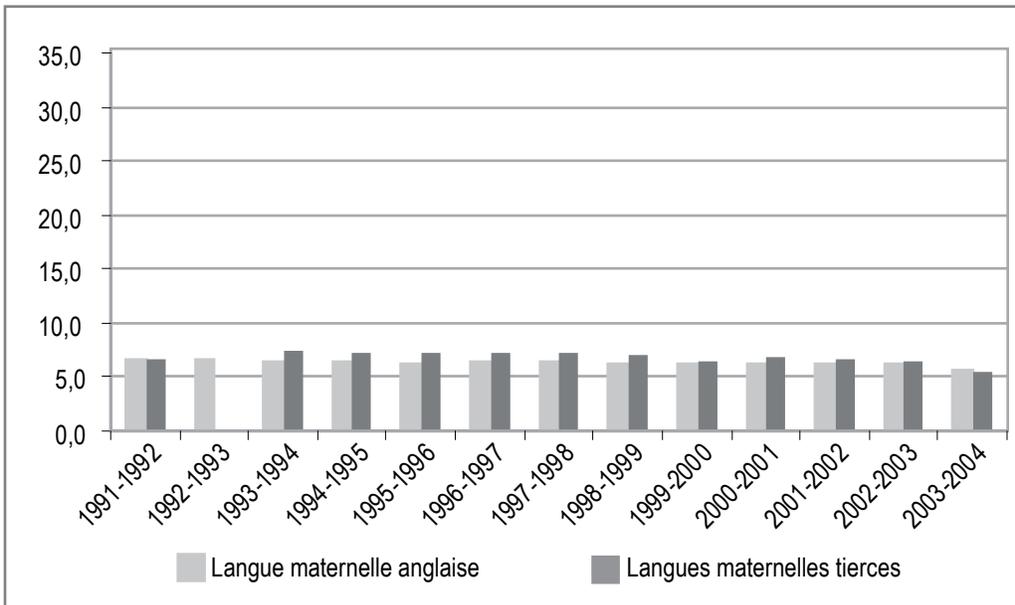


Graphique 4.12b

Proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui étudient en français, selon la langue maternelle

(éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire; secteur des jeunes)

Ensemble du Québec, 1991-1992 à 2003-2004



Deuxième partie

Études collégiales

4.13 Population étudiante du collégial et nouveaux inscrits selon la langue d'enseignement. *Ensemble du Québec, 1983-2003*

Le tableau 4.13a présente les nouveaux inscrits aux études collégiales dans l'ensemble du Québec à l'automne de chacune des années à partir de 1983 jusqu'à 2003 inclusivement. Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire¹. Quant au tableau 4.13b, il donne un aperçu de l'ampleur de la population étudiante au collégial, et ce, selon la langue d'enseignement. En plus, il permet d'observer une diminution générale du nombre d'étudiants au collégial, notamment chez les étudiants qui reçoivent leur enseignement en français, alors que depuis 2000, le nombre d'étudiants en anglais est en hausse, en partie au détriment des étudiants qui reçoivent un enseignement en français et en anglais.

En moyenne pour ces deux décennies, le réseau collégial québécois a accueilli annuellement plus de 51 200 nouveaux inscrits. Le secteur de langue française a toujours attiré plus de 80,3% des nouveaux inscrits sans jamais dépasser 84,2%, tandis que le secteur anglophone a pu compter sur une proportion comprise entre 15,2% et 18,9%.

Le graphique 4.13 permet de distinguer quatre périodes dans l'évolution des nouveaux inscrits dans un collège de langue française (échelle de gauche dans le graphique), soit 1983 à 1986, près de 42 000 nouvelles inscriptions annuellement; 1987 à 1990, environ 38 600; 1992 à 1996, près de 46 700 nouveaux inscrits par année et 1996 à 2003, une période de baisse de 47 400 à 37 600 nouvelles inscriptions. Pour l'ensemble des deux décennies considérées, les pertes du secteur français ont donc été de 10,4%.

Le même graphique montre trois périodes dans l'évolution du nombre de nouveaux inscrits au secteur collégial de langue anglaise (échelle de droite). Entre 1983 et 1986, il y a eu augmentation de près de 8%, portant le nombre de nouvelles inscriptions de près de 9 100 à 9 800. Mais durant les cinq années suivantes, il y a eu perte de plus de 1 500 nouveaux inscrits. Par contre, à compter de 1991, on assiste à une augmentation en dents de scie. Globalement, entre 1991 et 2002 inclusivement, la hausse de plus de 500 nouvelles inscriptions assure une augmentation relative de 6,1%. La différence de 336 nouvelles inscriptions entre 1983 et 2002 donne une décroissance de 3,7% pour le secteur collégial anglais.

En bref

Les nouvelles inscriptions aux études collégiales ont évolué de manière très irrégulière entre 1983 et 2003 : elles ont varié entre 46 431 et 56 462 inscriptions pour une moyenne annuelle de 51 200 nouveaux inscrits. Dans le cas du secteur français, la diminution des nouveaux inscrits a été de 10,4%, alors que, dans le secteur anglais, elle a été de 3,7%.

1 L'enseignement ordinaire au collégial comprend la formation préuniversitaire et technique, mais exclut l'éducation des adultes en formation continue.

Tableau 4.13a

Pourcentage des nouveaux inscrits^a aux études collégiales selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, 1983 à 2003

Année ^b	Langue d'enseignement			Total	
	Français %	Anglais %	Français et anglais %	Nombre	%
1983	81,2	17,6	1,3	51 731	100,0
1984	80,9	17,9	1,2	51 666	100,0
1985	80,5	18,6	0,8	51 814	100,0
1986	80,4	18,6	1,0	52 715	100,0
1987	80,3	18,9	0,8	48 002	100,0
1988	81,1	18,1	0,8	48 212	100,0
1989	80,7	18,5	0,7	46 906	100,0
1990	81,4	17,8	0,8	47 620	100,0
1991	82,7	16,7	0,7	49 495	100,0
1992	83,6	15,7	0,7	54 035	100,0
1993	84,2	15,2	0,6	56 462	100,0
1994	84,2	15,2	0,6	55 564	100,0
1995	83,6	15,5	0,9	55 473	100,0
1996	83,4	15,7	1,0	56 849	100,0
1997	82,4	16,7	0,9	52 364	100,0
1998	82,7	16,3	0,9	52 502	100,0
1999	81,8	17,4	0,9	51 681	100,0
2000	81,7	17,4	0,9	49 711	100,0
2001	81,3	17,8	0,9	49 215	100,0
2002	80,7	18,5	0,8	47 432	100,0
2003	81,0	18,3	0,7	46 431	100,0

a : Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

b : Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 4.13b

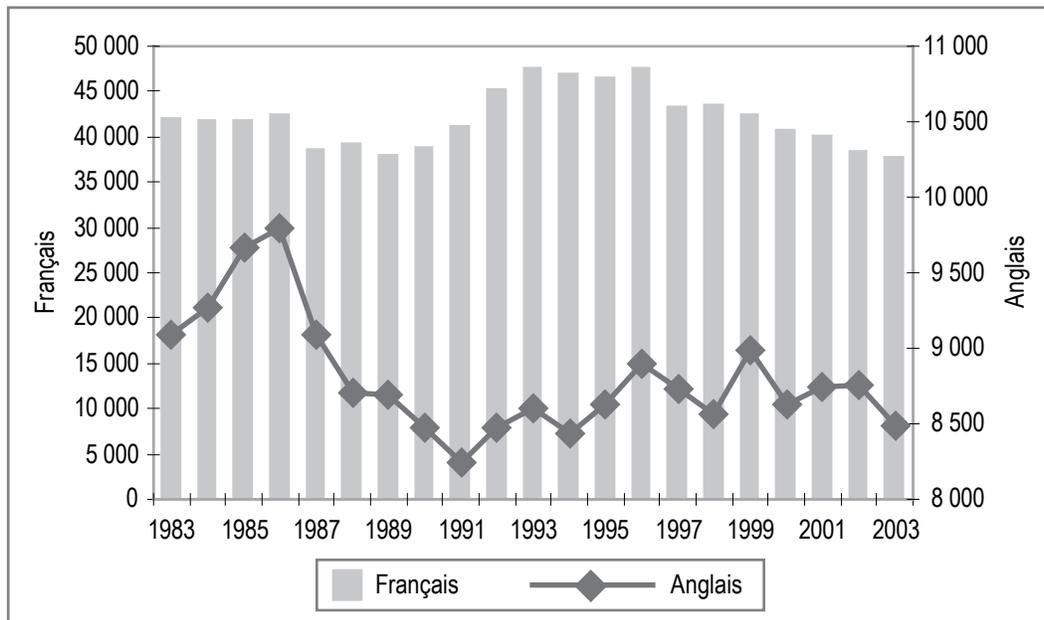
Nombres et répartitions des étudiants inscrits au collégial à l'enseignement ordinaire, selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, automnes 1984 à 2004

Année	Langue d'enseignement							
	Français		Anglais		Français et anglais		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1984	132 089	81,4	25 814	15,9	4 427	2,7	162 330	100,0
1985	132 914	81,1	27 516	16,8	3 530	2,2	163 960	100,0
1986	132 719	80,8	27 229	16,6	4 332	2,6	164 280	100,0
1987	128 115	80,3	28 257	17,7	3 177	2,0	159 549	100,0
1988	126 992	81,0	26 206	16,7	3 509	2,2	156 707	100,0
1989	124 752	80,9	26 084	16,9	3 443	2,2	154 279	100,0
1990	125 677	81,0	25 898	16,7	3 572	2,3	155 147	100,0
1991	133 399	81,7	26 139	16,0	3 672	2,2	163 210	100,0
1992	142 528	82,2	27 067	15,6	3 862	2,2	173 457	100,0
1993	148 856	82,6	27 353	15,2	4 064	2,3	180 273	100,0
1994	150 862	83,0	26 845	14,8	4 019	2,2	181 726	100,0
1995	149 269	83,3	26 207	14,6	3 674	2,1	179 150	100,0
1996	149 885	83,1	26 475	14,7	3 955	2,2	180 315	100,0
1997	146 183	82,8	26 542	15,0	3 861	2,2	176 586	100,0
1998	144 546	82,9	26 116	15,0	3 801	2,2	174 463	100,0
1999	142 187	82,8	25 922	15,1	3 544	2,1	171 653	100,0
2000	138 173	82,8	25 488	15,3	3 309	2,0	166 970	100,0
2001	136 041	82,6	25 630	15,6	3 061	1,9	164 732	100,0
2002	134 237	82,3	26 355	16,2	2 479	1,5	163 071	100,0
2003	132 242	82,2	26 489	16,5	2 244	1,4	160 975	100,0
2004	131 416	82,2	26 543	16,6	1 954	1,2	159 913	100,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Graphique 4.13
Nombres de nouveaux inscrits aux études collégiales dont la langue d'enseignement
est le français ou l'anglais
Ensemble du Québec, 1983 à 2003



4.14 Les nouveaux inscrits aux études collégiales selon leur langue maternelle. Ensemble du Québec, 1983-2003

Le tableau 4.14 reprend les données du tableau précédent, tout en distinguant cette fois la langue maternelle des nouveaux inscrits aux études collégiales. Rappelons qu'il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois, à l'automne de chacune des années, à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC – enseignement ordinaire¹).

Avant les années 1990, le nombre de nouveaux inscrits de langue maternelle française a décliné de 10%. Il atteint un minimum, en nombres absolus et en pourcentages, en 1989, avec un effectif de 37 600 étudiants comptant pour 80,2% de l'ensemble des nouveaux inscrits. Mais une remontée de plus de 9 100 nouvelles inscriptions entre 1990 et 1996 a assuré au secteur francophone une croissance de près de 24%, poussant les effectifs à un maximum de 47 600 au milieu des années 1990. Une deuxième diminution de près de 9 900 nouvelles inscriptions dans les sept dernières années a conduit à une diminution de près de 12% pour l'ensemble des 21 années dont le tableau 4.14 fait état. Le graphique 4.14a montre l'évolution parallèle, en nombres absolus (échelle de gauche) et en proportion (échelle de droite), des nouveaux inscrits de langue maternelle française.

En moyenne, il y a eu annuellement au cours des deux dernières décennies 5000 nouveaux collégiens de langue maternelle anglaise et 4 100 de langues maternelles tierces. Le graphique 4.14b montre la convergence des deux courbes qui illustrent le parcours de ces deux groupes linguistiques : une baisse généralisée de 26% chez les collégiens de langue maternelle anglaise et une augmentation de 37% chez ceux de langues maternelles tierces. En 2003, on comptait même un plus grand nombre de nouveaux inscrits de langues maternelles tierces que de langue maternelle anglaise dans les collèges du Québec.

On peut distinguer, au graphique 4.14b, deux périodes : de 1983 à 1996 et de 1996 à 2003. Au cours de la première, les nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise déclinent de près de 18% alors qu'il y a augmentation de 39% chez les nouveaux collégiens de langues maternelles tierces. Dans la seconde période, le groupe de langue maternelle anglaise décroît de 10% tandis que le groupe d'étudiants de langues maternelles tierces se maintient autour d'une moyenne de plus de 4 300 pour ces années-là; on peut même entrevoir au graphique 4.14b une légère tendance à la hausse.

En bref

Les inscriptions d'étudiants de langue maternelle française ont connu une diminution de près de 12% au collégial en deux décennies. Dans le cas des étudiants de langue maternelle anglaise, il y a aussi eu baisse généralisée de 26%, tandis que l'on a assisté à une augmentation de 37% chez ceux de langues maternelles tierces. En 2003, on comptait un plus grand nombre de nouveaux inscrits de langues maternelles tierces que de langue maternelle anglaise dans les collèges du Québec.

1 L'enseignement ordinaire au collégial comprend la formation préuniversitaire et technique, mais exclut l'éducation des adultes en formation continue.

Tableau 4.14

Distribution (en %) des nouveaux inscrits^a aux études collégiales selon leur langue maternelle

Ensemble du Québec, 1983 à 2003

Année ^b	Langue maternelle			Total ^d	
	Français %	Anglais %	Autre ^c %	Nombre	%
1983	82,6	11,0	6,3	51 731	100,0
1984	81,9	11,2	7,0	51 666	100,0
1985	81,5	10,9	7,6	51 814	100,0
1986	81,2	11,1	7,7	52 715	100,0
1987	80,5	11,7	7,8	48 002	100,0
1988	81,0	11,4	7,6	48 212	100,0
1989	80,2	11,8	8,0	46 906	100,0
1990	80,8	11,1	8,1	47 620	100,0
1991	81,6	10,3	8,1	49 495	100,0
1992	82,9	9,5	7,5	54 035	100,0
1993	83,6	8,7	7,7	56 462	100,0
1994	83,7	8,8	7,5	55 564	100,0
1995	83,8	8,4	7,8	55 473	100,0
1996	83,7	8,2	8,0	56 849	100,0
1997	83,5	8,4	8,1	52 364	100,0
1998	83,7	8,4	7,9	52 502	100,0
1999	83,0	8,7	8,2	51 681	100,0
2000	82,7	8,8	8,5	49 711	100,0
2001	82,2	8,8	8,9	49 215	100,0
2002	81,4	9,3	9,3	47 432	100,0
2003	81,3	9,1	9,7	46 431	100,0

a: Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

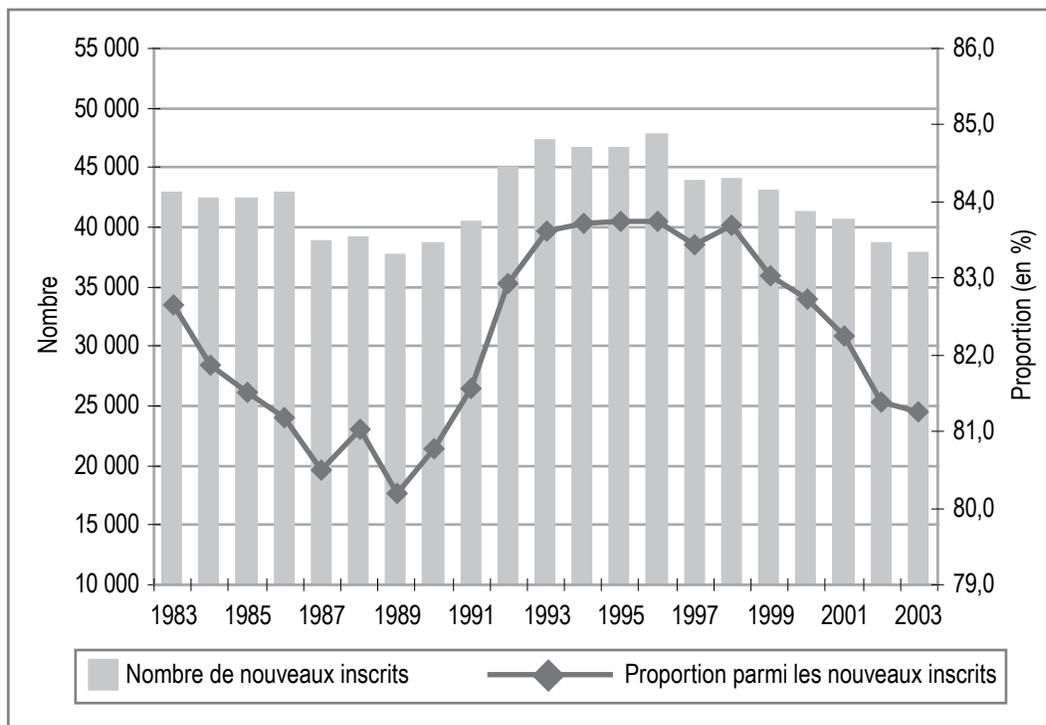
b: Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

c: Toutes les langues autres que le français, l'anglais ou une langue autochtone.

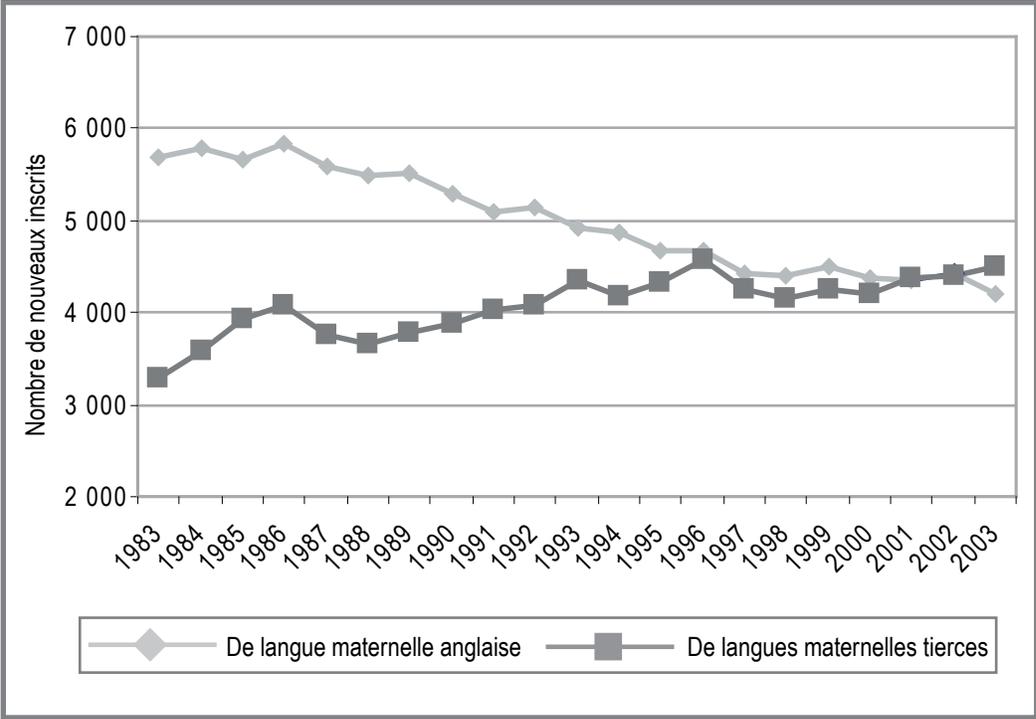
d: Ne comprend pas les étudiants dont on ignore la langue maternelle.

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.14a
Nombres et importance relative des nouveaux inscrits aux études collégiales
de langue maternelle française
Ensemble du Québec, 1983 à 2003



Graphique 4.14b
Nombres de nouveaux inscrits aux études collégiales de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces
Ensemble du Québec, 1983 à 2003



4.15 Les nouveaux inscrits aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement au collégial. Ensemble du Québec, 1993-2003

Nous présentons au tableau 4.15 la double répartition des nouveaux inscrits aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et selon la langue d'enseignement au collège. En 1993, 47 400 jeunes se sont inscrits au collège pour y faire des études en français, langue dans laquelle ils avaient fait leurs études secondaires. Ce nombre représentait alors 94,5% des nouveaux inscrits, un sommet pour la période considérée au tableau 4.15. Au cours des 10 années suivantes, la proportion de ces nouvelles inscriptions aux études en français a décliné pour atteindre 91,3% en 2003.

En revanche, les inscriptions aux études collégiales en anglais d'élèves ayant étudié en français au secondaire ont augmenté de plus de 31% (770 étudiants) au cours de la période étudiée, passant de

moins de 2 500 à l'automne 1993 à plus de 3 200 en 2003. De ce fait, la proportion des étudiants scolarisés en français au secondaire qui ont choisi de faire des études collégiales en anglais est passée de 4,9% à 7,9%. Le graphique 4.15a illustre les données de la première partie du tableau 4.15.

Quant à la deuxième moitié du tableau 4.15, elle montre que les jeunes scolarisés en anglais au secondaire optent en général pour la poursuite de leurs études dans cette langue. Au cours de cette décennie, entre 97,0% et 98,2% de ces nouveaux collégiens se sont inscrits à un programme d'études collégiales en anglais. Similaire à la figure précédente, le graphique 4.15b montre l'attraction relative des langues d'enseignement au collégial pour ceux qui ont fait des études secondaires en anglais.

En bref

Même si la très grande majorité des élèves ayant étudié en français au secondaire s'inscrivent au collège pour y faire des études en français (> 91%), ils sont, en 2003, relativement plus nombreux qu'en 1993 à avoir choisi de poursuivre leurs études collégiales en anglais, soit 7,9% par rapport à 4,9%. Quant aux étudiants scolarisés en anglais au secondaire, ils ont été fort peu nombreux à s'inscrire dans un collège francophone, au moins 97% d'entre eux ayant préféré poursuivre leurs études en anglais.

Les nouveaux inscrits aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue d'enseignement au collégial, Ensemble du Québec, 1993-2003

Tableau 4.15

Distribution (en %) des nouveaux inscrits^a aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et celle choisie à l'inscription au collégial

Ensemble du Québec, 1993 à 2003

Langue des études au secondaire/ Année ^b	Langue d'enseignement au collégial			Total	
	Français	Anglais	Français /anglais	Nombre	%
	%	%	%		
Français					
1993	94,5	4,9	0,6	50 151	100,0
1994	94,2	5,2	0,6	49 532	100,0
1995	93,6	5,8	0,5	49 647	100,0
1996	92,7	6,3	1,0	50 988	100,0
1997	92,1	6,9	1,0	46 737	100,0
1998	92,1	6,9	1,0	47 042	100,0
1999	91,4	7,7	0,9	46 102	100,0
2000	91,2	7,8	1,0	44 391	100,0
2001	91,0	8,0	1,0	43 840	100,0
2002	91,0	8,0	0,9	41 901	100,0
2003	91,3	7,9	0,8	41 024	100,0
Anglais					
1993	2,2	97,3	0,6	6 304	100,0
1994	2,2	97,5	0,3	6 032	100,0
1995	1,4	98,2	0,4	5 825	100,0
1996	1,8	97,8	0,4	5 813	100,0
1997	1,9	97,8	0,3	5 627	100,0
1998	2,2	97,5	0,3	5 460	100,0
1999	2,1	97,7	0,3	5 579	100,0
2000	2,7	97,0	0,3	5 320	100,0
2001	2,2	97,5	0,4	5 375	100,0
2002	2,6	97,3	0,1	5 531	100,0
2003	3,0	97,0	0,0	5 409	100,0

a : Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

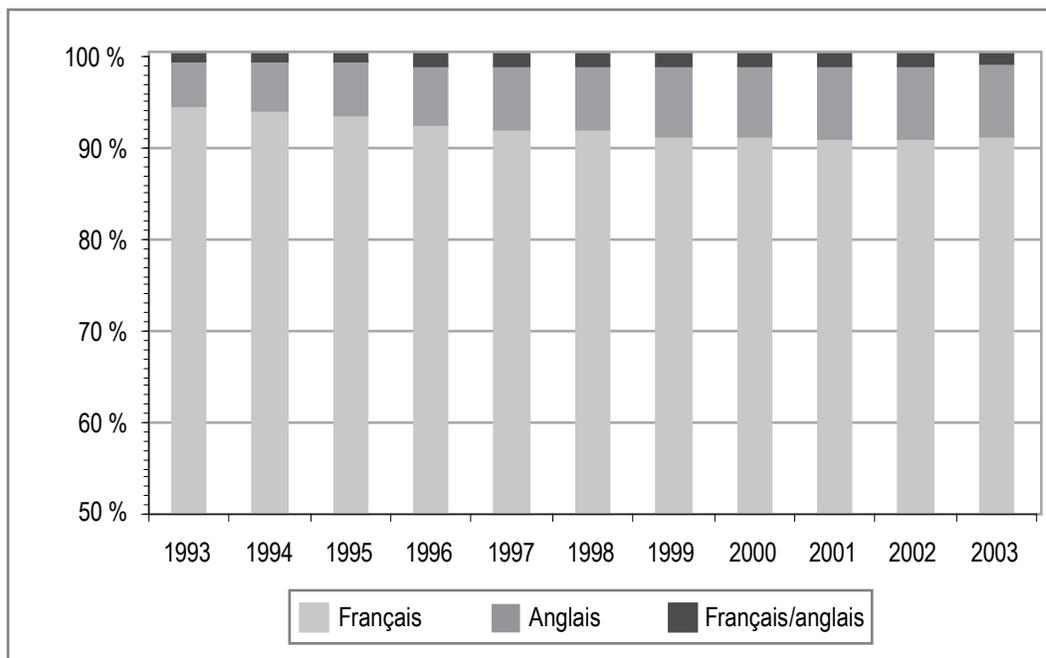
b : Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.15a

Répartition des nouveaux inscrits aux études collégiales qui ont étudié au secondaire en français selon la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial

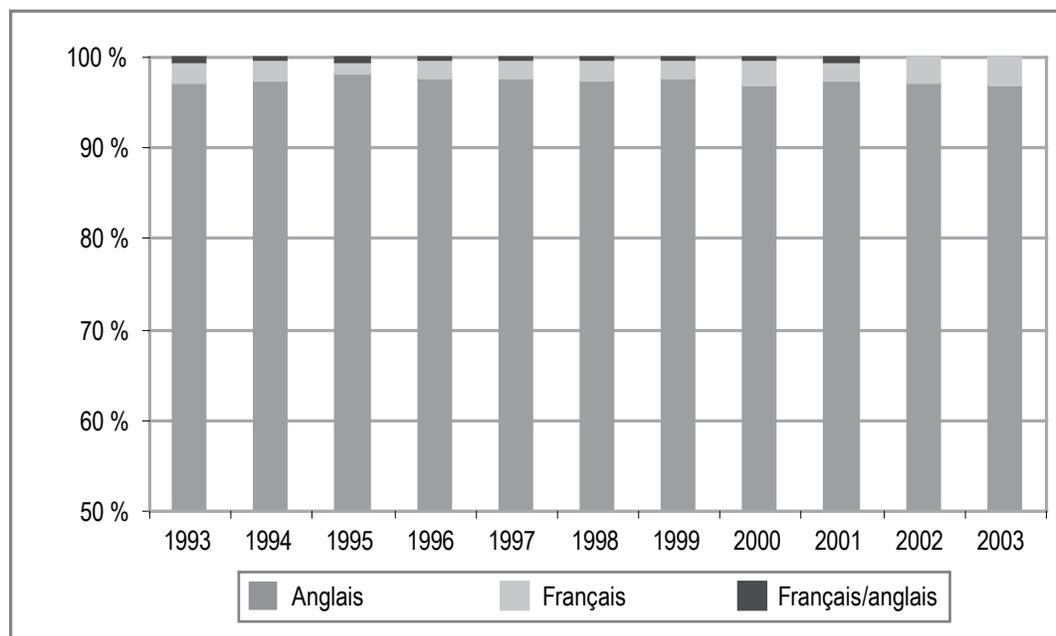
Ensemble du Québec, 1993 à 2003



Graphique 4.15b

Répartition des nouveaux inscrits aux études collégiales qui ont étudié au secondaire en anglais selon la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial

Ensemble du Québec, 1993 à 2003



4.16 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langue maternelle française. Ensemble du Québec, 1993-2003

La très grande majorité des nouveaux collégiens de langue maternelle française ont fait leurs études secondaires en français et les ont poursuivies dans la même langue. En effet, au cours de la période retenue, plus de 94,5% des nouveaux collégiens de langue maternelle française qui ont fait leurs études secondaires en français se sont inscrits aux études collégiales en français (tableau 4.16). Cela étant dit, le pourcentage de ces collégiens de langue maternelle française qui ont fait leurs études secondaires en français et qui se sont inscrits aux études collé-

giales en français, a tendance à diminuer en faveur de l'enseignement collégial en anglais (de 96,9% à 95,1%), l'attrait suscité par l'enseignement bilingue demeurant à peu près stable.

Par ailleurs, les nouveaux collégiens de langue maternelle française qui ont fait leurs études secondaires en anglais, même s'ils ne représentent que quelques centaines, ont aussi tendance à continuer leurs études collégiales dans cette langue ($\pm 85\%$).

En bref

La très grande majorité des nouveaux collégiens de langue maternelle française qui ont fait leurs études secondaires en français, les ont poursuivies dans la même langue (plus de 94,5%), alors que ceux qui ont fait leurs études secondaires en anglais ont continué en anglais ($\pm 85\%$).

Tableau 4.16

Distribution (en %) des nouveaux inscrits^a de langue maternelle française aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et la langue choisie à l'inscription au collégial

Collégiens de langue maternelle française, Ensemble du Québec, 1993 à 2003

Langue des études au secondaire/ Année ^b	Langue d'enseignement au collégial			Total	
	Français	Anglais	Français /anglais	Nombre	%
	%	%	%		
Français					
1993	96,9	2,6	0,5	46 686	100,0
1994	96,8	2,7	0,6	46 025	100,0
1995	96,5	3,1	0,5	45 969	100,0
1996	95,8	3,1	1,1	47 067	100,0
1997	95,2	3,8	1,0	43 161	100,0
1998	95,3	3,7	1,0	43 429	100,0
1999	95,0	4,1	0,9	42 395	100,0
2000	94,7	4,2	1,0	40 608	100,0
2001	95,0	4,1	1,0	39 918	100,0
2002	94,8	4,2	1,0	38 044	100,0
2003	95,1	4,0	0,8	37 127	100,0
Anglais					
1993	14,9	84,3	0,8	516	100,0
1994	14,9	84,5	0,6	491	100,0
1995	11,1	88,3	0,6	495	100,0
1996	12,3	87,3	0,4	496	100,0
1997	12,7	86,4	0,9	537	100,0
1998	11,7	87,5	0,8	512	100,0
1999	15,7	83,5	0,8	516	100,0
2000	18,8	80,4	0,8	520	100,0
2001	13,3	86,4	0,4	557	100,0
2002	17,7	81,8	0,5	559	100,0
2003	18,2	81,8	0,0	600	100,0

a : Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

b : Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

4.17 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langue maternelle anglaise. Ensemble du Québec, 1993-2003

En moyenne, quelque 4 300 jeunes de langue maternelle anglaise se sont inscrits annuellement à des études collégiales en anglais entre 1993 et 2003, soit 95 % des nouveaux inscrits de ce groupe linguistique. Et plus de 98 % de ces jeunes qui ont poursuivi des études au collégial en anglais avaient fait leurs études secondaires en anglais.

Parmi les jeunes de langue maternelle anglaise scolarisés en français au secondaire, entre 150 et 225, par année, ont choisi de prolonger leurs études en français au collégial pour une moyenne annuelle de 188 nouveaux inscrits. Par contre, un plus grand nombre de ces jeunes (plus de 250 annuellement)

ont choisi de s'inscrire dans un collège où l'enseignement se donne en anglais et cette tendance va en s'accroissant. De moins de 60 % en 1993 et 1994, ils sont passés au-dessus de cette proportion à partir de 1995. Le graphique 4.17 illustre cette augmentation.

Du côté des étudiants qui ont fait leurs études secondaires en anglais, le nombre de nouvelles inscriptions au collège a régressé de 16 % au cours de la période étudiée. De plus de 4 400 en 1993, ils n'étaient qu'un peu plus de 3 700 à l'automne 2003.

En bref

Les jeunes de langue maternelle anglaise scolarisés en français au secondaire s'inscrivent en plus grand nombre aux études collégiales en anglais qu'aux études collégiales en français (> 56 %) et, au fil des ans, ils ont été de plus en plus nombreux à agir de la sorte (de 56,6 % à 61,9 %). Par contre, les étudiants anglophones qui ont fait leurs études secondaires en anglais ont choisi de poursuivre leurs études collégiales dans cette langue (> 98 %).

Tableau 4.17

Distribution (en %) des nouveaux inscrits^a de langue maternelle anglaise aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et à l'inscription au collégial

Collégiens de langue maternelle anglaise, Ensemble du Québec, 1993 à 2003

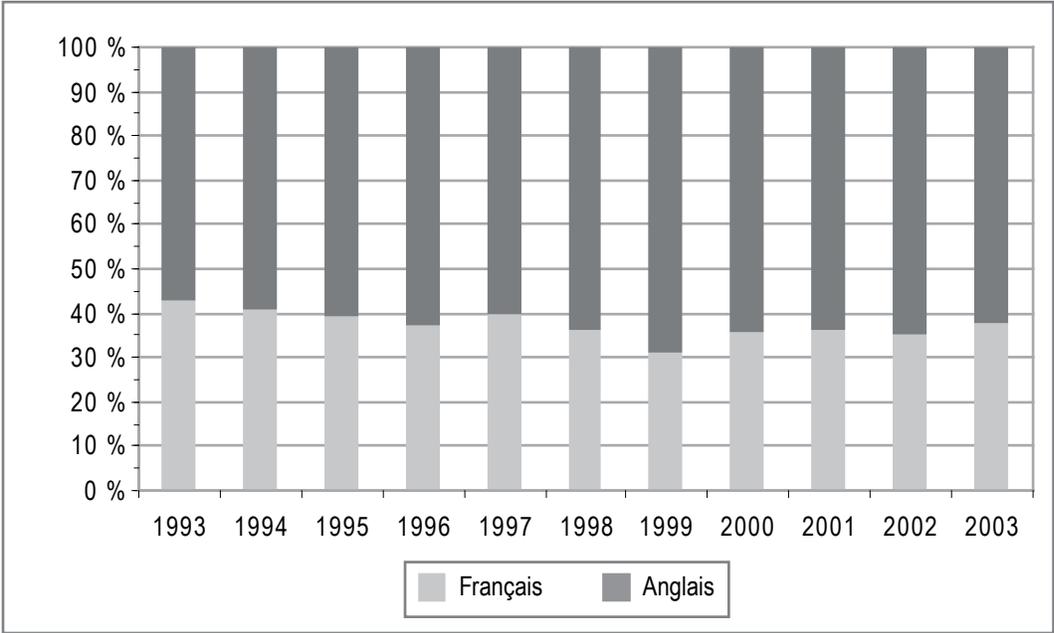
Langue des études au secondaire/ Année ^b	Langue d'enseignement au collégial			Total	
	Français	Anglais	Français/ anglais	Nombre	%
	%	%	%		
Français					
1993	42,6	56,6	0,8	502	100
1994	40,9	59,1	0,0	555	100
1995	38,8	60,6	0,6	533	100
1996	37,3	62,5	0,2	502	100
1997	40,0	60,0	0,0	423	100
1998	36,2	63,6	0,2	464	100
1999	31,1	68,5	0,4	489	100
2000	35,2	64,0	0,8	517	100
2001	36,3	63,3	0,4	540	100
2002	35,0	64,6	0,4	503	100
2003	37,9	61,9	0,2	499	100
Anglais					
1993	1,2	98,4	0,4	4 410	100
1994	1,3	98,7	0,1	4 309	100
1995	0,6	99,2	0,3	4 140	100
1996	1,0	98,9	0,1	4 180	100
1997	0,8	99,0	0,3	3 999	100
1998	1,5	98,3	0,2	3 932	100
1999	0,8	99,0	0,2	4 018	100
2000	1,1	98,7	0,2	3 853	100
2001	1,0	98,7	0,3	3 815	100
2002	1,0	99,0	0,0	3 927	100
2003	1,2	98,7	0,0	3 707	100

a : Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

b : Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.17
Répartition des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise aux études collégiales qui ont étudié au secondaire en français selon la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial
Collégiens de langue maternelle anglaise, Ensemble du Québec, 1993 à 2003



4.18 Les nouveaux inscrits aux études collégiales de langues maternelles tierces. Ensemble du Québec, 1995-2003

Entre 1995 et 2003, près de trois nouveaux inscrits aux études collégiales de langues maternelles tierces sur quatre avaient fait leurs études secondaires en français. Parmi ceux-là, une moyenne de 56,6% ont poursuivi leurs études dans un collège où l'enseignement se donne en français, et ce, avec une tendance à la hausse depuis 1999 (de 53,6% à 57,5%). Les autres, entre 37% (en 1995), 46% (en 2001) et 42% (en 2003), ont opté pour des études collégiales en anglais, alors qu'ils avaient fait leurs études secondaires en français. Le graphique 4.18a illustre cette répartition entre le collégial en français et le collégial en anglais.

Sauf quelques rares exceptions, les jeunes de langues maternelles tierces qui ont terminé leur secondaire en anglais se sont inscrits dans un collège où l'enseignement se donne en anglais. Leurs effectifs ont toutefois diminué de 1 200 en 1995 à quelque 1 100 en 2003, pour une diminution de 9%. Le graphique 4.18b montre que ce déclin (bas du graphique) a été compensé par l'entrée, dans les collèges anglophones, de jeunes de langues maternelles tierces scolarisés en français au secondaire (haut du graphique).

En bref

Entre 1995 et 2003, près de trois jeunes de langues maternelles tierces sur quatre inscrits dans un collège du Québec avaient fait leurs études secondaires en français. En moyenne, 56,6% de ces jeunes ont poursuivi leurs études dans un collège où l'enseignement se donne en français, et ce, avec une tendance à la hausse depuis 1999 allant de 53,6% à 57,5%. Par contre, sauf de rares exceptions, les jeunes instruits au secondaire en anglais se sont inscrits dans un collège où l'enseignement se donne en anglais.

Tableau 4.18

Distribution (en %) des nouveaux inscrits^a de langues maternelles tierces aux études collégiales selon la langue d'enseignement au secondaire et celle choisie l'inscription au collégial

Collégiens de langues maternelles tierces, Ensemble du Québec, 1995 à 2003

Langue des études au secondaire/ Année ^b	Langue d'enseignement au collégial			Total	
	Français	Anglais	Français /anglais	Nombre	%
	%	%	%		
Français					
1995	61,4	37,2	1,4	3 145	100,0
1996	57,6	41,3	1,1	3 419	100,0
1997	57,1	41,9	1,0	3 153	100,0
1998	56,8	42,1	1,1	3 149	100,0
1999	53,6	45,6	0,8	3 218	100,0
2000	55,5	43,8	0,8	3 266	100,0
2001	53,3	45,8	0,9	3 382	100,0
2002	56,5	42,9	0,7	3 354	100,0
2003	57,5	42,0	0,4	3 398	100,0
Anglais					
1995	0,3	99,0	0,7	1 190	100,0
1996	0,5	98,2	1,2	1 137	100,0
1997	0,8	99,0	0,2	1 091	100,0
1998	0,1	99,3	0,6	1 016	100,0
1999	0,2	99,5	0,3	1 045	100,0
2000	0,2	99,5	0,3	947	100,0
2001	0,4	99,0	0,6	1 003	100,0
2002	0,9	99,1	0,0	1 045	100,0
2003	0,5	99,5	0,1	1 102	100,0

a : Il s'agit des étudiants inscrits pour la première fois à un programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) à l'enseignement ordinaire.

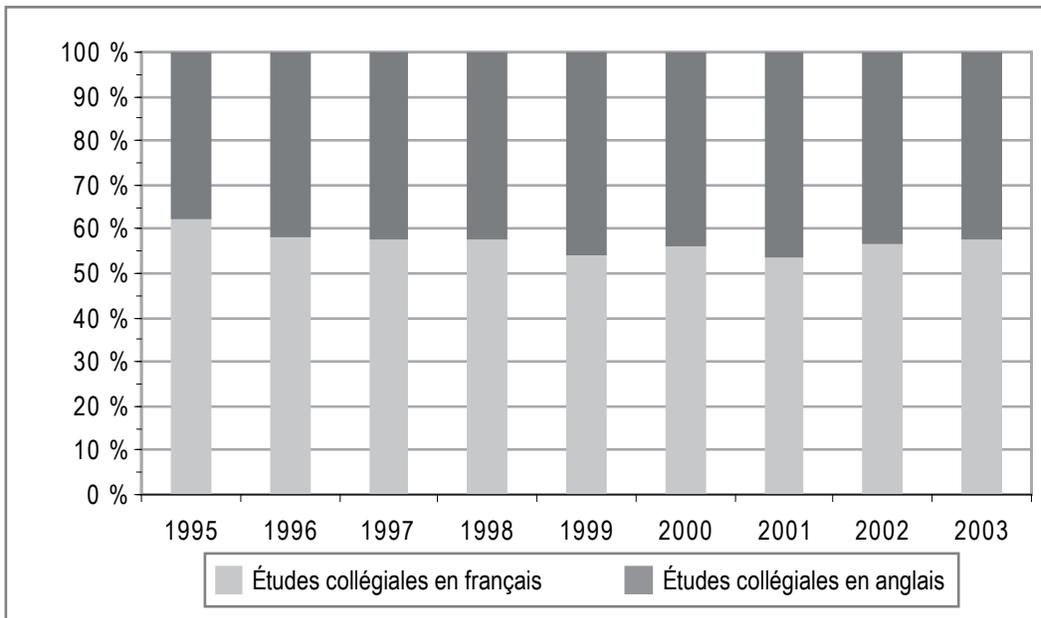
b : Nouvelles inscriptions à l'automne de chaque année; les données pour 2003 sont provisoires.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.18a

Répartition des nouveaux inscrits de langues maternelles tierces aux études collégiales qui ont étudié au secondaire en français selon la langue d'enseignement choisie à l'inscription au collégial

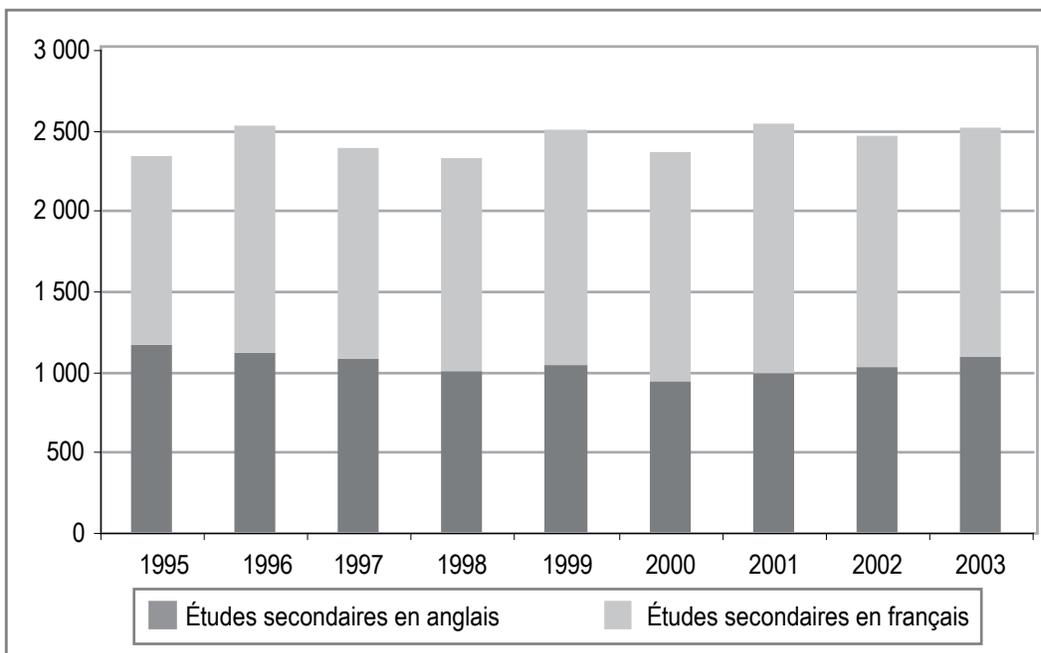
Collégiens d'autres langues maternelles, Ensemble du Québec, 1995 à 2003



Graphique 4.18b

Nouveaux inscrits de langues maternelles tierces aux études collégiales en anglais selon leur langue d'enseignement au secondaire

Collégiens d'autres langues maternelles, Ensemble du Québec, 1995 à 2003



Troisième partie
Études universitaires

4.19 Les inscriptions à l'université selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1986-2003

Partant de près de 208 000 en 1986 à plus de 235 600 en 2003, les effectifs dans les universités du Québec ont augmenté de 13,3% en 18 ans. Cette hausse n'est toutefois pas régulière. En effet, les années 1986 à 1992 ont été marquées par une augmentation de près de 11 %, alors que l'on a observé une baisse aussi importante entre 1992 et 1998. La période 1998 à 2003 a été décisive avec une croissance de plus de 30 000 étudiants, pour une augmentation relative de près de 15 %.

Les fluctuations des inscriptions dans les universités québécoises reflètent l'évolution des effectifs tant dans les universités francophones qu'anglophones. Les premières ont en effet connu une augmentation de 10% dans la première période, suivie d'une perte de 13% au cours de la deuxième, et

d'une autre croissance de 13,6% dans les dernières années. C'est ce que montre clairement la courbe supérieure du graphique 4.19.

Quant aux universités anglophones, nonobstant le caractère quasi linéaire de la courbe inférieure du graphique 4.19, elles ont connu une augmentation de leurs effectifs de plus de 15% en début de période (1986-1993) et de près de 19% à la fin (1998-2003). Entre ces deux périodes, la diminution a cependant été plus faible que dans les universités francophones, soit seulement 6,3%. Pour ces 18 années, leurs effectifs ont globalement augmenté de 28,3%, ce qui a porté leur importance relative de moins de 22% à près de 25% des effectifs universitaires de l'ensemble du Québec.

En bref

Entre 1998 et 2003, les universités anglophones ont davantage profité de la hausse généralisée de leurs effectifs. Accueillant moins de 22% des étudiants en 1986, leur importance relative devait croître de 3 points pour atteindre presque 25% en 2003. L'augmentation générale de ces 18 années (13,3%) a été de 9,1% du côté francophone et de 28,3% pour ce qui est des universités de langue anglaise.

Tableau 4.19

Distribution (en %) des étudiants universitaires^a selon la langue d'enseignement

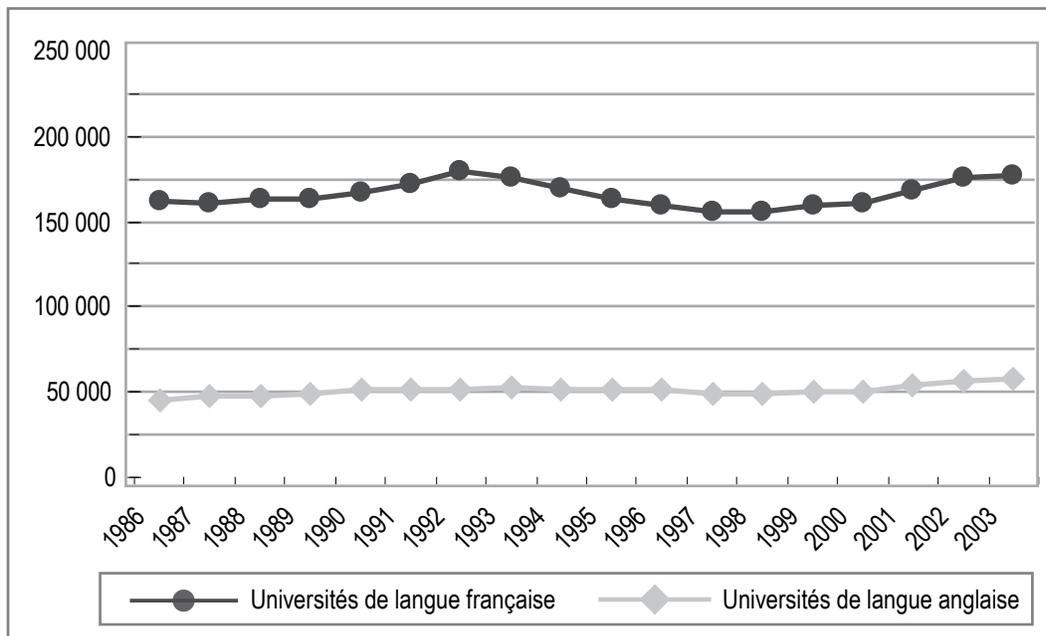
Ensemble du Québec, 1986 à 2003

Année	Langue d'enseignement		Total Nombre	%
	Français %	Anglais %		
1986	78,2	21,8	207 993	100,0
1987	77,2	22,8	208 341	100,0
1988	77,3	22,7	211 740	100,0
1989	76,8	23,2	212 462	100,0
1990	76,6	23,4	218 371	100,0
1991	77,0	23,0	223 228	100,0
1992	77,8	22,2	230 289	100,0
1993	77,1	22,9	228 757	100,0
1994	76,6	23,4	221 986	100,0
1995	75,9	24,1	215 471	100,0
1996	75,7	24,3	210 219	100,0
1997	75,9	24,1	205 917	100,0
1998	76,1	23,9	205 223	100,0
1999	76,2	23,8	209 431	100,0
2000	76,1	23,9	211 573	100,0
2001	75,9	24,1	221 634	100,0
2002	75,6	24,4	231 922	100,0
2003	75,3	24,7	235 634	100,0

a : Il s'agit des inscriptions à un programme ordinaire à l'automne de chaque année.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.19
Nombres d'étudiants universitaires selon la langue de l'université
Ensemble du Québec, 1986 à 2003



4.20 Les inscriptions à l'université selon la langue maternelle des étudiants. *Ensemble du Québec, 1986-2003*

Les effectifs universitaires de langue maternelle française n'ont augmenté que de 3,7% en 18 ans. Après une hausse de 7,4% entre 1986 et 1992, il y a eu recul de 13% jusqu'à l'automne 1997. Mais à la suite d'une croissance de 11% de 1997 à 2003, les universités ont retrouvé une clientèle de langue maternelle française de plus de 170 200 étudiants, ce qui demeure toutefois inférieur au sommet de 176 400 atteint en 1992.

L'augmentation du nombre des étudiants de langue maternelle anglaise dans les universités québécoises a été beaucoup plus importante avec 12,3%. Le recul de 15,7% des années 1991-1998 a été encadré par une hausse de 14,6% en amont, et de 16,1% en aval. Comme dans le cas des étudiants de langue maternelle française, on dénombrait en 2003 moins d'étudiants de langue maternelle anglaise (34 100) que lors du sommet de 34 800 atteint en 1991.

C'est du côté des étudiants de langues maternelles tierces que l'on trouve l'augmentation la plus fulgurante. Passant d'à peine plus de 13 000 étudiants en 1986 à plus de 31 000 en 2003, la croissance de leurs effectifs a été de l'ordre de 133% en 18 ans. Contrairement aux deux autres groupes linguistiques, cette croissance fut constante durant toutes ces années. Le graphique 4.20a montre bien comment le groupe de langues maternelles tierces est à la veille de dépasser en nombre celui de langue maternelle anglaise. Si les étudiants de langue maternelle anglaise ont au moins conservé en 2003 leur poids démographique de 1986 (14,5%), ceux de langues maternelles tierces pour leur part ont vu leur importance relative passer de 6,4% à 13,3% (graphique 4.20b, échelle de droite). Le poids de la majorité francophone quant à lui a décliné de 79% en 1986 à près de 72% en 2003 (graphique 4.20b, échelle de gauche).

En bref

Le nombre d'étudiants de langue maternelle française dans les universités du Québec n'a augmenté que de 3,7% entre 1986 et 2003 pour atteindre les 170 200 étudiants. Bien que l'on dénombrait en 2003 moins d'étudiants de langue maternelle anglaise (34 100) qu'en 1991 (34 800), l'augmentation globale (1986-2003) a tout de même été de 12,3%, ce qui a permis à ce groupe de maintenir son importance relative (14,5%) dans les universités du Québec. Quant au groupe des étudiants de langues maternelles tierces, il a connu une croissance de 133% avec plus de 31 000 inscriptions en 2003, en comparaison des 13 000 universitaires de 1986. Leur importance relative est passée de 6,4% à 13,3% au détriment de la majorité francophone qui a décliné de 79% en 1986 à 72,2% en 2003.

Tableau 4.20

Nombres et répartitions des étudiants universitaires^a selon leur langue maternelle

Ensemble du Québec, 1986 à 2003

Année	Langue maternelle ^b						Total	
	Français		Anglais		Autre			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1986	164 195	78,9	30 394	14,6	13 404	6,4	207 993	100,0
1987	162 312	77,9	32 198	15,5	13 831	6,6	208 341	100,0
1988	163 965	77,4	33 218	15,7	14 557	6,9	211 740	100,0
1989	162 612	76,5	34 117	16,1	15 733	7,4	212 462	100,0
1990	167 085	76,5	34 701	15,9	16 585	7,6	218 371	100,0
1991	170 611	76,4	34 839	15,6	17 778	8,0	223 228	100,0
1992	176 368	76,6	34 467	15,0	19 454	8,4	230 289	100,0
1993	173 324	75,8	34 516	15,1	20 917	9,1	228 757	100,0
1994	166 738	75,1	33 967	15,3	21 281	9,6	221 986	100,0
1995	160 462	74,5	33 384	15,5	21 625	10,0	215 471	100,0
1996	156 017	74,2	32 192	15,3	22 010	10,5	210 219	100,0
1997	153 269	74,4	30 308	14,7	22 340	10,8	205 917	100,0
1998	153 401	74,7	29 385	14,3	22 437	10,9	205 223	100,0
1999	156 488	74,7	29 777	14,2	23 166	11,1	209 431	100,0
2000	158 130	74,7	29 995	14,2	23 448	11,1	211 573	100,0
2001	164 093	74,0	31 561	14,2	25 979	11,7	221 634	100,0
2002	170 082	73,3	33 173	14,3	28 667	12,4	231 922	100,0
2003	170 213	72,2	34 125	14,5	31 296	13,3	235 634	100,0

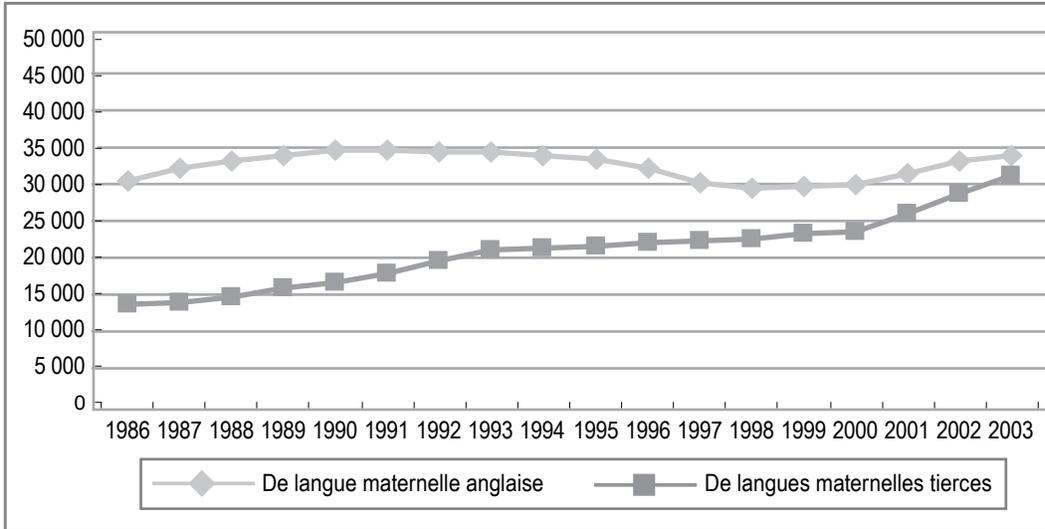
a : Il s'agit des inscriptions à un programme ordinaire à l'automne de chaque année.

b : Les cas où la langue maternelle est inconnue ont été exclus; ils sont toujours inférieurs à 0,3 %.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

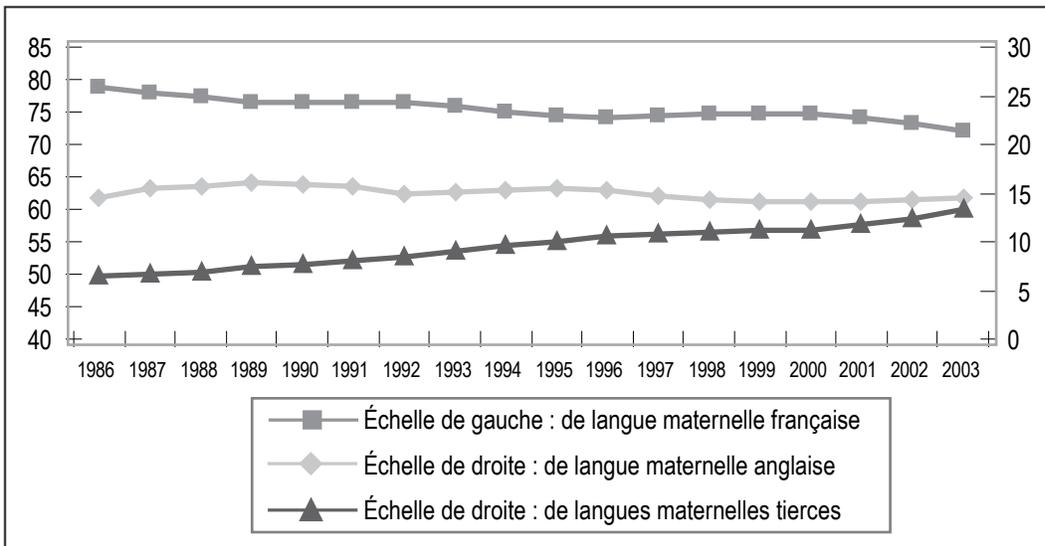
Graphique 4.20a

Nombres d'étudiants universitaires de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces
Ensemble du Québec, 1986 à 2003



Graphique 4.20b

Distribution (%) des étudiants universitaires selon leur langue maternelle
Ensemble du Québec, 1986 à 2003



4.21 Les inscriptions à l'université des étudiants de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, selon la langue d'enseignement. Ensemble du Québec, 1986-2003

Le tableau 4.21a concerne les étudiants de langue maternelle française. D'emblée, on constate que la grande majorité d'entre eux sont inscrits dans une université francophone. Dans l'ensemble de la période couverte par le tableau 4.21a, leur nombre a globalement augmenté de 3,3% seulement. Cette croissance des effectifs vient de deux périodes encadrant de part et d'autre quelques années de baisse. En effet, durant la période 1986-1992 et durant les années 1998-2003, il y a eu hausses de 8,4% et de plus de 11% respectivement. Mais entre ces deux périodes, on note une diminution de plus de 14% qui va de 1992 à 1998.

Quant à la troisième colonne du tableau, elle montre une légère augmentation de la proportion (de 5,9% à 6,2%) et du nombre d'étudiants de langue maternelle française (croissance de 860 étudiants) qui ont choisi de faire leurs études universitaires dans un établissement anglophone. L'augmentation globale en nombre est pour l'ensemble de la période de 8,9% et provient principalement de la croissance de 19,6% survenue entre 1992 et 2003.

Le tableau 4.21b traite du choix de la langue d'enseignement à l'université par les étudiants de langue maternelle anglaise. Les colonnes au milieu du tableau permettent d'observer une augmentation de 15,5% des inscriptions dans les universités anglophones du Québec de ce groupe d'étudiants. Bien

qu'irrégulière, la proportion des étudiants de langue maternelle anglaise dans les universités anglophones a atteint près de 95%, alors qu'ils comptaient pour moins de 92% avant 1989.

À gauche du tableau, les inscriptions d'étudiants de langue maternelle anglaise dans les universités d'expression française ont baissé de 24% entre 1986 et 2003, passant de plus de 2 700 en 1988 à moins de 1 800 en 2000 et 2001. Leur importance relative va de 8,2% à 5,5%, alors que les inscriptions d'étudiants de langue maternelle française dans les universités d'expression anglaise augmentait légèrement (de 5,9% à 6,2%). Le graphique 4.21a montre de manière très évidente l'attraction croissante des universités anglophones sur les étudiants de langue maternelle française, en comparaison à l'attraction des universités francophones sur les étudiants de langue maternelle anglaise. Cette attraction, de l'ordre de 34 contre 10 en 1988, atteignait 59 contre 10 en 2001 et 2002.

Quant au graphique 4.21b, il permet de constater que les étudiants de langue maternelle française inscrits dans les universités anglophones du Québec ont toujours compté pour au moins 17% de leur clientèle totale (moyenne de 18,8%) tandis que ceux de langue maternelle anglaise n'ont jamais dépassé 1,7% des effectifs des universités francophones.

En bref

La grande majorité des étudiants universitaires de langue maternelle française sont inscrits dans une université francophone et leur nombre s'est accru de 3,3% entre 1986 et 2003. Par contre, au cours de la même période, il y a aussi eu une augmentation de 8,7% du nombre d'étudiants de langue maternelle française qui ont choisi de faire leurs études universitaires en anglais. Du côté des étudiants de langue maternelle anglaise, on observe une augmentation de 15,5% des inscriptions dans les universités anglophones du Québec et une baisse de 24% des inscriptions dans les universités de langue française.

Les inscriptions à l'université des étudiants de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, selon la langue d'enseignement, Ensemble du Québec, 1986-2003

Tableau 4.21a

Distribution (en %) des étudiants universitaires^a de langue maternelle française, selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, 1986 à 2003

Année	Langue d'enseignement		Total	
	Français %	Anglais %	Nombre	%
1986	94,1	5,9	164 195	100,0
1987	94,0	6,0	162 312	100,0
1988	94,3	5,7	163 965	100,0
1989	94,6	5,4	162 612	100,0
1990	94,4	5,6	167 085	100,0
1991	94,7	5,3	170 611	100,0
1992	95,0	5,0	176 368	100,0
1993	94,7	5,3	173 324	100,0
1994	94,5	5,5	166 738	100,0
1995	94,1	5,9	160 462	100,0
1996	94,0	6,0	156 017	100,0
1997	93,9	6,1	153 269	100,0
1998	93,7	6,3	153 401	100,0
1999	93,7	6,3	156 488	100,0
2000	93,6	6,4	158 130	100,0
2001	93,6	6,4	164 093	100,0
2002	93,7	6,3	170 082	100,0
2003	93,8	6,2	170 213	100,0

a : Il s'agit des inscriptions à un programme ordinaire à l'automne de chaque année.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 4.21b

Distribution (en %) des étudiants universitaires^a de langue maternelle anglaise, selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, 1986 à 2003

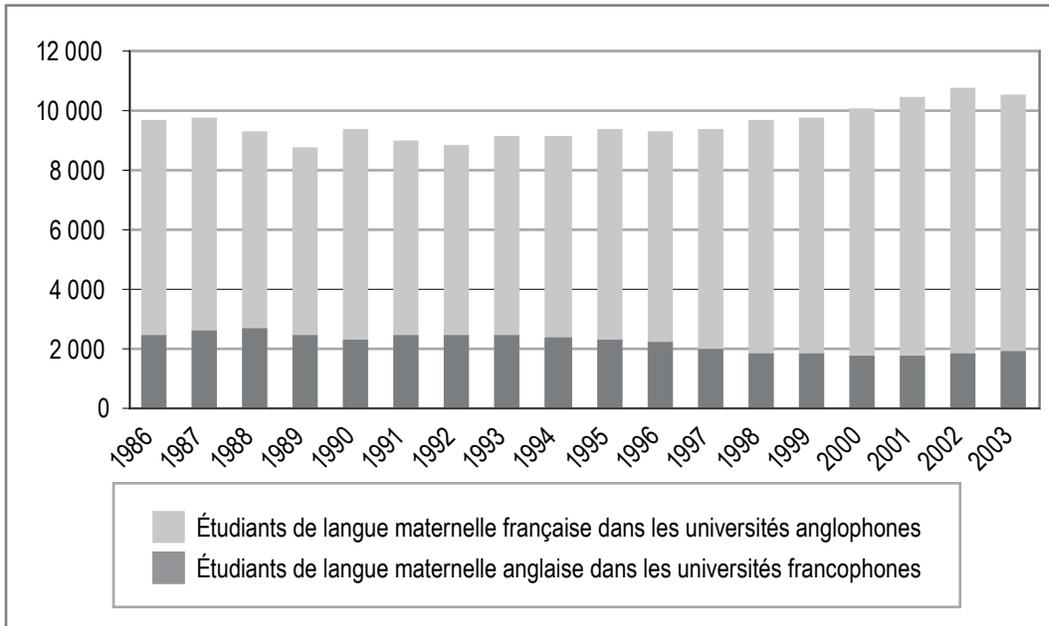
Année	Langue d'enseignement		Total	
	Français %	Anglais %	Nombre	%
1986	8,2	91,8	30 394	100,0
1987	8,1	91,9	32 198	100,0
1988	8,2	91,8	33 218	100,0
1989	7,3	92,7	34 117	100,0
1990	6,7	93,3	34 701	100,0
1991	7,0	93,0	34 839	100,0
1992	7,1	92,9	34 467	100,0
1993	7,0	93,0	34 516	100,0
1994	7,0	93,0	33 967	100,0
1995	6,8	93,2	33 384	100,0
1996	6,9	93,1	32 192	100,0
1997	6,5	93,5	30 308	100,0
1998	6,2	93,8	29 385	100,0
1999	6,3	93,7	29 777	100,0
2000	5,8	94,2	29 995	100,0
2001	5,6	94,4	31 561	100,0
2002	5,5	94,5	33 173	100,0
2003	5,5	94,5	34 125	100,0

a : Il s'agit des inscriptions à un programme ordinaire à l'automne de chaque année.

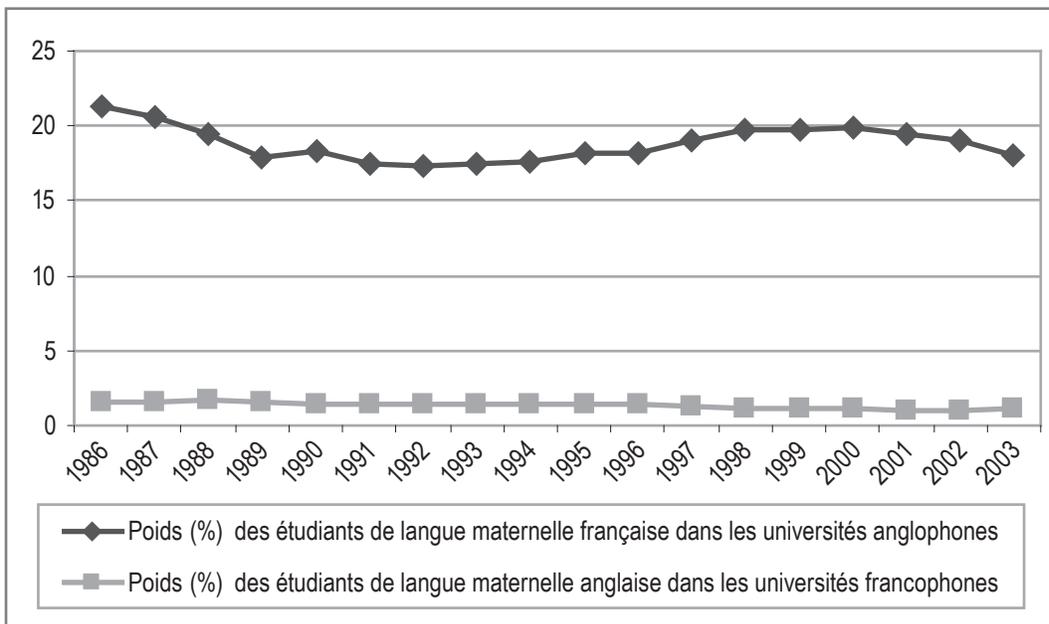
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Les inscriptions à l'université des étudiants de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise, selon la langue d'enseignement, Ensemble du Québec, 1986-2003

Graphique 4.21a
Étudiants de langue maternelle française inscrits dans les universités anglophones et
étudiants de langue maternelle anglaise inscrits dans les universités francophones
Ensemble du Québec, 1986 à 2003



Graphique 4.21b
Poids (%) des étudiants de langue maternelle française inscrits dans les universités anglophones et
poids (%) des étudiants de langue maternelle anglaise inscrits dans les universités francophones
Ensemble du Québec, 1986 à 2003



4.22 Les inscriptions à l'université des étudiants de langues maternelles tierces, selon la langue d'enseignement. *Ensemble du Québec, 1986-2003*

En 1986 et 1987, on comptait moins de 6 000 étudiants de langues maternelles tierces dans les universités francophones du Québec, soit moins de 42% des étudiants de langues maternelles tierces aux études universitaires. Mais leur nombre devait croître de plus de 182% en 18 ans. Dès 1994, leur nombre dépassait 10 000, ce qui portait à 47% leur importance relative. En 2003, on en recensait près de 15 900. Durant ces années, le nombre d'étudiants de langues maternelles tierces a également augmenté dans les universités anglophones du Québec. Partant de moins de 8 000 en 1986, ils devaient dépasser 15 400 en 2003, pour une hausse de plus de 98%.

Le graphique 4.22 illustre l'augmentation parallèle des inscriptions d'étudiants de langues maternelles tierces dans les universités francophones et dans les universités anglophones du Québec. On peut très bien voir comment les universités francophones rattrapent graduellement les établissements universitaires de langue anglaise, jusqu'à les dépasser de quelques centaines d'étudiants en 2003. On peut également distinguer au graphique 4.22 trois périodes de croissance: 1986-1993 et 2000-2003 où l'augmentation est très forte, et les années 1993 à 2000 qui montrent une hausse plus faible.

En bref

Le nombre d'étudiants de langues maternelles tierces dans les universités francophones du Québec a augmenté de plus de 182% entre 1986 et 2003. Malgré le recul de la part relative des universités anglophones du Québec auprès des étudiants de langues maternelles tierces, leur nombre a tout de même augmenté, passant de 7 800 à plus de 15 400.

Les inscriptions à l'université des étudiants d'autres langues maternelles, selon la langue d'enseignement, Ensemble du Québec, 1986-2003

Tableau 4.22

Distribution (en %) des étudiants universitaires^a de langues maternelles tierces selon la langue d'enseignement

Ensemble du Québec, 1986 à 2003

Année	Langue d'enseignement		Total	
	Français	Anglais	Nombre	%
1986	41,9	58,1	13 404	100,0
1987	41,4	58,6	13 831	100,0
1988	43,4	56,6	14 557	100,0
1989	44,0	56,0	15 733	100,0
1990	42,9	57,1	16 585	100,0
1991	43,9	56,1	17 778	100,0
1992	46,9	53,1	19 454	100,0
1993	47,0	53,0	20 917	100,0
1994	47,1	52,9	21 281	100,0
1995	47,0	53,0	21 625	100,0
1996	46,8	53,2	22 010	100,0
1997	47,2	52,8	22 340	100,0
1998	47,4	52,6	22 437	100,0
1999	47,9	52,1	23 166	100,0
2000	47,6	52,4	23 448	100,0
2001	48,8	51,2	25 979	100,0
2002	49,9	50,1	28 667	100,0
2003	50,7	49,3	31 296	100,0

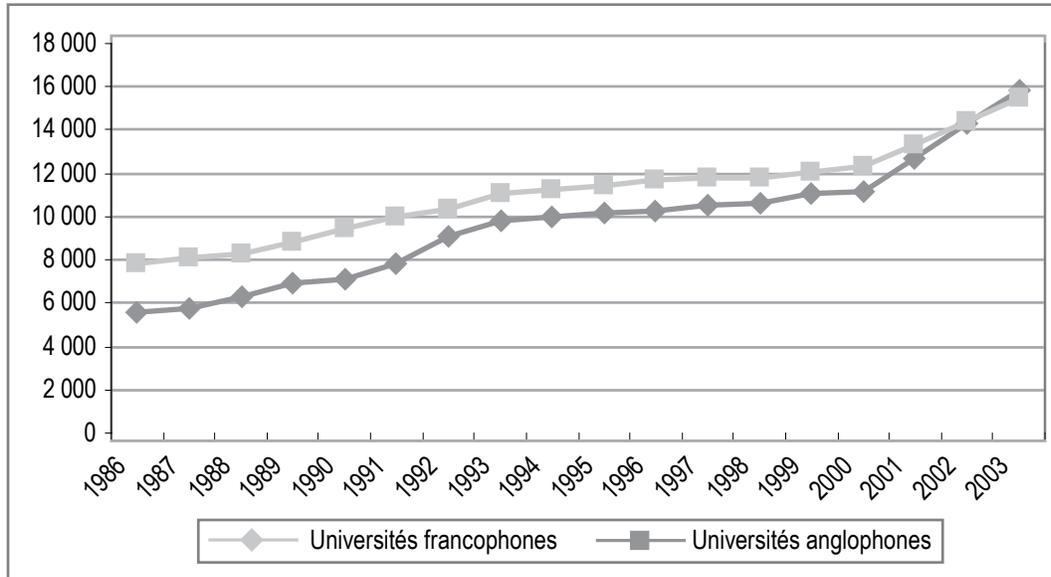
a : Il s'agit des inscriptions à un programme ordinaire à l'automne de chaque année.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Graphique 4.22

Nombres d'étudiants universitaires de langues maternelles tierces selon la langue de l'université

Ensemble du Québec, 1986 à 2003



Conclusion

Les indicateurs présentés dans ce fascicule avaient pour but de dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation en ce qui a trait à la langue d'enseignement et d'en suivre l'évolution. Ces indicateurs permettent de faire plusieurs constats, notamment en ce qui a trait à l'évolution des deux secteurs d'enseignement en présence, aux conséquences relatives à l'admissibilité à l'enseignement en anglais et à l'attrait suscité par l'enseignement en anglais.

Les paragraphes qui suivent présentent les principales conclusions à tirer de l'analyse de ces indicateurs.

Au primaire et au secondaire, au cours des décennies 70 et 80, une baisse d'effectifs pour le secteur anglais...

La baisse d'effectifs qu'ont connue les écoles du Québec entre 1971-1972 et 1991-1992 s'explique en partie par le taux de dénatalité qu'ont alors connu les populations de langue maternelle française et de langue maternelle anglaise et qui s'est répercuté sur le nombre d'élèves (diminution de 30 % du nombre d'élèves de langue maternelle française et de 50 % de ceux de langue maternelle anglaise), et ce, malgré une augmentation non négligeable du nombre d'élèves de langues maternelles tierces (+ 25 %). Par contre, toutes choses étant égales, le secteur anglais a été le plus touché. L'application de la Charte de la langue française et la migration, au cours de cette période, d'un grand nombre de personnes de langue maternelle anglaise expliquent ce phénomène pour une bonne part. Au cours des décennies 70 et 80, le secteur anglais a en effet vu ses effectifs diminuer de plus de 55 %, alors que la baisse observée au sein du secteur français a été de 25 %.

... mais une tendance qui s'inverse au cours de la décennie 90

Alors que la population d'élèves de langue maternelle anglaise demeurait à peu près stable

(± 95 000 élèves), celle de langue maternelle française a continué à diminuer au cours de la décennie 90 (perte de plus de 70 000 élèves) et celle de langues maternelles tierces à augmenter (gains de plus de 25 000 élèves). Cette dernière population a même dépassé celle de langue maternelle anglaise au cours de l'année scolaire 1998-1999 pour maintenir son avance jusqu'à maintenant. Quant à la stabilité observée au sein de la population de langue maternelle anglaise, elle peut être expliquée par plusieurs facteurs de nature démographique, dont les substitutions linguistiques¹, les migrations interprovinciales et les unions mixtes.

Au cours de la décennie 90, les effectifs du secteur français ont diminué pour l'ensemble du Québec (diminution totale de 58 000 élèves, soit une perte de 81 160 élèves de langue maternelle française et des gains de 1 785 élèves de langue maternelle anglaise et de 24 895 élèves de langues maternelles tierces), alors que ceux du secteur anglais ont augmenté (gain de 12 000 élèves, soit une augmentation de 10 540 élèves de langue maternelle française et une autre de 3 175 élèves de langues maternelles tierces, mais une perte de 2 990 élèves de langue maternelle anglaise).

Les secteurs français et anglais en quasi-équilibre dans l'île de Montréal...

La diminution importante du nombre d'élèves de langue maternelle française qui a caractérisé la période de 1971 à 1992 s'est estompée dans l'île de Montréal² : elle n'est que de 8 % pour la période de 1992 à 2003. Pour leur part, les autres groupes ont vu leurs effectifs augmenter durant cette dernière période : de 1 % pour les élèves de langue maternelle anglaise et de 28 % pour ceux de langues maternelles tierces. Quant aux effectifs des deux secteurs d'enseignement, ils augmentent de quelque 4 %, tant dans le secteur français que dans le secteur anglais. Cependant, il importe de relativiser ce quasi-équilibre. Au sein du secteur français, la proportion d'élèves de langue maternelle française a diminué et celle des autres groupes lin-

1 Office québécois de la langue française (2005). *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1991-2001*, Montréal, Office québécois de la langue française, indicateur 1.11.

2 Les données relatives à la Région métropolitaine de Montréal n'étaient pas disponibles.

guistiques a augmenté, alors qu'au sein du secteur anglais, on trouve plutôt une augmentation des effectifs de langue maternelle française et de langues maternelles tierces couplée à une certaine stabilité de ceux de langue maternelle anglaise.

... et en déséquilibre à l'extérieur de l'île de Montréal

Par ailleurs, entre 1992 et 2003, les effectifs du secteur anglais ont augmenté de 19 % à l'extérieur de l'île de Montréal, alors que ceux du secteur français diminuaient de 8 %. En fait, l'augmentation des effectifs du secteur anglais provient surtout d'élèves de langue maternelle française (gain de 9 180 élèves) et d'élèves de langues maternelles tierces, mais dans une bien moindre mesure (gain de 1 100 élèves). Quant au secteur français, il a perdu quelque 70 000 élèves de langue maternelle française, soit 10 fois plus que les gains obtenus des effectifs de langue maternelle anglaise (180 élèves) et de ceux de langues maternelles tierces (6 650 élèves).

L'admissibilité à l'enseignement en anglais, un droit principalement défini par le profil familial

Plusieurs dispositions de la Charte de la langue française encadrent l'admissibilité à l'enseignement en anglais. Cependant, mis à part les dispositions qui ont permis de régulariser le cas des enfants inscrits à l'école anglaise avant le 26 août 1977, c'est essentiellement la langue des études primaires des parents, ou encore les études primaires ou secondaires effectuées au Canada par l'enfant, les frères et les sœurs qui déterminent l'admissibilité à l'enseignement en anglais. En effet, les études primaires en anglais au Canada de l'un des parents comme les études primaires ou secondaires de l'élève, de son frère ou de sa sœur rallient, pour la période 1990-2002, 86 % des admissibles, les autorisations accordées pour séjour temporaire au Québec étant le lot de seulement 5 % des élèves admissibles comptabilisés au cours de la période.

L'admissibilité à l'enseignement en anglais en lente régression chez les élèves de langue maternelle anglaise, en reprise récente chez ceux de langue maternelle tierce et en augmentation chez ceux de langue maternelle française...

Le nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise a diminué entre 1983 et 1993 pour par la suite augmenter. Par ailleurs, ces variations du nombre d'élèves admissibles à l'école anglaise s'expliquent à la fois par une augmentation sensible du nombre d'élèves de langue maternelle française admissibles à l'enseignement en anglais, par une diminution du nombre d'élèves de langue maternelle anglaise et par une augmentation chez ceux de langues maternelles tierces.

En effet, entre 1983 et 2003, les élèves de langue maternelle anglaise admissibles à l'enseignement en anglais représentent une proportion qui décroît parmi l'ensemble des élèves admissibles à l'enseignement en anglais (diminution de 16 % pour un effectif de 78 927 en 2003), mais qui augmente parmi ceux de langue maternelle française (augmentation de 90 % pour un effectif de 26 805 en 2003). Quant au nombre d'élèves de langues maternelles tierces admissibles à l'enseignement en anglais, il a fluctué pour afficher une légère augmentation depuis 1995 et atteindre un effectif de 22 116 élèves en 2003.

... Et de plus en plus d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais inscrits à l'école française

Dans l'ensemble du Québec, entre les années 1991 et 2003, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais inscrits à l'école française a augmenté de près de 23 %, passant de 11 100 à 13 600. Bien qu'on observe au cours de cette période une légère augmentation du nombre de ces élèves dans l'île de Montréal, une croissance plus soutenue apparaît cependant à l'extérieur de l'île de Montréal, et ce, plus particulièrement au sein de la population de langue maternelle française, de 4 315 en 1991 à 7 211 en 2003.

Au collégial, la clientèle est à peu près stable depuis 1999, quelle que soit la langue d'enseignement

De 1983 à 1999, les inscriptions aux études collégiales ont diminué. Cette décroissance est toutefois plus prononcée dans le cas des nouveaux inscrits de langue maternelle anglaise (baisse de 26 %) que dans le cas de ceux de langue maternelle française (perte de près de 12 %), les effectifs de langues maternelles tierces ayant quant à eux augmenté de

37%. Depuis 1999, le pourcentage d'étudiants inscrits au collégial est à peu près stable, quelle que soit la langue d'enseignement.

Augmentation du nombre de nouveaux cébécois ayant étudié en français au secondaire qui choisissent de poursuivre leurs études collégiales en anglais

Parmi ceux qui ont étudié en français au secondaire, on en trouve de plus en plus qui, depuis 1993, choisissent de poursuivre leurs études collégiales en anglais (4,9% en 1993 par rapport à 7,9% en 2003).

Les cébécois de langues maternelles tierces sont tout de même attirés par l'anglais

Quelle que soit leur langue d'enseignement au secondaire, la très grande majorité des cébécois, notamment ceux qui ont étudié en anglais, poursuivent leurs études dans cette langue.

Cependant, dans le cas des cébécois de langues maternelles tierces, c'est différent. Même si une majorité (57,5% de ceux qui ont étudié en français au secondaire) ont opté en 2003 pour la continuité, il demeure que 42% ont poursuivi en anglais. Quant à ceux qui ont étudié en anglais au secondaire, ils continuent dans cette langue au collégial.

À l'université, une augmentation des effectifs...

Entre les années 1986 et 2003, les inscriptions dans les universités se sont soldées par une aug-

mentation des effectifs de l'ordre de 13,3% et cette augmentation a surtout profité aux universités de langue anglaise (28,3% par rapport à 9,1% pour les universités de langue française).

Cela étant, les étudiants de langue maternelle française demeurent sous-représentés dans les universités du Québec et leur importance relative a même tendance à décliner (de 79% à 72%), alors que les étudiants de langue maternelle anglaise la maintiennent (14,5%) et que ceux de langues maternelles tierces y gagnent.

... Mais une augmentation à géométrie variable

Bien que les étudiants de langue maternelle française aient tendance à s'inscrire dans une université de langue française, il y en a de plus en plus qui choisissent de faire leurs études universitaires en anglais (augmentation de 8,7% entre 1986 et 2003).

Du côté des étudiants de langue maternelle anglaise, on observe plutôt l'inverse, soit une augmentation de 15,5% des inscriptions dans les universités de langue anglaise du Québec et une baisse de 24% de leurs inscriptions dans les universités de langue française.

Quant aux étudiants de langues maternelles tierces, ils fréquentent de plus en plus les universités de langue française et ce, au point qu'en 2003, ils étaient plus nombreux à fréquenter les universités de langue française que les universités de langue anglaise.

Annexe

Dispositions relatives à la langue d'enseignement

Annexe

La Charte de la langue française consacre son chapitre VIII à la langue d'enseignement. Tout en énonçant le principe général suivant lequel l'enseignement se donne en français au Québec dans les classes maternelles, primaires et secondaires, elle prévoit un certain nombre de dispositions permettant à des enfants de fréquenter l'école anglaise. Dans cette section, nous présentons les principaux articles de la Charte de la langue française régissant l'accès à l'école anglaise.

Article 72. L'enseignement se donne en français dans les classes maternelles, dans les écoles primaires et secondaires sous réserve des exceptions prévues au présent chapitre.

Cette disposition vaut pour les organismes scolaires au sens de l'Annexe et pour les établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions en vertu de la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1) en ce qui concerne les services éducatifs qui font l'objet d'un agrément.

Le présent article n'empêche pas l'enseignement en anglais afin d'en favoriser l'apprentissage, selon les modalités et aux conditions prescrites dans le Régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3).

1977, c. 5, a. 72; 1992, c. 68 a. 138; 1993, c. 40, a. 23.

Article 73. Peuvent recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de l'un de leurs parents,

73(1°) les enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et a reçu un enseignement primaire en anglais au Canada, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Canada;

73(2°) les enfants dont le père ou la mère est citoyen canadien et qui ont reçu ou reçoivent un enseignement primaire ou secondaire en anglais au Canada, de même que leurs frères et sœurs, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire ou secondaire reçu au Canada;

73(3°) les enfants dont le père et la mère ne sont pas citoyens canadiens mais dont l'un d'eux a reçu un enseignement primaire en anglais au Québec, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Québec;

73(4°) les enfants qui, lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant le 26 août 1977, recevaient l'enseignement en anglais dans une classe maternelle publique ou à l'école primaire ou secondaire, de même que leurs frères et sœurs;

73(5°) les enfants dont le père ou la mère résidait au Québec le 26 août 1977, et avait reçu un enseignement primaire en anglais hors du Québec, pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu hors du Québec.

Il n'est toutefois pas tenu compte de l'enseignement en anglais reçu au Québec dans un établissement d'enseignement privé non agréé aux fins de subventions par l'enfant pour qui la demande est faite ou par l'un de ses frères et sœurs. Il en est de même de l'enseignement en anglais reçu au Québec dans un tel établissement, après le 1^{er} octobre 2002, par le père ou la mère de l'enfant.

Il n'est pas tenu compte non plus de l'enseignement en anglais reçu en application d'une autorisation particulière accordée en vertu des articles 81, 85 ou 85.1.

1977, c. 5, a. 73; 1983, c. 56, a. 15; 1993, c. 40, a. 24; 2002, c. 28, a. 3.

Article 76. Les personnes désignées par le ministre de l'Éducation en vertu de l'article 75 peuvent vérifier l'admissibilité des enfants à l'enseignement en anglais même si ces enfants reçoivent déjà ou sont sur le point de recevoir l'enseignement en français.

Elles peuvent également déclarer admissible à l'enseignement en anglais, un enfant dont le père ou la mère a fréquenté l'école après le 26 août 1977 et aurait été admissible à cet enseignement en vertu de l'un ou l'autre des paragraphes 1 à 5 de l'article

73, même si le père ou la mère n'a pas reçu un tel enseignement. Toutefois, l'admissibilité du père ou de la mère est déterminée, dans le cas d'une fréquentation scolaire avant le 17 avril 1982, selon l'article 73 tel qu'il se lisait avant cette date en y ajoutant, à la fin des paragraphes a et b, les mots « pourvu que cet enseignement constitue la majeure partie de l'enseignement primaire reçu au Québec ».

1977, c. 5, a. 76; 1993, c. 40, a. 27; 2002, c. 28, a. 4.

76.1 Les personnes dont l'admissibilité à l'enseignement en anglais a été déclarée en application de l'un ou l'autre des articles 73, 76 et 86.1 sont réputées avoir reçu ou recevoir un tel enseignement pour l'application de l'article 73.

1993, c. 40, a. 28; 2002, c. 28, a. 5.

Article 81. Les enfants qui présentent des difficultés graves d'apprentissage peuvent, à la demande de l'un de leurs parents, recevoir l'enseignement en anglais lorsqu'une telle mesure est requise pour favoriser leur apprentissage. Les frères et sœurs d'un enfant ainsi exempté de l'application du premier alinéa de l'article 72 peuvent aussi en être exemptés.

Le gouvernement peut, par règlement, définir les catégories d'enfants visés à l'alinéa précédent et déterminer la procédure à suivre en vue de l'obtention d'une telle exemption.

1977, c. 5, a. 81; 1983, c. 56, a. 16; 1993, c. 40, a. 31; 2002, c. 28, a. 6.

Article 85. Les enfants qui séjournent au Québec de façon temporaire peuvent, à la demande de l'un de leurs parents, être exemptés de l'application du premier alinéa de l'article 72 et recevoir l'enseignement en anglais dans les cas ou les circonstances et selon les conditions que le gouvernement détermine par règlement. Ce règlement prévoit également la période pendant laquelle l'exemption peut être accordée, de même que la procédure à suivre en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une telle exemption.

1977, c. 5, a. 85; 1983, c. 56, a. 19; 1993, c. 40, a. 33.

85.1 Lorsqu'une situation grave d'ordre familial ou humanitaire le justifie, le ministre de l'Éducation peut, sur demande motivée et sur recommandation du comité d'examen, déclarer admissible à l'enseignement en anglais un enfant dont l'admissibilité a été refusée par une personne désignée par le ministre.

La demande doit être produite dans les 30 jours de la notification de la décision défavorable. Elle est soumise à l'examen d'un comité formé de trois membres désignés par le ministre. Le comité fait rapport au ministre de ses constatations et de sa recommandation.

Le ministre indique, dans le rapport prévu à l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Éducation (chapitre M-15), le nombre d'enfants déclarés admissibles à recevoir l'enseignement en anglais en vertu du présent article et les motifs qu'il a retenus pour les déclarer admissibles.

1986, c. 46, a. 8; 1997, c. 43, a. 151; 2002, c. 28, a. 9.

Article 86. Le gouvernement peut faire des règlements pour étendre l'application de l'article 73 aux personnes visées par une entente de réciprocité conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'une autre province.

1977, c. 5, a. 86; 1993, c. 40, a. 34.

86.1 En outre de ce que prévoit l'article 73, le gouvernement peut, par décret, autoriser généralement à recevoir l'enseignement en anglais, à la demande de l'un de leurs parents :

a) les enfants dont le père ou la mère a reçu la majeure partie de l'enseignement primaire en anglais ailleurs au Canada et qui avant d'établir son domicile au Québec était domicilié dans une province ou un territoire qu'il indique dans le décret et où il estime que les services d'enseignement en français offerts aux francophones sont comparables à ceux offerts en anglais aux anglophones du Québec;

b) les enfants dont le père ou la mère établit son domicile au Québec et qui, lors de la dernière année scolaire ou depuis le début de l'année scolaire en cours, ont reçu l'enseignement primaire ou se-



condaire en anglais dans la province ou le territoire indiqué dans le décret;

c) les frères et sœurs cadets des enfants visés dans les paragraphes a et b.

Les articles 76 à 79 s'appliquent aux personnes visées dans le présent article.

1983, c. 56, a. 20; 1993, c. 40, a. 35.

Article 97. Les réserves indiennes ne sont pas soumises à la présente loi.

Le gouvernement fixe par règlement les cas, les conditions et les circonstances où un organisme mentionné à l'Annexe est autorisé à déroger à l'application d'une ou de plusieurs dispositions de la présente loi à l'égard d'une personne qui réside ou a résidé dans une réserve, dans un établissement où vit une communauté autochtone ou sur les terres de la catégorie I et de la catégorie I-N au sens de la Loi sur le régime des terres dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec (chapitre R-13.1).

1977, c. 5, a. 97; 1983, c. 56, a. 23; 1993, c.40, a. 39.

La langue de l'enseignement constitue un domaine majeur d'application de la Charte de la langue française. Après plus de 25 ans d'application de cette loi, il importe d'en examiner les effets sur les clientèles scolaires dans les deux réseaux publics d'enseignement et les écoles privées subventionnées (écoles françaises et écoles anglaises) de l'ensemble du Québec, de l'île de Montréal et du reste du Québec, et ce, plus particulièrement au primaire et au secondaire. Les éléments d'information consignés dans ce fascicule sous forme d'indicateurs permettent de dresser un portrait de l'évolution de ces clientèles au fil des ans et de déterminer les effets des mesures d'exception prévues par cette loi et des choix effectués eu égard à ces mesures. Les observateurs de la question linguistique québécoise, plus particulièrement ceux qui s'intéressent à la langue de l'enseignement, devraient y trouver l'information nécessaire à une juste évaluation de la situation.

